El Watan

LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Dimanche 18 mai 2014

ÉDITION DU CENTRE

N°7178 - Vingt-quatrième année - Prix : Algérie : 15 DA. France : 1 €. USA : 2,15 $. ISSN : 1111-0333 - http://www.elwatan.com

■ GRAND MILITANT ÉCOLOGISTE

Mohamed Senouci n'est plus

LIRE L'ARTICLE DE **AKRAM EL KÉBIR** EN PAGE 28

FACE À LA PRESSION DE LA DEMANDE EN SOINS

Des hôpitaux privés en appoint

LIRE LES ARTICLES DE **DJAMILA KOURTA** EN PAGES 14 ET 15

PHOTO : DR

AVIS DES JURISTES SUR LA CONSTITUTION

UNE MOUTURE FAITE DANS LA PRÉCIPITATION

■ Des juristes relèvent des incohérences dans le texte révisé de la Constitution proposé pour enrichissement par la présidence de la République

■ La Loi fondamentale consacre l'indépendance de la justice, mais la pratique donne le pouvoir au chef de l'Etat à travers le Conseil supérieur de la magistrature.

LIRE L'ARTICLE DE **ALI BOUKHLEF** EN PAGE 3

MOULOUD HAMROUCHE À LA RENCONTRE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

«L'ARMÉE DOIT CESSER D'ÊTRE LA BASE SOCIALE DU POUVOIR»



PHOTO : B. SOUHIL

● L'ancien chef de gouvernement met en garde contre les manœuvres du régime et estime que celui-ci tente de *«clore le débat sur le changement à travers les consultations sur la révision de la Constitution»*.

LIRE L'ARTICLE DE **MADJID MAKEDHI** EN PAGE 3

UNE MILICE DÉFIE L'ARMÉE RÉGULIÈRE LIBYENNE

ALERTE MAXIMUM À BENGHAZI

LIRE L'ARTICLE DE **HASSAN MOALI** EN PAGE 13

ILS ONT TENU UN SIT-IN HIER À ALGER

LES MOZABITES DÉNONCENT L'ABSENCE DE L'ÉTAT À GHARDAÏA



PHOTO : M. SALIM

La vallée du M'zab sombre dans l'anarchie et la terreur. Les affrontements ont repris ces derniers jours, alors que la population vit déjà le calvaire depuis plusieurs mois. Un énième appel de détresse vient d'être lancé par la société civile mozabite pour mettre fin définitivement et radicalement à la fitna et à la violence qui rythment le quotidien des citoyens de Ghardaïa. Après avoir demandé l'intervention de l'armée, cette fois, la population demande une implication plus active de l'Etat pour sa protection.

Nabila Amir

(Suite page 2)

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

PLUS DE 500 DÉCLARATIONS DE SOUPÇON PAR AN

■ Si les institutions financières gardent un rôle déterminant dans la déclaration de soupçon, de nombreuses professions libérales, également concernées par le phénomène, ne se soumettent pas à l'obligation de vigilance dans le domaine.

LIRE LES ARTICLES DE **MELISSA ROUMADI** EN PAGE 7

FERMETURE DE L'AMBASSADE D'ALGÉRIE À TRIPOLI

Une tentative de kidnapping déjouée in extremis

Le groupe auteur de l'attaque aurait visé les diplomates pour faire pression sur le gouvernement algérien afin de négocier la libération de terroristes détenus en Algérie.

L'ambassadeur d'Algérie en Libye, Abdelhamid Abou Zaher, évacué depuis Tripoli à bord d'un avion militaire algérien, a échappé à une tentative d'enlèvement, avons-nous appris de sources diplomatiques. En effet, situés rue El Kiraounede, Tripoli, les locaux du siège de l'ambassade algérienne ont été assiégés, jeudi soir, par des hommes armés menaçant de kidnapper l'ambassadeur. Une tentative déjouée grâce à l'intervention des forces de l'ordre libyennes, appelées à la rescousse. Il a fallu un échange de tirs entre les rebelles libyens et les éléments du groupe d'intervention rapide pour sauver le diplomate algérien d'un enlèvement certain. Distinctement, l'ambassadeur algérien et les membres de la mission diplomatique consulaire ainsi que leurs familles respectives ont été escortés jusqu'à leur départ de l'aéroport de Tripoli à destination d'Alger à bord d'un avion militaire de l'ANP, en provenance de l'aéroport militaire de Boufarik.

Ces mêmes sources indiquent : *«Affilié à Al Qaîda au Maghreb islamique, ce groupe armé avait tenté de kidnapper l'ambassadeur d'Algérie pour un éventuel échange contre des terroristes détenus dans les prisons algériennes. Il y en a plusieurs, dont trois arrêtés lors de l'attaque du site gazier de Tiguentourine.»*



PHOTO : D. R.

L'ambassadeur d'Algérie en Libye, Abdelhamid Abou Zaher

En effet, le même procédé avait abouti au profit de ce groupe armé suite à l'enlèvement de l'ambassadeur de Jordanie qui a été libéré, le 12 mai, en échange d'un terroriste salafiste libyen, emprisonné dans ce pays.

Suite à cet incident grave, l'Algérie avait procédé à la fermeture «à titre préventif et urgent» de son ambassade et de son consulat général à Tripoli. En août 2011, la mission diplomatique algérienne à Tripoli avait vécu, pour mémoire, une mésaventure plus grave. Après une série de violations, le siège de l'ambassade était sous le contrôle des rebelles libyens. A l'intérieur des locaux de la chancellerie algérienne se trouvaient six diplomates, quatre fonctionnaires et deux femmes. L'ambassadeur était en congé annuel. Le personnel de l'ambassade avait été surpris, dans la nuit du 21 au 22 août 2011 vers 1h, par l'incursion d'un groupe d'une cinquantaine de personnes armées dans les locaux de la représentation diplomatique algérienne, forçant ses occupants, kalachnikovs à la main, à s'installer tous dans une seule pièce avant de vider le parc de l'ambassade de ses six véhicules. Devant cette situation hostile, les familles des diplomates algériens séquestrés avaient exhorté le président Bouteflika, à travers son ministère des Affaires étrangères, à œuvrer pour les rapatrier dans les plus brefs délais possibles. Libérée trois jours après, la mission diplomatique algérienne à Tripoli ainsi que quatre familles algériennes ont été évacuées avec succès. Elles avaient embarqué en direction de Benghazi à bord du *Tasucu*, un bateau turc affrété par l'Organisation internationale des migrants (OIM). Les Algériens n'étaient pas seuls à bord, puisqu'il y avait un groupe de 263 migrants, toutes nationalités confondues.

Cet incident nous rappelle également celui des diplomates algériens pris en otages à Gao (Mali) le 5 avril 2012 par des hommes armés, enlevant Boualem Sias, l'ambassadeur, et six de ses collaborateurs. Ils avaient brûlé le drapeau algérien avant de le remplacer par l'étendard noir du Mujao. Quant à leurs familles, elles avaient fui la résidence consulaire, située non loin, pour trouver refuge dans une famille touareg. Elles ont été escortées, le lendemain, par un contrebandier algérien vers la ville frontalière de Bordj Badji Mokhtar, dans l'extrême Sud algérien. Une autre prise d'otages de diplomates s'était déroulée le 27 juillet 2005, dans la capitale irakienne, Baghdad. Il s'agit du président de la mission diplomatique algérienne, Ali Belaroussi, 62 ans, et de l'attaché diplomatique Azzedine Belkadi, 47 ans. Ils ont été assassinés par un des groupes armés affiliés à Al Qaîda à Baghdad. **M.-F. Gaïdi**

Les Mozabites dénoncent l'absence de l'Etat à Ghardaïa

Suite de la page 1

L'armée a répondu à notre appel, elle est présente certes à Ghardaïa, la police également a investi les artères de cette ville, mais rien n'a changé. La situation est tragique et insoutenable. Nous ne sommes plus en sécurité et les fauteurs de troubles s'affichent devant tout le monde sans être inquiétés», témoignent des représentants de la société civile regroupés dans un collectif national. Ce collectif a organisé, hier, un rassemblement pacifique devant la Grande-Poste, à Alger-Centre, pour dénoncer la situation sécuritaire chaotique qui règne à Ghardaïa.

Arborant des banderoles où l'on pouvait lire : «Où sont les promesses de Sellal ?», «Où est l'autorité de l'Etat ?», «Où est la main de fer de Belaïz ?», «Où est le serment de Bouteflika ?», «Nous demandons l'intervention de l'armée», «Halte au terrorisme »… ces manifestants ont aussi scandé des slogans hostiles au pouvoir qui n'arrive pas à cerner ni à gérer la crise qui secoue la vallée du M'zab et encore moins à protéger la population. *«On nous a demandé de prendre notre mal en patience et d'attendre la fin de l'élection présidentielle pour s'occuper du problème de Ghardaïa. Cela fait un mois que le scrutin a pris fin et la situation ne s'est pas améliorée d'un iota. Bien au contraire, elle empire de jour en jour»*, s'insurge Abou Rabia, le meneur de cette manifestation. Celui-ci parle d'une *«évolution dangereuse de la situation»* et de *«l'absence quasi totale de la sécurité»* dans la ville de Ghardaïa et dans d'autres communes et daïras. A l'unanimité, les participants à ce sit-in ont dénoncé la violence qu'ils subissent au quotidien du fait d'une bande de criminels : *«Ces criminels font la loi au su et au vu de tous. Pourquoi les agents de la police et de l'armée n'interviennent-ils pas pour arrêter ces agitateurs ? L'Etat est-il à ce point incapable d'imposer le respect de la loi, de restaurer l'ordre républicain et d'assurer la sécurité des populations locales ?»*



PHOTO : M. SALIM

Enième rassemblement des Mozabites pour un retour au calme dans la vallée

Un des manifestants a dénoncé ce qu'il qualifie de *«passivité des responsables à tous les niveaux»*. Le collectif interpelle les plus hautes autorités du pays et s'interroge sur la mission et le rôle de MM. Hamel et Bousteïla : *«Que faut-il faire pour ramener l'ordre et la sécurité dans la vallée du M'zab ? Où sont les troupes, M. Gaïd Salah ? Ce qui se passe actuellement à Ghardaïa est-il un signe de la faiblesse de l'Etat dès lors qu'il n'arrive pas à garantir à la population la sécurité pourtant consacrée par la Constitution ?»* **N.A.**

LE CRA PRÉCONISE LEUR PRISE EN CHARGE

Des réfugiés de plus de 17 nationalités en Algérie

Le Croissant-Rouge algérien (CRA), avec Saïda Benhabylès à sa tête, pose les grandes lignes de la nouvelle stratégie de cette organisation humanitaire dont les activités avaient été bridées, des années durant, par des luttes intestines et des tiraillements sans précédent. Tout en plaidant en faveur de la préservation de la dignité des personnes nécessiteuses, notamment en ce qui concerne le couffin de Ramadhan, la nouvelle présidente du CRA préconise le remplacement des packs de produits alimentaires par une somme d'argent dont seront bénéficiaires les pères de famille inscrits sur les listes officielles des personnes démunies. L'un de ses proches collaborateurs, Mohamed-Laid Agouni, vice-président du CRA, a déclaré hier, à *El Watan*, que la nouvelle feuille de route de l'ONG prévoit une nouvelle vision de la chose humanitaire en Algérie.

«Nous militons dans notre organisation pour l'éradication de certains phénomènes négatifs, notamment les chaînes interminables constatées naguère devant les points de distribution de denrées alimentaires aux nécessiteux.

Les consignes de Mme Benhabylès sont claires : l'aide sera maintenue tout au long des douze mois de l'année, mais sans images de personnes faisant le pied de grue pour demander un couffin de produits consommables et sans publicité au profit de ceux qui en font une attestation de bonne conduite. Je dis cela au moment où l'Algérie donne des indices certains dans le domaine de l'évolution sociale», a-t-il indiqué.

Concernant le volet de la prise en charge des réfugiés en provenance de divers pays, le même interlocuteur dira : *«L'Algérie compte au moins 17 nationalités de personnes réfugiées, fuyant les conflits armés ou la précarité sociale. Leur prise en charge devient impérative pour plusieurs raisons objectives. Commençons par le fait que ce sont des ressortissants de pays frères et amis et ils sont, de ce fait, les bienvenus. Ils sont hébergés dans les meilleures conditions dans des structures d'accueil et mangent tous à leur faim. Nous devons également nous pencher sur leur prise en charge médicale dans la mesure où certains parmi eux sont porteurs de maladies transmissibles.»*

Le CRA prévoit, dans ce contexte, trois équipes mobiles dans les circonscriptions de Tamanrasset, Djanet et Adrar.

«Nous avons tous les moyens matériels et humains nécessaires pour venir en aide à ces contingents de réfugiés qui déferlent de plusieurs régions affectées par les guerres et la famine. Aucun besoin d'une quelconque assistance étrangère dans ce domaine n'est ressenti. **A. Djafri**

MOULOUD HAMROUCHE RENCONTRE DES REPRÉSENTANTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

«L'armée doit cesser d'être la base sociale du pouvoir»

L'Algérie ne deviendra jamais une puissance régionale qui jouera un rôle de pivot dans la région si l'armée continue à être la base sociale du pouvoir», affirme l'ancien chef de gouvernement, Mouloud Hamrouche. Intervenant lors d'une conférence-débat avec des acteurs de la société civile, dont des syndicalistes, des militants du mouvement associatif et des universitaires, organisée au siège du RAJ à Alger, il estime qu'il est temps d'entreprendre de nouvelles démarches pour sortir le pays de la zone de crise qu'il traverse depuis un quart de siècle. *«On entend souvent dire que l'Algérie est un pays pivot et une puissance régionale. Elle ne le sera jamais si l'armée ne cesse pas d'être la base sociale du pouvoir. Une armée moderne suppose un Etat moderne, qui obéit à des règles universelles bien établies. Je ne suis pas en train de comploter contre l'armée. Mais je dis seulement que cette impasse est dangereuse. Il faut sortir de cette impasse. Cela fait un quart de siècle que le pays est en crise et que la violence s'est ancrée (…). Essayons une autre démarche»*, explique-t-il en réponse aux questions des participants.

Cette nouvelle position n'est pas, selon lui, un reniement de celle qu'il avait exprimée avant la dernière élection présidentielle en appelant l'armée à jouer un rôle dans ce processus. Il explique son appel à l'institution militaire. Celui-ci, soutient-il, était justifié par plusieurs facteurs, dont *«la situation régionale explosive et les craintes que le choix des hommes lors de la dernière présidentielle ne mènent à l'implosion de l'armée»*. *«J'ai dit faites attention, car à cause du choix des hommes, nous allons faire imploser l'armée. Il fallait interpeller les consciences et rappeler que le militaire doit être loyal à la patrie et non pas aux hommes et que l'armée sert un Etat et ne peut pas être un outil entre les mains d'un groupe»*, précise-t-il.

Ce faisant, Mouloud Hamrouche regrette la mise à la retraite des militaires «politisés» sous prétexte de la professionnalisation d'une institution *«qui était pourtant professionnelle depuis l'indépendance»*. *«Nous avons aujourd'hui une armée composée d'enfants algériens, dont la majorité est issue des couches sociales modestes. Ces jeunes ont une bonne formation, mais pas une bonne conscience politique. Et cela, je le considère comme un manque»*, souligne l'ex-militaire. Et d'ajouter : *«Il y a eu des études sur le rôle de l'armée aux Etats-Unis dans les années 1960 et 1970. Des écoles ont conclu que dans les pays tribalisés, l'armée, du fait de sa formation, de son profil, de son fonctionnement et de l'accès à une forme de modernité, peut être une chance pour dépasser les clivages tribaux ; dans l'armée, on obéit au chef, au grade, à la discipline, à une organisation et non pas à sa tribu.»*



La rencontre tenue au siège du RAJ a regroupé des syndicalistes, des militants du mouvement associatif et des universitaires

PHOTO : D. R.

«LE SYSTÈME EST UN DANGER POUR LE PAYS»

Revenant sur la nécessité de sortir le pays de l'impasse actuelle, l'orateur souligne d'emblée *«l'échec des politiques appliquées jusque-là, dans lesquelles le citoyen n'a pas eu de place»*. *«Le régime a travaillé pour lui-même ; ce fait de travailler pour le système a fait qu'il est aujourd'hui arrivé à ses limites : il n'arrive plus à se renouveler et à renouveler ses hommes. C'est lui qui menace le pays, ce ne sont pas les 40 millions d'Algériens»*, martèle-t-il.

Mais comment envisage-t-il l'avenir ? Mouloud Hamrouche tente d'expliquer sa vision. Il émet ainsi des réserves sur *«les appels à la transition»*. *«Le terme transition signifie rupture avec le pouvoir en place. Mais la transition pose aussi des problèmes de leadership. On a besoin d'un renouveau»*, estime-t-il. Selon lui, il faut *«militer d'abord pour le changement»*. Mais pas n'importe comment. *«Faire le changement passe par deux types de procédure. Il y a l'effondrement et la grande révolte qui donnent naissance à un pouvoir qui émerge de la rue. Et cela n'est pas une solution. Les exemples ont montré que cela débouche sur un pouvoir plus dur qui celui qui était en place»*, argumente-t-il.

Partant du constat que le pays n'est pas encore démocratique et qu'il y a toujours une faiblesse de la classe politique, qui n'arrive plus à parler à la société, il plaide pour une démarche *«ordonnée et raisonnée»* afin de réaliser l'objectif du changement. *«Il faut changer par un processus raisonné, construit, et des solutions élaborées afin d'amener les gens, petit à petit, sur cette voie consistant à réorienter ce grand bateau qu'est l'Algérie. Il faut des doses calculées et éviter l'effondrement»*, soutient-il, arguant que *«la société algérienne n'est pas au même niveau de maturité que celle de la Tunisie»*. *«Nous, nous sommes restés une société de masse, composée d'individus»*, ajoute-t-il.

Appelant à la construction d'un Etat qui ne devrait pas être confondu avec le pouvoir, Mouloud Hamrouche met en garde également contre les manœuvres du régime qui tente *«de clore le débat sur le changement à travers les consultations sur la révision constitutionnelle»*. Il annonce, dans la foulée, qu'il a été invité par Ahmed Ouyahia à prendre part à ces consultations. *«Je n'ai pas encore donné de réponse»*, nous a-t-il déclaré à l'issue de cette rencontre.

Madjid Makedhi

SELON *EL DJEICH*

Le MDN veut mettre sur pied «une base industrielle solide»

Le ministère de la Défense nationale entend apporter sa contribution efficace et effective à la mise sur pied d'une «base solide» pour les industries lourdes et moyennes, a souligné la revue *El Djeich* dans son éditorial du numéro de mai 2014. Ces industries *«imprimeront un puissant souffle au processus de développement national à travers la constitution d'un réseau industriel complémentaire et équilibré et la création de postes d'emploi permanents et stables dans différentes spécialités techniques autant que scientifiques»*, a relevé la revue. *«Les efforts du ministère de la Défense nationale en matière de production dans le domaine des industries mécaniques, en partenariat avec d'autres acteurs nationaux et étrangers, ont été couronnés de succès»*, se réjouit le mensuel.

Dans ce cadre, la revue a noté que ce succès a été concrétisé par la production et la sortie du premier camion, sous le label Mercedes-Benz, des chaînes de l'usine de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) de Rouiba. *«Dans un proche avenir, seront également produits différents modèles de camions, bus, véhicules 4x4, moteurs, composants électroniques et électriques, dans nombre d'usines réparties sur le territoire national»*, a ajouté *El Djeich*. *«Il est attendu que ce partenariat soit un facteur contribuant à la formation et à la qualification des travailleurs algériens dans différentes spécialités techniques et administratives et ouvre le champ à la sous-traitance avec les petites et moyennes entreprises nationales dans le but de les intégrer dans le processus de dynamisation de l'économie nationale»*, a souligné la même source.

La revue a ajouté que le ministère entendait également mettre sur pied *«une base industrielle solide, en traitant avec des partenaires de stature internationale d'une part, et du transfert de technologie et de connaissance, afin d'être en mesure de satisfaire la demande du marché national représenté par le secteur militaire ainsi que les entreprises publiques et privées, d'autre part»*, projetant de se tourner vers l'exportation et la pénétration des marchés internationaux dans le domaine des industries mécaniques.

R. P. et agence

DES JURISTES SE PRONONCENT SUR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Une mouture faite dans la précipitation

Une nouvelle Constitution sur mesure. Attendue comme une «révolution», la copie de ce que devait être la réforme constitutionnelle de Abdelaziz Bouteflika a déçu. Le texte, rendu public jeudi pour servir de base à des discussions autour de la nouvelle Loi fondamentale, n'apporte rien de nouveau en dehors du retour à la limitation de mandats présidentiels à deux. Alors qu'il avait promis une réforme «consensuelle», Abdelaziz Bouteflika, qui a confié le projet à des juristes à la réputation établie, a remis une copie *«rédigée dans l'urgence»* afin de parer *«à une absence physique du chef de l'Etat»*.

Contacté hier, Boudjemaâ Ghechir, avocat et ancien président de la Ligue algérienne des droits de l'homme, ne trouve rien de nouveau à ce texte proposé par le chef de l'Etat. Pour l'avocat, la copie bouteflikienne, que les laudateurs présentent comme révolutionnaire, n'apporte *«rien de nouveau»*. *«J'ai l'impression que le texte a été rédigé dans l'urgence, afin de palier à l'absence physique du chef de l'Etat. Le reste n'est que maquillage»*, estime M. Ghechir. Ce dernier ajoute que *«pour palier ce vide, le chef de l'Etat fait semblant de donner plus de prérogatives au Premier ministre. Or, dans les faits, un pouvoir attribué est un pouvoir qu'on peut retirer. Le Président reste donc le maître du jeu»*. Plus grave encore, ajoute le juriste, *«le texte est très mal rédigé, en arabe et en français»*.

Et pour boucler la boucle, l'avocat inscrit au barreau de Constantine donne une preuve que la copie de Bouteflika est le produit d'un bricolage : *«Les rédacteurs du texte ont augmenté le nombre des membres du Conseil constitutionnel pour offrir plus de place aux rentiers du système. Mais ils n'ont même pas remarqué que le nombre (pair) de 12 peut poser problème en cas d'égalité des voix lors des délibérations ! C'est du n'importe quoi !»* Le défenseur des droits de l'homme rappelle que, dans le principe, cette institution peut être saisie par n'importe quel citoyen.

«C'EST DE LA LITTÉRATURE»

L'avis est partagé par un autre militant des droits de l'homme, Noureddine Benissad, qui estime que le Conseil constitutionnel, vrai garant du respect de la Constitution sous d'autres cieux, ne *«peut être saisi que par une minorité de la population. C'est du n'importe quoi»*. Selon le président de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme, qui n'a même pas reçu le document de la présidence de la République, *«la copie présentée par Bouteflika n'apporte rien du tout, en dehors du retour à la limitation des mandats»*. Le reste «existe» dans l'actuelle Constitution, précise encore Me Benissad. Même lorsqu'on lui pose la question sur l'article relatif à «la protection des juges», Me Benissad trouve que cela n'a pas de sens puisque *«ce sont des textes qui existent dans l'actuelle loi»*, mais qu'il y a un décalage entre la Loi fondamentale qui garantit l'indépendance du pouvoir judiciaire et la réalité qui donne le pouvoir au chef de l'Etat d'être lui-même président du Conseil supérieur de la magistrature.

Autre oubli de cette copie du pouvoir : tamazight n'est pas promue langue officielle. *«Si nous ne réglons pas la question de l'identité nationale, nous n'aurons rien réglé»*, affirme Boudjemaâ Ghechir, qui qualifie le «maquillage» de ce projet de *«simple littérature»*. C'est ce qui résume la volonté du pouvoir et sa vision des réformes politiques.

Ali Boukhlef

LE LITIGE DURE DEPUIS 2009

L'IBC et la CNAN attendent la décision de la Cour de cassation de Paris

La CNAN et Pharaon-CTI sollicitent depuis 2011 un arbitrage international ● Ce litige concerne essentiellement le paiement à IBC des loyers des navires et les coûts de réparation de certains bateaux ● Les huit navires sont actuellement en dehors des eaux territoriales algériennes.

Le contentieux opposant le groupe algérien CNAN à son associé Pharaon-CTI autour des modalités de cession des huit navires immobilisés à l'étranger se corse. Les deux parties, qui sollicitent depuis 2011 un arbitrage international, n'arrivent toujours pas à se mettre d'accord sur les procédures à suivre en vue de vendre les bateaux en question. Alors qu'ils se sont entendus sur le principe de vente de ces navires, la CNAN et son partenaire jordano-saoudien butent sur la problématique du rapatriement de l'argent.

EN ATTENTE DE LA DÉCISION FINALE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Le litige entre la CNAN et le groupe Pharaon-CTI a été introduit au niveau de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCI) et également à la London Maritime Arbitrators Association (LMAA). Ce litige concerne essentiellement le paiement à IBC des loyers des navires et les coûts de réparation de certains bateaux.
Une première sentence a été rendue par la LMAA en faveur d'IBC, condamnant Pharaon-CTI à payer 9 millions de dollars. Une deuxième sentence a été rendue par la CCI de Paris en faveur de Pharaon-CTI. Sentences contre lesquelles CNAN et IBC ont fait appel. Ces derniers attendent la décision finale de la Cour d'appel de Paris. Gérés par la joint-venture International Bulk Carries (IBC), les huit bateaux sont actuellement en dehors des eaux territoriales algériennes : quatre d'entre eux sont en Malaisie, trois en Grèce et le huitième, *MV Blida*, détourné par des pirates somaliens en janvier 2011, est, semble-t-il, au Kenya. Cette joint-venture, rappelons-le, a été créée en partenariat entre la CNAN, qui détient 49% des actions, le groupe saoudo-jordanien Pharaon-CTI (49%) et Laradji Mustapha Abdelwahab, un ressortissant algérien établi à Damas (Syrie), qui détient 2%. Ce dernier ne donne cependant aucun signe de vie depuis plus d'un an.
Une étude technico-économique, réalisée par un bureau d'études algérien, a préconisé la vente des navires en l'état. Cette vente rapporterait 11 millions de dollars. Selon le directeur général d'IBC, Nasser Eddine Mansouri, «*les navires ont été construits entre 1978 et 1982. Ils dépassent les 30 ans d'âge. Le coût de leur maintenance est faramineux. La solution idoine reste leur cession car la moyenne d'âge de la flotte mondiale varie entre 12 et 15 ans, ce qui ne permet pas à nos navires de concurrencer les armateurs étrangers sur le marché international*».

UNE VENTE DE 11 MILLIONS DE DOLLARS

Cependant, il observe que «*la partie étrangère a jugé que la vente de navires proposée par le bureau d'études ne l'arrange pas actuellement ; préférant attendre la décision de la Cour d'appel de Paris, alors que le bon sens veut, comme préconisé par l'expert, que les navires soient vendus et que les fonds soient rapatriés*». Et de préciser : «*La décision de la vente doit être approuvée à l'unanimité par l'ensemble des actionnaires.*»
Initialement, le contrat de cession est indéfini, sauf que la location de ces navires s'étend de la période de septembre 2007 à septembre 2012, selon les termes du contrat. «*Le groupe Pharaon-CTI a cessé de payer la location des navires à partir de septembre 2008, au lendemain de l'effondrement du taux de fret au niveau mondial d'au moins 90%, suite à la crise des subprimes survenue en 2008*», explique M. Mansouri. «*C'est le prétexte avancé par la partie étrangère mais le contrat est clair. La réparation et les charges, ainsi que les salaires de l'équipage doivent être assurés par Pharaon-CTI*», rappelle M. Mansouri. Il ajoute que «*la location est de l'ordre de 3,6 millions de dollars par an pour les 8 navires. Elle reconnaît qu'elle doit verser 9 millions de dollars, le cumul de la location de 2008 à 2012, tout en exigeant les 11 millions de dollars statués par le tribunal de Paris*».
En effet, un autre point de discorde est relatif au prix de réparation de trois navires. Le groupe saoudo-jordanien a exigé des sommes jugées exorbitantes, dépassant les standards internationaux. «*Sur les 8 navires, 5 étaient aptes à la navigation selon le code maritime. 3 autres sont à réparer pour le compte d'IBC. Mais pour la réfection des bateaux le* Nememcha *et le* Nedroma, *les prix des travaux, 11 millions de dollars, présentés par Pharaon-CTI, sont exagérés. Nous avons refusé de payer. Le tribunal de Londres, qui se charge des conflits d'affrètement, nous a donné gain de cause. Mais la partie adverse fait prévaloir la décision de Paris.*»

REDÉPLOIEMENT DES 360 TRAVAILLEURS D'IBC

«*Entre les départs à la retraite, les décès et les changements d'entreprise, il reste 165 éléments d'IBC à redéployer, dont 150 navigants et 15 sédentaires. Ils sont dispatchés dans différentes entreprises portuaires, de Ghazouet à Annaba, et d'autres rejoindront des filiales de la CNAN*», explique M. Mansouri. C'est ce que confirme le syndicaliste de l'entreprise, Rabah Yitouchène. «*La CNAN prévoit un plan de développement, dont l'acquisition de 27 navires. Les travailleurs d'IBC feront profiter de leur expérience les filiales de l'entreprise*», estime le directeur d'IBC. ***Mehdi Bsikri***

DÉBAT SUR L'EXPÉRIENCE DES CHAÎNES PRIVÉES EN ALGÉRIE

L'ouverture du champ médiatique, une illusion ?

L'expérience des chaînes privées en Algérie a été au centre d'une rencontre organisée, jeudi dernier, à l'université des sciences islamiques Emir Abdelkader de Constantine.

En effet, à la faveur de l'ouverture du champ médiatique, nous assistons à une floraison de chaînes de télévision dont l'appréciation est mitigée. Le journaliste et non moins membre du Forum international de la presse, Ali Djerri, estime qu'«*il est un fait que ces chaînes ont pu nous faire sortir du monopole de la télévision publique qui a été longtemps boudée. Actuellement, le citoyen, même s'il n'est pas satisfait de cet apport, trouve quand même une autre façon de faire dans l'audiovisuel*». Cependant, notre interlocuteur ne se fait pas beaucoup d'illusions et prévient au contraire que l'avenir de ces chaînes n'augure rien de bon pour la simple raison qu'elles ont été créées dans une totale opacité, à partir de l'étranger, d'où une problématique de taille : «Peut-on réellement faire un bilan de toute cette activité ?», tient à souligner Ali Djerri, qui exerce comme consultant pour une chaîne privée algérienne. Il va encore plus loin en rappelant le rôle «mesquin» de certaines chaînes lors du dernier scrutin présidentiel. «*Les récentes élections ont eu le mérite de révéler l'essence même de certaines chaînes privées qui se sont allègrement fait l'écho du pouvoir. Certaines ont carrément pris la défense d'un candidat au détriment d'un autre*», a-t-il déclaré. Et d'expliquer : «*Pour ces services, il y a eu un retour d'ascenseur et seul l'argent et certaines promesses de régularisation ont été assurés.*» C'est tout dire d'une situation qui ne peut que générer ces piètres résultats, pourtant, comme tenait à nous le rappeler notre vis-à-vis, qui assure qu'actuellement l'Algérie est à la traîne de beaucoup de pays du Moyen-Orient et même d'Afrique du Nord.
Intervenant lors de cette rencontre organisée par l'association La presse de demain, en collaboration avec l'université Emir Abdelkader, le docteur Leïla Filali pose un problème de taille : l'opinion publique. Pour elle, ce sont les médias sous toutes leurs formes qui reproduisent fidèlement l'opinion publique par un travail professionnel et plus près de la réalité du citoyen. «*Or, ce que nous constatons par le biais de la télévision publique est que l'opinion publique ne reflète nullement la réalité qui est mise en avant sur nos supports médiatiques*, dit-elle. *Il y a comme un travail à contre-courant qui s'opère et les causes sont à rechercher dans un pouvoir qui maintient une certaine chape de plomb qui le prémunit de toute attaque. Les chaînes ou les journaux qui remplissent le paysage médiatique n'offrent pas à leur tour un moyen pour situer l'opinion publique, tant les intérêts des uns chevauchent les attentes des autres. La confusion l'emporte et l'opinion publique en Algérie se cherche toujours.*» ***N. Benouar***

BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE

2,1 millions d'Algériens ont séjourné à l'étranger en 2013

● Le tourisme national a du mal à rivaliser avec les destinations étrangères qui déploient de véritables stratégies de conquête du marché algérien.

La 15e édition du Salon international du tourisme et des voyages (Sitev) a planté son décor à la Safex (Alger) avec un slogan qui se veut accrocheur : «L'Algérie : un territoire, des destinations». En réalité, ce sont les destinations étrangères qui raflent, sans surprise, la mise. La Tunisie, par exemple, en fait un rendez-vous incontournable pour vanter le charme de ses contrées. Certes, ce pays n'est plus *«terre de sérénité»*, mais met en avant un autre slogan : «Libre de tout vivre». La Turquie est aussi une destination en vogue.

Le renforcement des vols de la Turkish Airlines – 3 de et vers Alger, ouverture de lignes à Oran et Constantine – va donner des ailes à cette destination déjà très prisée. Istanbul propose ses vestiges culturels et monuments religieux et Antalya sa côte baignée par des eaux azur. Les Algériens aiment voyager et vivre d'autres expériences sous d'autres cieux. Selon les statistiques officielles de 2013, quelque 2 135 523 sorties d'Algériens ont été enregistrées, soit une hausse de 11,77% par rapport à l'année précédente. Concernant les entrées des touristes à fin 2013, les autorités avancent le chiffre de 2 732 731, soit une hausse de 3,75%, dont 964 153 étrangers et 1 768 578 Algériens résidant à l'étranger. La présence d'établissements de gestion touristique, sous la tutelle de Gestour, est justifiée bien plus pour montrer l'état d'avancement des projets de modernisation que pour proposer des formules de vacances. L'ONAT, qui a certes connu une mauvaise conjoncture, ressort la tête de l'eau. Sans tomber dans l'autosatisfaction, les efforts de redressement de l'entreprise ont abouti à des résultats, même si *«le chemin reste encore long»*, reconnaît Mohamed-Cherif Selatnia, son directeur général. Si le secteur enregistre 1063 agences et 136 succursales, la plupart (90%) activent dans le tourisme émetteur, ce qui va à contresens des objectifs du gouvernement qui axe sa stratégie sur le réceptif. Un certain relâchement dans l'application des directives a été constaté dans ce domaine.

Kamel Benelkadi


PHOTO : D. R.

Le Salon du tourisme est toujours à la recherche de sa vocation

KARIM CHERIF. *Président de la Fédération nationale des hôteliers*

«La date du Sitev est mal choisie pour la promotion du produit touristique local»

Karim Cherif, président de la Fédération nationale des hôteliers (FNH), nous donne son éclairage sur le développement de ce secteur.

Propos recueillis par **Kamel Benelkadi**


PHOTO : D. R.

Quel est l'objectif de votre participation au Sitev ?

Il s'agit de mieux nous faire connaître. Nous sommes une association qui regroupe l'ensemble des exploitants hôteliers des secteurs public et privé et des chaînes internationales. Il est vrai que la carence essentielle du secteur hôtelier est la qualité. Les prestations sont très moyennes et les prix élevés. Nous les sensibilisons sur la formation et la mise à niveau en s'adossant à des professionnels qui maîtrisent l'expertise et les techniques des métiers de l'hôtellerie et de la restauration.

Nous sommes présents en force au Sitev parce que c'est le Salon incontournable qui rassemble l'ensemble de la chaîne touristique en Algérie (agences de voyages, tours opérateurs, offices de tourisme…). Toutefois, nous considérons qu'un salon de ce genre n'est pas forcément le meilleur moment pour faire la promotion de produits touristiques. En effet, les touristes se préparent dès la fin des vacances (octobre), quand arrive le mois de mai, c'est une période où il y a moins d'opportunités de drainer des flux touristiques.

Ce Salon a son importance, mais il est une vitrine un peu trop importante pour des stands des pays étrangers qui viennent prendre de la clientèle algérienne. Il faudrait faire un autre Salon national qui bénéficie de la reconnaissance des pouvoirs publics.

Le discours du gouvernement est axé sur le tourisme interne.

Comment analysez-vous ce segment de marché ?

Nous pensons que la priorité serait de construire d'abord un tourisme accessible aux nationaux. Les conditions ne sont pas encore complètement réunies pour drainer des flux touristiques internationaux. Nous nous intégrons à la feuille de route du Schéma directeur de l'aménagement touristique (SDAT), c'est l'axe majeur avec l'augmentation des infrastructures touristiques, il y a des mesures incitatives qui permettent un décollage.

Qu'en est-il de l'investissement hôtelier ?

Il y a à l'horizon 2015 plus de 680 établissements hôteliers en construction, dont 80% sont en phase de finalisation. Le parc hôtelier augmente, c'est-à-dire qu'il y a eu des politiques de promotion dans le domaine de l'investissement. Il y a un accueil bienveillant des autorités : par exemple, les walis sont conscients qu'on ne peut développer une région qu'à partir du moment où on peut garantir aux investisseur où se loger.

Les chaînes étrangères qui s'installent en Algérie représentent-elles une concurrence ou une complémentarité ?

C'est une complémentarité. La concurrence permet l'élévation de la qualité du produit et la baisse des prix. Les chaînes étrangères n'ont pas forcément investi, mais elles sont axées sur l'expertise, la formation. Nous avons besoin de ces chaînes en Algérie.

K. B.

MARCHÉ DES SODAS ET JUS

Le nouveau plan de bataille de Hamoud Boualem

La marque de boissons gazeuses Hamoud Boualem se dote d'un plan d'investissement, d'un logo légèrement relooké et d'un nouveau slogan. Face à une rude concurrence à laquelle fait face la marque, ses responsables trahissent l'impatience et vont en guerre afin d'améliorer le score de Hamoud Boualem sur le marché local. Pour ce faire, un plan d'investissement de 3 milliards de dollars a été minutieusement concocté dans les labos de l'entreprise.

Il s'agit surtout de mettre sur pied une nouvelle usine à Boufarik (Blida), dont la mise en marche est prévue pour le premier trimestre de l'année prochaine. Cette nouvelle usine, qui s'ajoutera aux sept sites de production existants, devrait créer 200 emplois et produire 1,8 million de litres de boissons par jour. Au lancement de cette nouvelle usine, le site de Belcourt (Alger) n'existera plus, du moins dans sa vocation initiale, précise Lyamine Lerari, directeur des approvisionnements à Hamoud Boualem, s'exprimant lors d'une conférence de presse tenue à l'hôtel Sofitel d'Alger.

Face à une concurrence menée essentiellement par les géants mondiaux des boissons gazeuses, Hamoud Boulem est contraint de relever un des défis les plus importants de son histoire. La marque emblématique de sodas algérienne doit se repositionner sur le marché et grignoter de nouvelles parts.

Ce qui semble sûr, c'est que Hamoud Boualem parie sur ses atouts à même de peser sur le marché : une recette qui ne risque pas de vieillir, une identité qui s'affirme davantage, la qualité de ses boissons, un plan marketing plus offensif et une nouvelle gamme de produits déjà en cuisine.

En effet, une nouvelle gamme light (Selecto light et limonade blanche version light) arrivera dans quelques semaines sur le marché, accompagnée de jus en bouteille de petit format, en attendant la gamme de produits destinée aux enfants, commercialisable dès la mise en marche du site de Boufarik. Avec ces nouveautés, le soda algérien le plus réputé entend rehausser ses rendements.

En 2013, Hamoud Boualem a réalisé un chiffre d'affaires de 11 milliards de dinars.

L'entreprise évolue au rythme d'une croissance annuelle de 10%, semblable à la croissance du marché qui tourne également autour de 10%.

D'après le directeur des approvisionnements de la marque, les bénéfices de l'entreprise sont totalement réinvestis chaque année. Hamoud Boualem produit annuellement 370 millions de litres de boissons entre sodas et jus. La marque exporte ses produits vers l'Espagne, la Belgique, la France, l'Angleterre et le Canada.

A une question qui évoquait l'interdiction, récemment, des sodas Hamoud Boualem sur le marché américain, Lyamine Lerari a expliqué que cette interdiction était liée à une guéguerre économique que se livrent Américains et Européens, dont Hamoud Boualem était le *«dommage collatéral»*.

A l'avenir, la marque s'affairera à affiner une nouvelle stratégie : plutôt que d'envoyer des cargaisons vers ses marchés traditionnels, Hamoud Boualem négocie actuellement avec un partenaire français la production de sa gamme de sodas et jus dans l'Hexagone.

Ali Titouche

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Plus de 500 déclarations de soupçon par an

Les banques sont à ce jour en première ligne de la lutte contre le blanchiment d'argent et les transferts illicites de devises. Selon un bilan de la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF), les banques transmettent en moyenne plus de 500 déclarations de soupçon par an. En termes plus précis, la CTRF a reçu 582 déclarations de soupçon de la part des banques en 2013 contre 558 en 2012 et 590 en 2011. Des déclarations qui ont abouti à la saisine de la justice en ce qui concerne 35 dossiers entre 2011 et 2013, tandis que seuls deux dossiers ont fait l'objet de poursuites pénales en 2010.

Aussi, l'ensemble des informations reçues et traitées en 2013 ont donné lieu à des pré-enquêtes et des saisines éventuellement à l'étranger, et principalement des institutions nationales. La CTRF a ainsi adressé 335 saisines aux administrations fiscales, douanières et du commerce, et 75 aux services de sécurité. Si le bilan de l'institution en charge de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme relève une certaine stabilité dans l'action de la CTRF, il dénote de la nécessité de certaines améliorations à apporter au dispositif de lutte.

Ainsi, est-il indiqué, si le rôle des institutions financières, notamment les banques, a été déterminant grâce à la mise en place d'un système d'alerte et d'une approche basée sur les risques conformément aux nouvelles lignes directrices diffusées par la Banque d'Algérie en septembre 2013, reste la problématique des professions libérales, non financières et qui échappent à l'autorité monétaire. Ainsi les professions soumises à l'obligation de déclaration de soupçon telles que définies dans l'article 4 de l'ordonnance du 13 février 2012 relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, à l'exemple des notaires, commissaires aux comptes, agents immobiliers, concessionnaires automobiles, commissaires-priseurs, intermédiaires en opérations de Bourse, etc., devront, eux aussi, se soumettre aux mesures de vigilance en la matière.

La CTRF note aussi certaines améliorations à apporter, dans la forme, dans les déclarations de soupçon transmises par les établissements financiers. Ceux-ci ayant transmis plus de 1800 déclarations en 2013, chiffre à revoir, selon les propos du président de la CTRF, Abdennour Hibouche, certaines pèchent par le fait d'être non conformes au modèle établi par décret en 2006.

La CTRF note ainsi que contrairement au travail des banques, les déclarations transmises par certains établissements financiers sont incomplètes en ce qui concerne l'identification du client ou même la nature de l'infraction.

M. Hibouche a, par ailleurs, estimé qu'au-delà du travail de la CTRF, les quatre pôles pénaux spécialisés, compétents en matière de crime organisé, ont traité un nombre beaucoup plus important d'affaires liées au blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de corruption, notamment aux cours des trois dernières années.

Et d'ajouter que de leur côté, la Banque d'Algérie et les services des Douanes algériennes établissent à l'encontre des opérateurs des PV d'infraction à la législation des changes et des PV d'infractions douanières lesquelles sont des infractions sous-jacentes à des opérations de blanchiment d'argent. *«Le fait est que la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ne concernent pas seulement la CTRF mais l'ensemble des administrations»*, a-t-il conclu. **Melissa R.**

ABDENNOUR HIBOUCHE. *Président de la CTRF*

«Des mesures et procédures nécessitent d'être adaptées»

Propos recueillis par Melissa Roumadi

L'inspection générale de la Banque d'Algérie a spécifié aux banques de la place, il y a quelques mois, que les mesures prises en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme sont inadaptées. Dans quelle mesure le sont-elles ?

La Banque d'Algérie et les banques jouent pleinement leur rôle en ce qui concerne le contrôle, la transmission des déclarations de soupçon et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Il n'y donc ni défaillance ni carence. Cependant certaines mesures et procédures nécessitent d'être adaptées. En matière de blanchiment d'argent, l'approche adoptée dans les places du monde entier est celle basée sur les risques. C'est en ces termes qu'il faut comprendre les nouvelles lignes directrices de la Banque d'Algérie. Toutes les banques appliquent le principe de connaissance du client. Et ces mesures de vigilance et d'approche par les risques entrent dans le cadre du principe de connaissance du client. Cela induit la mise en place d'une vigilance renforcée sur les clients à risque. Il y a trois facteurs sur lesquels repose cette approche par risques : le facteur client ou risque client, le risque induit par la transaction ou l'opération en elle-même et enfin le risque pays.

Concrètement, qu'est-ce que cela peut induire ?

Selon les lignes directrices de la Banque d'Algérie, le risque client peut, à titre d'exemple, concerner, dans les cas où les transactions s'opèrent des circonstances inhabituelles, les clients non résidents, les sociétés dont le capital est détenu


PHOTO : DR

par des mandataires et les activités qui nécessitent beaucoup d'espèces (cash). Le risque pays implique les pays ayant fait l'objet de sanctions internationales comme ce fut le cas en 2011 de la Libye. Il s'agit aussi des pays désignés comme n'appliquant pas les recommandations du Groupe d'action financière (GAFI) en matière de blanchiment d'argent, autrement dit les paradis fiscaux. Pour ce qui des opérations, les principaux facteurs de risque concernent la gestion de patrimoine et de fortune, les opérations qui n'impliquent la présence physique des parties et les transactions anonymes.

Existe-t-il aujourd'hui des transactions financières anonymes en Algérie ?

Les transactions anonymes sont aujourd'hui interdites en Algérie. Mais il y a quelques années, les bons de caisses anonymes existaient avant d'être supprimés définitivement.

Existe-t-il un listing de pays considérés comme étant risqués par rapport à d'autres ?

Il n'y a pas de liste de ce genre. Il faut savoir que même si certains pays appliquent les dispositions de lutte contre le blanchiment d'argent, il existe un dispositif fiscal permettant la création de sociétés offshore ou centres offshore. Néanmoins, c'est en fonction des risques qui peuvent découler de certaines opérations de commerce extérieur que l'on peut identifier ces centres offshore ou ces pays.

A partir de quel moment une banque peut-elle considérer qu'une transaction avec tel pays ou tel centre offshore peut présenter un risque de transfert illicite et de blanchiment d'argent ?

Ce n'est pas selon les pays, mais selon le type de transactions. Il faut rappeler que des mesures ont été prises par le gouvernement pour lutter contre les transferts illicites de devises. C'est ce qui permet de situer les choses par rapport à une infraction. Si le transfert est autorisé et respecte les conditions légales, quel que soit le pays de destination, rien n'interdit l'exécution de l'opération de commerce extérieur. Par contre, s'il y a un soupçon concernant une infraction, par rapport au transfert, au mouvement de fonds, à l'identité de la société, etc., la banque se doit de prendre l'initiative des mesures nécessaires, et ce, quel que soit le pays de destination.

Ne pensez-vous pas que l'autorité de contrôle a décelé une sorte d'incompréhension de la part de banques des dispositions du règlement du 28 novembre 2012 concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ?

Les banques sont soumises à quatre obligations. La première est la transmission des déclarations de soupçon à la CTRF, la deuxième est le contrôle interne, la troisième est la formation et la quatrième est la nomination d'un correspondant chargé d'analyser et de trier les dossiers de déclarations de soupçon avant leur transmission à la CTRF. Je voudrais préciser que chaque banque doit avoir un programme de formation de son personnel aux dispositifs de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. On ne peut donc pas dire qu'il y ait une mauvaise compréhension. Peut-être dans certains cas particuliers, mais de manière générale, les banques assimilent le dispositif.

Or, la Banque d'Algérie ne peut pas cibler une ou deux banques pour rappeler les lignes directrices, elle rédige donc une note générale. Il faut savoir que les banques appliquent le dispositif, elles disposent d'un programme de formation et transmettent les déclarations de soupçon.

Ressentez-vous une différence entre les banques publiques et les banques privées en ce qui concerne l'adaptation aux nouvelles dispositions de lutte contre le blanchiment d'argent ?

Les banques publiques ont pour elles l'application stricte des dispositifs. Quant aux banques privées, elles bénéficient de l'avantage de bénéficier d'un outil de traitement performant qui leur permet de traiter les informations et détecter les opérations et transactions à risque. Les banques publiques sont performantes en se fiant à leurs personnels et à une application stricte de la réglementation. Cependant, il existe un projet aujourd'hui pour l'acquisition de l'outil au profit des banques publiques, chose qui leur permettra d'être encore plus performantes.

La majorité des déclarations de soupçon proviennent des banques et établissements financiers. N'y aurait-il pas d'autres sources ?

La réglementation en vigueur prévoit à la charge de certaines professions non financières l'obligation de déclaration de soupçon. Cela concerne des professions libérales comme les avocats, les notaires, les huissiers de justice, les commissaires-priseurs, les commissaires aux comptes, les experts-comptables et comptables agréés, les courtiers, etc. Néanmoins et à ce jour, la CTRF n'a reçu aucune déclaration de soupçon les concernant. Toutefois la CTRF a diffusé des lignes directrices destinées à ces professions.

Nous allons organiser des rencontres via les conseils de l'ordre pour expliciter le dispositif. Chaque profession a sa propre autorité de supervision et de régulation. On peut traiter les déclarations de soupçon par le biais de ces autorités.

Croyez-vous que ces professionnels devraient comprendre qu'ils sont sous le coup d'une responsabilité pénale dans les cas avérés de blanchiment d'argent ?

C'est tout à fait le cas. Il est vrai que jusqu'à présent la CTRF n'a pas traité des dossiers du genre. Mais il ne faut pas perdre de vue cet aspect des choses. A titre d'exemple, les commissaires aux comptes ont une double responsabilité : le fait de certifier de faux comptes tombent sous le coup d'une responsabilité pénale. Et si les comptes certifiés dissimulent un blanchiment d'argent, le commissaire aux comptes tombe sous le coup d'une deuxième responsabilité pénale. Les services de sécurité ont d'ailleurs géré ce genre de cas. **M. R.**

EL MARSA : MANQUE DE MOYENS DE TRANSPORT

Les transporteurs qui desservent la localité de Aïn Taya à partir de la station de transport urbain de Qahouet Chergui continuent de ne pas desservir la ville d'El Marsa.

En dépit des multiples démarches menées par les responsables locaux afin d'obliger les propriétaires de bus à entrer dans la ville, la situation perdure. *«Cette situation pénalisante, particulièrement pour les étudiants et les élèves, dure depuis très longtemps. Le premier arrêt de bus se trouve à près d'un kilomètre du centre-ville. Afin de rejoindre cet arrêt, nous sommes contraints de nous lever très tôt, car il se trouve sur les abords de la RN 24»*, déplorent des écoliers.

Le président de l'APC, Belhadj Hassen, avait dans un précédent entretien, suggéré de réquisitionner les bus de l'APC pour transporter les écoliers et les travailleurs.

Les habitants d'El Marsa continuent à faire face à d'énormes difficultés pour se déplacer en dehors de leur commune. *«Il faut que la direction du transport intervienne pour contraindre les propriétaires des bus à entrer dans la ville d'El Marsa, d'autant que le détour qu'ils doivent effectuer n'est pas énorme»*, déclarent les habitants de la commune.

TASSALA EL MERDJA: TRAVAUX DE REVÊTEMENT

A Tassala El Merdja, toutes les artères de la commune ont été bitumées, que ce soit les artères principales ou les chemins secondaires.

Le taux d'avancement de ces travaux est à hauteur de 30%, nous dit-on au niveau de l'APC. Plusieurs quartiers et lotissements de la commune ont bénéficié de ces travaux, à l'instar du tronçon qui va de la RN 36 vers Douéra, de la RN 67 vers Koléa et de la RN 01 vers Boufarik. Signalons que le chef-lieu de la commune de Tassala El Merdja est devenu au fil des mois un véritable chantier.

Le centre-ville est actuellement en pleine métamorphose, notamment sur le plan des aménagements des trottoirs, de l'éclairage public et des espaces verts.

SECTEUR DU TRANSPORT DÉFAILLANT DANS LA CAPITALE

Le projet d'un centre de régulation de la circulation reporté

● A tous les problèmes liés à l'absence de technicité des responsables algériens, s'ajoute l'anarchie dans le secteur des transports : transport public défaillant, chauffeurs de taxi grincheux, absence de lignes dans certaines localités, particulièrement à la périphérie, copinage, etc.

Les projets du secteur des transports à Alger peinent à démarrer. L'avis d'appel d'offres national et international pour une mise en place d'un centre de régulation de la circulation vient d'être déclaré infructueux. Lancé en début d'année par la direction des transports d'Alger, le projet porte sur la fourniture, l'installation et la mise en service d'un centre de régulation.

«Quatre entreprises étrangères ont déjà soumissionné, mais aucune entreprise nationale par manque de technicité chez nos opérateurs. Deux sociétés espagnoles, une autrichienne et une coréenne ont présenté leurs différentes offres. L'ouverture des plis a eu lieu le 9 avril dernier. L'évaluation des offres est en cours et, dans un mois, l'entreprise choisie sera connue et installée», a indiqué le directeur des transports de la wilaya d'Alger, Rachid Ouezzane, lors d'un précédent entretien à *El Watan.* Finalement, la direction d'El Biar n'a retenu aucune de ces entreprises soumissionnaires. S'agit-il du coût excessif proposé par les soumissionnaires, ou d'un manque de «technicité» des postulants ?

Aucun motif n'a été avancé par cette administration à laquelle la tutelle a confié la réalisation du projet important prévu depuis plusieurs années. Le projet, annoncé en grande pompe en début d'année, risque de prendre plusieurs mois avant d'être réalisé. Selon M. Ouezzane, la réalisation de cet équipement qui devrait être localisé à Vieux Kouba n'est guère facile. *«C'est un projet très complexe. Il nous permettra de gérer la circulation à partir d'un centre. On connaîtra en temps réel la situation exacte de la circulation. Des logiciels, des capteurs, des caméras de surveillance, des panneaux à messages variables permettront de réguler la circulation et augmenter la capacité dynamique des routes.*



PHOTO : H. LYES

La capitale étouffe. Vivement la mise en place d'un centre de régulation de la circulation !

Il nous sera possible d'augmenter la capacité d'exploitation des voies existantes», signale le directeur. Et d'ajouter : *«Il faut néanmoins signaler que la direction ne va pas attendre l'achèvement de tous les travaux pour la mise en place des capacités du centre. La première opération concernera les 500 carrefours dotés de feux de signalisation, un ancien projet qui sera intégré dans le système de régulation. Il faut savoir qu'il y a déjà des caméras installées. On a aussi un réseau de fibre optique déjà en place. Le siège de quatre étages est aussi en cours de réalisation à proximité du lycée de mathématiques de Vieux Kouba, non loin du parking à étages»*. Plusieurs projets annoncés par le département de Amar Ghoul sont laissés en rade. Annoncée pour le début d'année par l'ex-ministre des Transports, la mise en service des télécabines de Bouzaréah est reportée à juillet prochain. La pose des câbles et les essais, justifie-t-on encore, risqueraient de prolonger encore de plusieurs semaines supplémentaires ce délai. Les parkings aussi connaissent des contretemps dus, signale-t-on, au désengagement des partenaires étrangers choisis par le ministère des Transports. Le tramway connaît des arrêts successifs, particulièrement depuis l'extension de la ligne vers Qahouet Echergui. A tous ces problèmes liés à l'absence de technicité des responsables algériens, s'ajoute l'anarchie dans le secteur des transports : transport public défaillant, chauffeurs de taxi grincheux, absence de lignes dans certaines localités, particulièrement à la périphérie, copinage, etc.

Nadir Iddir

INSTANTANÉ

M. Tchoubane

Le «neqqây», le «chambit» et l'écoresponsabilité

Quelque chose ne tourne pas rond dans la cité, notamment depuis que les Epic ont pris le relais du CPVA, dans le cadre d'une certaine restructuration, dans le dessein de responsabiliser chaque établissement dans la gestion de la ville et l'impliquer dans la bonne gouvernance. Mais qu'en est-il présentement, où un chapelet d'Epic dont la qualité de service laisse à désirer, dont Erma, Hurbal, Asrout, Edeval, EGPFC, ECMU, Presco, EGCTU, Arts et culture et je ne sais quoi encore... Ils sont à pied d'œuvre avec un statut juridique qui est, faut-il dire, loin de coller au caractère industriel et commercial. Parmi la quinzaine d'Epic, n'oublions pas Netcom qui s'emmêle balais et brouettes, qu'il accompagne de micro-bennes dégoulinantes de lixiviat. Il y a l'incivisme, me diriez-vous : les gens balancent leurs ballots d'ordures n'importe où, n'importe comment et n'importe quand ! Ce problème redondant, sur lequel les gestionnaires de la ville et la société civile se rejettent la responsabilité au point où on a appris à composer avec le décor crade de nos lotissements, est devenu chronique. Netcom ou Extranet, croyant faire bien, ont réussi à multiplier les points noirs où s'entassent à longueur de journée et de nuit les bacs à ordures à ciel ouvert. Mais qui est chargé de débarrasser ces bacs, une fois la tâche de collecte journalière des «neqqayîne» (appelés à tort «zeballine»), entreprise ? Le concierge, ce gardien et employé d'immeuble, qui n'existe plus ou sont-ce nos «bien-pensants» qui ont commis la bêtise de le supprimer ? Chacun fait ce que bon lui semble dans la géographie qui l'abrite, alors que sous d'autres latitudes le syndic des concierges a toujours pignon sur rue. Dans la foulée de ce sujet sur l'écoresponsabilité, on chuchote par-ci par-là à propos de la réhabilitation de la fonction de garde-champêtre, ces traditionnelles patrouilles pédestres qui, autrefois, sillonnaient en îlotage les espaces publics, sensibilisaient la plèbe pour un meilleur cadre de vie, dissuadaient les frondeurs et signalaient les imperfections constatées dans la voirie et les quartiers alentour. Cette brigade active et efficace, qu'on appelait — lorsque j'étais encore petit, pour reprendre l'expression d'un collègue — garde-champêtre ou plus trivialement «chambit», avait pour mission de rappeler à l'ordre ceux qui auraient cette fâcheuse tendance à faire de l'espace public un «beylicat», tout en verbalisant les pollueurs sonores, les voleurs d'énergie électrique et autres pirates du réseau AEP. Ce qui n'est pas le cas, présentement, de la police de l'environnement, dont la mission est confinée dans l'établissement des constats.

DOUAR BEN ZIANE (BORDJ EL KIFFAN)

TRAVAUX AU RALENTI ET CONGESTION ROUTIÈRE

Les travaux de doublement du tronçon de route reliant la rocade sud à Ben Zerga, dans la commune de Bordj El Kiffan, sont toujours à l'arrêt au niveau de douar Ben Ziane. A cet endroit, la progression des travaux a été longtemps retardée par des lenteurs dans la réalisation d'une partie d'un pont qui traverse l'oued El Hamiz. A partir de ce pont, le doublement s'est arrêté net, créant ainsi un goulot d'étranglement. Les automobilistes empruntant cette route convergent tous au niveau de ce pont sur trois, quatre, voir cinq files. Aux heures de grande affluence, les files de voitures peuvent atteindre plusieurs centaines de mètres. Les voitures venant en sens inverse sont obligées de rouler au pas devant un ralentisseur, puis passé cet obstacle, il ne leur reste qu'une étroite voie pour continuer leur chemin, car les voitures venant de l'autre sens occupent toute la chaussée. *«Cet endroit est devenu un calvaire pour les automobilistes. Rares sont les moments où la circulation y est fluide»*, déplore un automobiliste. *«La cause principale de cette importante congestion ce sont les travaux de doublement de la chaussée qui sont à l'arrêt. A partir du pont, la chaussée se rétrécit, formant un goulot d'étranglement»*, poursuit-il. En dépassant le pont, les automobilistes sont également confrontés à des embouteillages tout le long de cet axe routier. Arrivés au lieudit Quahouet Echergui, la chaussée se rétrécit également à cause du passage de la ligne du tramway et des travaux qui sont en cours. Certains automobilistes, notamment ceux qui se rendent à Dergana, avaient la possibilité d'éviter ce passage à grande circulation en empruntant une déviation, mais qui est actuellement fermée pour cause de travaux sur la ligne du tramway. La circulation routière dans toute cette zone de l'est de la capitale est très dense. Les habitants qui travaillent en ville passent des heures entières dans les embouteillages. L'ouverture de la ligne du tramway n'a pas été d'un grand secours, puisque ce dernier met plus d'une heure et demie pour arriver au terminus, au Ruisseau. Pour les habitants de la région qui travaillent à Bab Ezzouar, Sorécal, Bordj El Kiffan ou à Cinq Maisons, ce moyen de transport leur convient parfaitement, mais pour ceux qui doivent se rendre à Alger, il est préférable de prendre le bus.

K. S.

HORAIRES DES PRIÈRES
Alger et ses environs

DIMANCHE 18 MAI 2014

Fadjr........	03:49
Chorouk.....	05:40
Dohr............	13:20
Asser...........	16:33
Maghreb.....	19:49
Îcha.............	21:27

REPORTAGE

NÉGLIGÉE PAR L'ETAT, ENFONCÉE PAR LES SIENS

Ouled Rahmoun sombre dans l'oubli

Les APC se succèdent, la malvie persiste.

Située à une trentaine de kilomètres au sud de Constantine, la commune de Ouled Rahmoun pâtit de la marginalisation et d'une mauvaise gestion chronique. C'est pourtant l'une des plus anciennes communes de la wilaya. Elle a été créée en 1890. Sa gare était un repère incontournable tout le long de la période coloniale. Un habitant a tenu à nous faire savoir qu'elle a été très utile aux forces armées durant les deux guerres mondiales. Rachid Nedjaï, retraité, habitant Ouled Rahmoun, s'est porté volontaire pour nous servir de guide. Profondément affligé par l'état de déliquescence dans lequel se trouve sa ville, il fera cette réflexion : «*La vie s'arrête à l'entrée de notre commune !*» En effet, nous remarquons, dès l'accès à cette agglomération, qu'il n'y a pas le moindre panneau de signalisation indiquant le chemin. «*Les personnes étrangères à la ville ont tendance à se perdre, et c'est pire encore durant la nuit car il n'y a pas d'éclairage public*», souligne-t-il. Ayant gros sur le cœur, notre retraité nous confie qu'il y a des années que beaucoup de projets ont été lancés mais que jusqu'ici aucun n'a été achevé. Il en veut pour exemple le projet d'un marché de proximité à l'entrée de la commune. Lancé en 2002, le taux d'avancement des travaux n'a pas atteint les 50%. Pis encore, nous dit-il dépité, au jour d'aujourd'hui, il est carrément abandonné. Il nous cite encore l'exemple du stade communal dont les travaux entamés en 2009, demeurent inachevés. Malgré cela, et curieusement, le terrain a été réceptionné en l'état, et mis à la disposition des équipes. «*Allez voir ! Les gradins sont encore à l'état de coffrage et les autres travaux ont été abandonnés voilà des années, exposant l'ouvrage à la dégradation. Comment se fait-il que dans ce stade bordé de déchets et exposé à la dégradation, l'on organise des tournois où diverses équipes viennent jouer ?*» s'interroge-t-il. Et la piscine ? Elle est pourtant achevée, mais elle est dans un tel état de déliquescence, que ça fait mal au cœur ! Elle est pleine d'eaux usées et autres objets hétéroclites. Et les douches, relativement terminées, elles restent désespérément fermées. La dernière fois que la presse a mis à nu ces aberrations, le P/APC au lieu de prendre les mesures qui s'imposent, n'a fait que sanctionner le gardien qui a laissé entrer le journaliste. Qui dit mieux ? La commune compte aussi une salle de sport qui se trouve à proximité du siège de la Seaco. Elle non plus n'est pas encore achevée. «*A quoi servent nos élus ? Ils n'ont fait que laisser la situation s'aggraver*», se demandent les habitants que nous avons rencontrés sur place. En parallèle, et pour de plus amples informations sur les projets lancés et restés inachevés, nous avons joint par téléphone le maire d'Ouled Rahmoun, Mohamed Chettab. Il nous dira d'emblée que le projet de marché à l'entrée de la commune a été «*abandonné par ses prédécesseurs parce que non réussi*». Concernant le stade et la crèche, deux projets en cours de réalisation, selon notre interlocuteur il ne reste que l'aménagement extérieur, «*d'autant plus que le délai des travaux n'a pas encore expiré*», souligne-t-il.






PHOTOS: EL WATAN

Le stade communal, l'abattoir, et la cêche, les 370 logements, des exemples de la gabegie

UNE GESTION UBUESQUE

Les habitants d'Ouled Rahmoun n'ont cesse de dénoncer l'incompétence et le manque de planification des projets de la part des responsables qui se sont succédé à la tête de leur commune. Avec l'argent gaspillé, les responsables auraient pu faire d'Ouled Rahmoun un vrai paradis sur terre, estiment-ils. «*Nous souffrons depuis des années des conditions de vie déplorables; aucun P/APC n'a réussi à changer au mieux cette commune, pourtant les moyens ne manquent pas, c'est plutôt la compétence et la bonne volonté qui manquent*», martèle un habitant qui a refusé de nous livrer son nom par crainte de représailles. Selon lui, la majorité des quartiers souffrent de malvie. A titre d'exemple, il décrit, en ces termes, le cas du quartier Rabah Zaâmta, situé en plein centre-ville : «*Durant l'hiver, nous ne pouvons fermer l'œil la nuit à cause des intempéries et leurs conséquences catastrophiques sur les habitations ; en été nous ne pouvons pas respirer à cause des odeurs nauséabondes se dégageant des déchets répandus un peu partout.*» Il a ajouté que ces habitants sont en permanence exposés au danger. D'autant plus que l'abattoir, sis dans ce quartier, est, d'après lui, devenu un repaire pour les drogués et autres alcooliques. «*Nous avons contacté les différents P/APC mais nos doléances sont restées sans écho*», fait-il remarquer, à bout de nerfs. D'autres faits gravissimes ont été encore évoqués par notre interlocuteur. Les lieux de culture et de loisirs pour les jeunes, -qui s'ennuient à mourir-, sont inexistants. Idem pour les établissements scolaires. Une école construite il y a 10 ans dans une agglomération nommée Cila, n'a jamais ouvert ses portes. Un vrai scandale ! Les élèves se trouvent contraints de faire un trajet de plusieurs kilomètres pour rejoindre l'école de Ghorab. «*Les responsables doivent faire d'abord une prospection des lieux avant de lancer des projets, et de s'assurer de leur utilité pour les habitants, à l'instar de celui de la crèche qui a été construite à Chennouf M'barek il y a plus de 5ans, avant de connaître le même sort que celui de l'école susmentionnée. A ma connaissance, 80 % des femmes à Ouled Rahmoun sont des femmes au foyer et elles préfèrent garder elles-mêmes leurs enfants. Je me demande sur quels critères cette crèche a été construite dans cette commune rurale?*» s'emporte notre guide.

Pour se justifier, le P/APC nous a déclaré que la plupart des maisons qui se trouvent à proximité de l'abattoir ont été construites de manière illégale. Selon lui, il y a plusieurs années que les habitants de ce quartier ont été relogés. Mais il y a toujours ceux qui reviennent aux bidonvilles dans le but d'obtenir d'autres logements. Pour l'abattoir, l'édile souligne qu'il sera restauré et fermé, «*car il ne génère aucun gain*». Questionné au sujet de l'école du village Cila, il nous dira qu'elle est fermée à cause du manque d'élèves. «*Il y a le transport scolaire pour ces élèves, ils n'ont aucun problème à rallier l'école d'El Ghorab*», a-t-il insisté. Il n'en demeure pas moins que Ouled Rahmoun a besoin d'une sérieuse prise en charge par ses responsables locaux !

Yousra Salem

LOGEMENTS NON DISTRIBUÉS

Les habitants expriment leur impatience face à la lenteur accusée dans l'opération de distribution des quotas de 200 et 370 logements. «*Cette commune est bordée de bidonvilles et au lieu de loger les riverains, les responsables veulent intégrer les noms de leurs proches dans les listes des bénéficiaires, même s'ils n'ouvrent pas droit au logement social. Ça nous fond le cœur de rester les bras croisés face à ces logements fermés et exposés à la dégradation. Pourtant l'un des projet a été réalisé dans le but d'éradiquer les habitations précaires situées dans les plus vieux quartiers de la ville*», accuse un retraité, Rachid Nedjaï. Il ajoute que ces lenteurs poussent les gens vers la fraude et la construction illégale de logements. En revanche le maire assure que la liste des bénéficiaires des 370 logements est finalisée et c'est à la commission de désigner la date de distribution. «*Les 200 logements qui restent ont été construits dans le but d'éradiquer les bâtisses précaires. Mais après mon arrivée, j'ai réalisé que seulement 10 % des dossiers ont été étudiés. Nous venons juste de terminer l'étude de tous les dossiers et les logements seront distribués avant le Ramadan*», a-t-il promis. Pour conclure, il nous a fait savoir qu'il va faire une deuxième consultation des lieux pour solutionner les problèmes posés. Y. S.

UN BIEN COMMUNAL OCTROYÉ À UN PARTICULIER SUR DÉCISION DE JUSTICE

Un commerçant exploitant un local à l'avenue Aouati Mostefa se voit sommé par une décision de justice, de vider les lieux. Ce dernier nous informe qu'une tierce personne, propriétaire d'un immeuble, réclame haut et fort le local en question, et de surcroît à la faveur d'une décision de justice. Cependant, le titre de propriété de cet immeuble, dont nous détenons une copie, ne justifie pas cette réclamation. Mieux encore, les documents, aussi bien ceux du Cadastre que ceux des Domaines, définissent clairement le statut de bien communal du lieu en question. Trois expertises réalisées abondent par ailleurs dans ce sens : le local objet du litige est la propriété de la commune de Constantine. Contacté par nos soins, le maire de Constantine, Seïf-Eddine Rihani, tout étonné, nous promet de prendre en charge ce problème en se portant partie civile dans cette affaire. «*Je vais ordonner une commission pour une autre expertise qui confirmera que le local en question est la propriété de la commune, et à partir de là, j'engagerai une action en justice pour un rétablissement des droits et de la commune et du locataire*», nous a-t-il déclaré. Selon un juriste, à qui nous avons posé la question, «*la commune doit intervenir en sa qualité de tierce opposition. Il est de son devoir de défendre son patrimoine, elle en est comptable.*» Le secrétaire général de la commune nous fait savoir, quant à lui, que le problème réside au niveau de la direction du patrimoine et qu'à ce titre, c'est un dossier qui doit s'ouvrir pour connaître les tenants et aboutissants de cette affaire. Il fera cette réflexion édifiante : «*Il y a comme une odeur de roussi, mais je préfère attendre pour en savoir davantage.*» Notons qu'une lettre a été transmise à ce même secrétaire général afin la mairie fasse valoir ses droits sur ce local. Une affaire à suivre, évidemment, surtout qu'en parallèle, un élu de cette même APC a été mis sous mandat de dépôt pour malversation. L'enquête suit son cours et pourrait révéler bien des indélicatesses faites au nom de la mairie. ***N. Benouar***

13 BLESSÉS DANS 5 ACCIDENTS DE LA ROUTE

L'on a enregistré, ce vendredi, un total effarant de13 blessés, dans 5 accidents de la route ; ils sont âgés entre 20 et 55 ans, apprend-on auprès de la Protection civile. Sur la RN3, au niveau des virages de Bekira, il y a eu deux accidents. Notons que cette route est particulièrement meurtrière. Durant la même journée, trois autres accidents ont eu lieu à Hamma Bouziane, à la cité Riad, et à Zouaghi, à proximité de l'échangeur de l'autoroute Est-Ouest. Les blessés ont été évacués aux hôpitaux et cliniques les plus proches des lieux des accidents par les éléments de la Protection civile. ***Y. S.***

VACCINATION CONTRE LA FIÈVRE APHTEUSE

Une centaine de vétérinaires sont mobilisés à Constantine pour une campagne de vaccination préventive contre la fièvre aphteuse, a-t-on appris jeudi auprès de l'inspection vétérinaire de la direction des services agricoles (DSA). Un quota de 30 000 doses de vaccin a été attribué à la wilaya de Constantine dans le cadre de cette campagne, selon la même source, qui a souligné que près de 5 000 têtes bovines ont déjà été vaccinées depuis mercredi dernier à travers l'ensemble des communes de la wilaya.

Des visites d'inspection ont été effectuées dans les marchés à bestiaux et dans les abattoirs, conformément aux instructions de la tutelle, a ajouté la même source, soulignant que les agriculteurs-éleveurs ont été instruits à l'effet de mettre en place les dispositifs nécessaires de désinfection à l'entrée des exploitations et de chaulage des accès des enclos abritant les animaux. La limitation des mouvements du cheptel à travers les wilayas a également été conseillée aux éleveurs, a-t-on souligné, rappelant que depuis l'apparition, en Tunisie, de foyers de fièvre aphteuse, une maladie d'origine virale hautement contagieuse, des mesures rigoureuses ont été mises en œuvre pour prémunir le pays contre cette maladie. Il a notamment été décidé de suspendre toute importation d'animaux ou de produits animaliers provenant de Tunisie. Les wilayas de l'Est sont réparties en zones dans le cadre de cette stratégie de prévention, avec des orientations et des instructions spécifiques pour chaque zone. Un certificat sanitaire du cheptel est obligatoire pour tout déplacement, a-t-on encore précisé. ***(APS)***

CONGRÈS MÉDICAL MAGHRÉBIN

Le cancer au cœur des débats

Plus de 400 participants, venus du Maghreb et d'Europe, prennent part au 43ème congrès médical maghrébin qu'abrite, durant deux jours, l'EHU d'Oran.



PHOTO : DR

Le 43ème congrès médical maghrébin se déroule à l'EHU d'Oran

Deux amphithéâtres et 3 salles ont été réservés aux 400 participants du 43ème congrès médical maghrébin qu'abrite, durant deux journées, l'Etablissement hospitalo-universitaire du 1er Novembre 1954 (EHU). Cette manifestation, à laquelle ont pris part les spécialistes en chirurgie venus du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) et d'Europe (France, Espagne, Portugal), a pour objectif, dira le Professeur Boubekeur, chef de service à l'EHU et Président du comité d'organisation, de comparer les travaux, expériences et innovations maghrébines aux expériences européennes. En somme, il s'était agi de rapprochement maghrébo-européen dans le domaine médical. Ce 43ème congrès, poursuit-il, est le second qu'abrite la wilaya d'Oran. Il a pour thème *«Thrombose et cancer : vers un consensus»* car, souligne le professeur, *«il faut qu'on travaille ensemble, notamment pour lutter contre ce phénomène du cancer qui prend de l'ampleur et qu'il faudrait prendre en charge médicalement. Les structures et les équipements existent, il faut développer, dans ce but, les ressources humaines. Il faut également que les différents hôpitaux (militaires, privés et publics) agissent en commun»*. Aussi, l'organisation de cette manifestation assurera au personnel médical et paramédical présent une formation sur place. Au cours de ce congrès médical, qui, pour rappel, aura lieu du 17 au 18 mai, les organisateurs ont prévu des tables rondes qui traiteront des colites inflammatoires, des cancers de l'ovaire, de la chirurgie pariétale et du pied diabétique. Les conférences porteront, pour leur part, sur les nouvelles molécules en oncologie ainsi que les nouveautés sur les métastases hépatiques des cancers colorectaux. Il est prévu enfin des communications libres avec vidéo-forum et symposium.

Hadj Sahraoui

MÉDICAMENTS

Les pharmaciens en conclave

Près de 400 pharmaciens relevant de la Section Régionale, qui englobe les wilayas d'Oran, Mascara et Mostaganem, ont pris part, samedi à l'hôtel *Sheraton*, à une rencontre scientifique de mise à niveau, d'information et de sensibilisation. Il s'agit de la Troisième Journée Scientifique qui est traditionnellement organisée sous l'égide de la Section Ordinaire Régionale d'Oran avec, au programme, des thèmes traitant de l'assurance qualité dans l'industrie pharmaceutique et biologie médicale, les risques cardiovasculaires et les H.T.A, le traitement du diabète, l'impact des résistances bactériennes aux antibiotiques, l'aspect médicolégal des médicaments psychotropes et la commercialisation frauduleuse des produits pharmaceutiques sur le territoire national . Pour ce dernier point, en vue de sensibiliser les pharmaciens d'officines, la Section Ordinaire vient d'éditer, à l'occasion de ces journées, une lettre d'information pour la mise en garde concernant la détention et la commercialisation de ces produits. C'est ainsi, ont indiqué MM. Gaouar Nabil et Berrezoug Chakib, membres de la Section d'Oran, que *«le conseil de l'Ordre des pharmaciens est le seul garant de l'éthique professionnelle et préserve la moralité du pharmacien d'officine»*. Afin de lui d'éviter des poursuites judicaires ou administratives, cette lettre met en garde tous les pharmaciens inscrits au tableau de l'Ordre et les invite à dénoncer toute attitude ou pratique quotidienne de ce négoce douteux qui nuit à leur profession et porte atteinte à la santé du citoyen. Dans cette lettre, la section ordinaire rappelle les principaux chapitres de la Loi 08-13 du 20 juillet 2008 relative a la protection, la promotion de la santé ainsi que les mesures pénales prévues dans ce texte de loi. Pour sa part, le Président du Conseil National des Pharmaciens, M. Benbahmed Lotfi, a indiqué que *«les thèmes proposés lors de ces 3ème Journées scientifiques viennent ainsi renforcer la formation médicale continue de cette corporation et permettent surtout une mise à niveau du personnel en exercice pour une bonne pratique déontologique»*. Il a annoncé à l'assistance que le Conseil National des Pharmaciens prendra part aux Assises Nationales de la Santé prévues le 16 juin prochain à Alger, par un apport de plusieurs recommandations et suggestions.

Tegguer Kaddour

SANTÉ

LA SOCIÉTÉ SAVANTE ORANAISE D'ONCOLOGIE VOIT LE JOUR

Plus d'une centaine de spécialistes et praticiens en oncologie, gastro-entérologie et endocrinologie de plusieurs wilayas du pays ont pris part, mercredi après-midi, au niveau de l'hôtel *Le Méridien*, à un séminaire de formation médicale continue qui a débattu des tumeurs neuroendocriniennes et de leur prise en charge. Cette rencontre a été organisée par le professeur Djilllali Louafi, doyen du département d'endocrinologie du CHUO. Dans son intervention d'ouverture, le professeur a expliqué : *«Sachant qu'il existe un très grand nombre de variétés de tumeurs neuroendocrines, elles constituent un groupe de tumeurs hétérogènes, susceptibles de naître en tous points de l'organisme, le plus souvent dans les poumons, l'intestin grêle, l'estomac, le rectum, d'où l'importance de cette rencontre de formation médicale en raison de l'absence de chiffres statistiques reflétant l'incidence de cette maladie qui survient aux alentours de 40 à 60 ans.»*
Le professeur Djilali Louafi a également saisi l'occasion pour annoncer à l'assistance la fondation, à partir du 26 mai prochain, de la Société savante oranaise d'oncologie dont le siège sera situé au Centre d'accueil des enfants cancéreux, sis à la rue Mirauchaux.

T. K.

OUED TLELAT

UN NOUVEAU-NÉ RETROUVÉ SANS VIE

L'affaire du bébé de deux mois retrouvé sans vie et enterré près de la Cité des 100 logements sociaux d'Oued Tlélat intrigue plus d'un. Après plusieurs jours, aucun présumé coupable n'a été arrêté. Pourtant, selon quelques indiscrétions du voisinage du lieu du crime, plusieurs suspects ont été interrogés par les enquêteurs, et on croit savoir que des tests d'ADN ont été effectués mais rien de probant pour le moment. Cependant, la PJ est déterminée à élucider ce crime abominable. Revenons aux faits : *«C'est un gardien de nuit de l'entreprise mitoyenne avec la Cité, qui, attiré par une odeur nauséabonde, a découvert le corps du bébé en phase de décomposition»*, confie un habitant des lieux.

Noureddine B.

CITÉ AKID LOTFI

UN PROJET CONTESTÉ

Les habitants de la cité des 104 logements de Akid Lotfi, à l'Est d'Oran, ont organisé, samedi, un rassemblement de protestation pour dénoncer les atteintes à un espace vert par un investisseur qui a bénéficié d'un lot de terrain à bâtir dans un projet inscrit au CALPIREF. Après plusieurs démarches auprès du Directeur de l'urbanisme, les contestataires envisagent d'ester en justice le promoteur pour ces dépassements, par le biais de leur association «El Mousalaha».

T. K.

OÙ SORTIR À ORAN ?

MUSÉE ET DIRECTION DE LA CULTURE : de 10 h à 15 h, expositions, conférences, défilés de costumes traditionnels et rencontres musicales, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des musées (JIM) dont les thèmes ont été définis par le Conseil international des musées.

INSTITUT FRANÇAIS : 10 h, conférence sur le rôle du travail dans les inégalités sociales face aux cancers professionnels, en collaboration avec l'Unité de Recherches en Sciences sociales du GRAS. Cette Conférence sera animée par la sociologue et Directrice des recherches sur la santé du travail à L'INSERM.

T. K.

HORAIRES DES PRIÈRES

Fajr	04h16
Dohr	13h00
Asr	16h47
Maghreb	20h02
Isha	21h36

OUARGLA

La fraude commerciale à la lumière de la charia

● Sous le patronage du wali de Ouargla et en coordination avec l'association locale de protection du consommateur, la Direction des affaires religieuses et l'Union des commerçants et artisans de la wilaya, une journée d'étude sur la fraude commerciale à la lumière de la charia a été organisée en fin de semaine à Ouargla, en vue d'élaborer une typologie de la fraude commerciale, d'améliorer les règles de protection du consommateur du point de vue islamique et de consolider un panel de sanctions efficaces et dissuasives.



PHOTO : EL WATAN

La mise en place de dispositifs anti-fraude sur la base des préceptes de la sunna et de la charia

Modérée par le président de la Fédération algérienne des consommateurs (FAC), l'ingénieur Zaki Hariz, la journée a été co-animée par Abdelhafid Bensaci et Mohamed Abidi, enseignants à l'université de Ouargla et Laghouat, en plus de Salah Khouiled, Zoubidi Mohamed et Abdelmalek Daoui, cadres à la direction des affaires religieuses de Ouargla. Point de convergence entre les différents orateurs : l'urgence de la mise en place de véritables dispositifs de lutte anti-fraude et des processus de prévention et de contrôle inspirés de la charia et de la sunna pour booster la lutte contre la fraude.

ISLAM ET FRAUDE

L'islam proscrit formellement toute fraude ou duperie dans les transactions commerciales. Des principes d'éthique régissent tous les aspects de la vie, y compris les actions économiques et commerciales qui ne font pas exception. Le droit islamique s'attache principalement aux relations entre le commerçant et l'acheteur, en dressant différents principes directeurs tels que le respect de la parole, la loyauté des pratiques commerciale et l'interdiction de toute forme de tricherie et de tromperie. C'est dans ce cadre que doit être comprise la proscription de la fraude en islam. D'où ce célèbre hadith du Prophète de l'islam (QSSSL) : *«Celui qui nous trompe n'est pas des nôtres.»*
Habituellement, la jurisprudence distinguait quatre types de fraude : mélanger un bon produit à un autre (comme mélanger le lait avec de l'eau), donner à un produit une apparence avantageuse de manière artificielle pour augmenter son poids ou son volume (comme asperger d'eau des légumes pour faire croire qu'ils sont frais), remplacer par une autre la partie extérieure d'un produit (comme recouvrir d'or un lingot de fer), cacher les défauts d'un produit dont l'acheteur ne saurait avoir connaissance. Le Coran et la sunna définissent ainsi le champ des possibles de l'action humaine et indiquent un certain nombre de limites, la vie économique est donc empreinte de morale et de justice sociale. L'homme est responsable devant Dieu de la manière dont il gère ce qui lui est remis en dépôt.

TYPOLOGIE DE LA FRAUDE COMMERCIALE

Même si elles ne sont pas chiffrables, les pratiques commerciales déloyales et les infractions commerciales qui empoisonnent la société sont remarquablement détectables, la recrudescence des actes de tromperie et la diversification des formes de la fraude rendent difficile la définition exacte de la fraude et d'une typologie descriptive juste. Les orateurs se sont donc limités aux trois fraudes les plus courantes, à savoir les duperies sur les produits vendus, les composants et quantités, en plus des infractions relatives aux prix.
Le commerçant qui, dans le but de gagner un bénéfice illicite, au demeurant la raison principale qui incite à la fraude commerciale et à toutes sortes d'infractions, est donc prêt à égarer, mystifier, tricher sans prendre en compte tous les principes moraux, religieux et professionnels.

RECOMMANDATIONS PRATIQUES

Décortiquant la réalité de la fraude dans la société algérienne d'aujourd'hui, la journée d'études organisée à l'hôtel Lynatel de Ouargla n'a pas manqué de mettre à la disposition des décideurs une série de recommandations pratiques en vue de lutter plus efficacement contre la fraude. En premier lieu, l'élaboration d'un accord entre tous les partenaires impliqués, obligeant tous les commerçants à respecter les valeurs éthiques dans leurs transactions, l'implication de la mosquée, de la société civile et des médias dans la sensibilisation est d'une importance capitale, estiment les experts qui ont également souligné l'utilité d'organiser des sélections périodiques en vue d'honorer les meilleurs traders et commerçants en termes d'engagement éthique.
Il a également été suggéré de penser à la mise en place d'une cellule de suivi multisectorielle pour évaluer la mise en œuvre de ces recommandations et développer des concepts afin de freiner la propagation de la fraude.

Chahinez Ghellab

ILLIZI

RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

La direction de la distribution d'électricité et de gaz d'Illizi vient de mettre en service 19 transformateurs visant l'amélioration de la distribution de l'énergie électrique à travers le territoire de la wilaya. Selon Abdelkader Biter, directeur de l'entreprise, *«cette opération s'inscrit dans le cadre du programme d'urgence de 2014, où un total de 27 transformateurs électriques a été retenu à cette opération qui contribuera à l'amélioration de la distribution de l'énergie électrique dans la wilaya et mettra fin aux coupures répétées du courant notamment en période estivale marquée par des pics de consommation»*. Le plan prévoit la mise en place de 12 transformateurs dans la commune de Djanet, 5 dans celle d'Illizi, dont 2 à Belbachir, 2 à Sidi Bouslah et 1 à la cité de Takbalt. M. Biter précise, en outre, l'installation de 3 transformateurs dans la commune de Bordj Omar Driss, 3 à In Amenas, 2 à Bordj El Haouès et 2 à Debdeb. Par la mise en service de 19 transformateurs, la direction de distribution d'électricité et de gaz d'Illizi a réussi la prouesse d'assurer une couverture de 71% du programme d'urgence de 2014.

Bouda Brahim

VANDALISME SUR LE RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

Une pratique réservée jusque-là aux grandes villes du pays à l'instar d'Alger, Blida ou Oran et autres métropoles, et qui vient s'ajouter aux multiples désagréments du quotidien à Ouargla, désormais grande ville saharienne. Il s'agit du vol et autres actes de vandalismes opérés sur le réseau téléphonique, dans plusieurs quartiers de la ville. Un phénomène en recrudescence, pratiqué par des inconnus, qui ont trouvé un stratagème assez rusé pour opérer sans pour autant éveiller les soupçons ni se faire prendre. Et pour cause, ces groupes d'individus, dont on ne connait jusque-là pas les motivations et les objectifs, opèrent à chaque fois dans un quartier différent de la ville, pour passer inaperçus. Mais il semblerait que les voix commencent à s'élever contre ce phénomène, qui est devenu un handicap pour les usagers d'Algérie Télécom, car la bande a décidé de saccager le réseau du quartier Saïd Otba, en période où la plupart des établissements scolaires et autres institutions publiques sollicitent les services des Télécom pour la convocation des candidats aux différents cycles scolaires à l'occasion des examens de fin d'année. De même que pour les universitaires qui ont fort besoin de ce service pour l'envoi de leurs travaux par le biais de l'internet. Cet acte de vandalisme a été largement condamné par les habitants du quartier, qui ont déposé une plainte auprès des services judiciaires concernés. Mais le problème qui se pose, c'est que ces groupes continuent d'agir, sans que rien ne soit fait pour contrer ce problème, qui ne cesse de se proliférer et qui pénalise les usagers au quotidien, sans parler du coût économique des réparations sur le Trésor public, qui dépense des sommes faramineuses pour effectuer les réparations nécessaires. Cet état de fait met en cause la stratégie dépensière des pouvoirs publics et met Algérie Télécom, les services de sécurité et la justice au pied du mur.
Il faut absolument mettre fin aux agissements des saboteurs des réseaux et faire en sorte que ce trafic de câble cesse définitivement. C'est pourquoi la population s'élève et appelle toutes les instances et les responsables concernés à prendre les décisions nécessaires pour mettre un terme à cette situation, garantir la sérénité des habitants et l'amélioration du cadre de vie du simple citoyen.

Walid Mazouni

NAISSANCE DU 1er CENTRE DE PROSPECTION DES JEUNES TALENTS SPORTIFS FÉMININS DU SUD

Le forum pour l'éducation physique et sportive, Foreps de Ouargla, a organisé, vendredi dernier, une journée de prospection et d'orientation au niveau des structures de l'école primaire Aïcha Nouaceur. Plus de 250 fillettes scolarisées venues dans la joie accompagnées de leurs parents ont pu accéder à cette présélection assurée par des techniciens et experts dans cinq disciplines olympiques. Cette action intervient à la fin de l'année scolaire en vue de mettre sur rail le projet du premier centre de prospection des jeunes talents sportifs féminins du sud du pays. Une structure qui ouvrira ses portes dès la rentrée scolaire prochaine, a annoncé Ahmed Bendifallah, membre fondateur du Foreps et ancien président de la fédération d'haltérophilie. Les fillettes, sportives en herbe au talent certain, ont donc pu être orientées selon leur gabarit, leur profil sportif et leur vocation propre afin de commencer, dès septembre prochain, une formation spécialisée en athlétisme, hand-ball, volley-ball, football et haltérophilie. A retenir pour le moment, la réussite de cette première expérience et l'affluence record enregistrée vendredi matin au niveau de l'école primaire Aïcha Nouaceur qui abritera désormais la première pépinière de jeunes talents sportifs féminins de Ouargla et du Sud , a déclaré Smaïl Henida, président du Foreps et entraîneur fédéral de football. Un retour sur l'événement vous sera proposé dans notre prochaine édition.

Houria Alioua

Coup de filet

Agissant sur renseignements, les gendarmes de la section de recherches de Ouargla ont interpellé, jeudi, dans la commune de Ouargla, deux personnes à bord d'un véhicule de marque Toyota Yaris, en possession de 95 g de kif traité et 50 g d'une poudre blanchâtre étant probablement de la cocaïne. Une enquête a été ouverte.

H.A.

ILS REFUSENT DE S'ACQUITTER DES IMPÔTS ET DE LA VIGNETTE AUTOMOBILE

Les chauffeurs de taxi montent au créneau

● 200 chauffeurs de taxi se sentent lésés par une concurrence déloyale.



Les taxis informels sèment la discorde

PHOTOS : EL WA-

Les chauffeurs de taxi de la ville de Tamanrasset et des localités environnantes sont revenus à la charge. Ils se sont rassemblés, en fin de semaine, devant le siège de leur syndicat affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) à Tamanrasset pour dénoncer *«la concurrence déloyale des taxis clandestins»* et *«le mutisme des autorités face à la surenchère annoncée par ces fraudeurs et les agences de transport mises en service illégalement»*. Malgré les assurances données par les autorités compétentes qui se sont engagées à prendre des mesures coercitives pour endiguer ce phénomène, *«ce créneau d'activité reste toutefois livré au diktat des fraudeurs sans foi ni loi, pendant que nous nous embourbons dans les dettes cumulées en raison du non-paiement des impôts»*, se plaignent-ils. Les protestataires ont convenu de ne plus verser d'impôts au Trésor public tant que les clandestins pullulent en toute quiétude, sous le regard complice des autorités. *«Nos revendications sont claires : soit on décide de mettre fin à cette activité illégale car elle nuit directement aux chauffeurs en situation régulière, soit on s'aligne au même rang des fraudeurs pour travailler dans cet informel légalisé»*, menacent-ils.

Pas moins de 200 chauffeurs de taxi sont concernés par cette situation problématique, a indiqué le représentant de la corporation, qui n'a pas manqué de signaler également les dommages occasionnés aux véhicules à cause de la dégradation avancée du réseau routier de la ville. Les routes complètement défoncées ont atteint le seuil de l'intolérable, tel a été le maître-mot des protestataires décidés à *«ne pas acheter, cette année, la vignette automobile»*, dont le montant devrait être destiné en partie à la réfection et à l'entretien de la voierie. La démarche, saluée par nombre d'usagers qui subissent aussi et quotidiennement ces conséquences, risque ainsi de s'étendre à tous les automobilistes mécontents.

Pour contenir la colère des protestataires, le secrétaire de l'UGTA à Tamanrasset a pris la défense de l'administration locale pour expliquer que *«seuls 20% des recettes générées par le paiement des vignettes sont consacrés à l'entretien des routes. Le reste, soit 80%, est destiné aux collectivités locales»*. Comme il fallait s'y attendre, cette réponse confirme la position de ce syndicat instrumentalisé par le pouvoir en place. Car si les enveloppes financières étaient allouées à hauteur des 20% sur les recettes recouvrées pour les opérations de bitumage comme il le déclare, on n'aurait pas à constater des nids-de-poule ou des ornières de plus 50 cm de profondeur sur des chaussées quasiment impraticables. **Ravah Ighil**

TROIS CAMBRIOLEURS ARRÊTÉS

Trois individus inculpés pour vol par effraction, violation de domicile et constitution d'association de malfaiteurs ont été récemment arrêtés, a-t-on appris, jeudi, de sources officielles. Les cambrioleurs impliqués dans plusieurs affaires ont été appréhendés par les services de la 3e sûreté urbaine après une enquête de longue haleine. L'affaire remonte au 13 avril dernier, lorsque les malfrats se sont introduits dans une maison, à la cité du 5 Juillet, appartenant au chef du cabinet du wali. A l'intérieur du logement se trouvaient une fillette et sa nourrice, précise-t-on. Les voleurs s'en sont pris à la femme avant d'accomplir leur forfait et s'éclipser avec les objets volés. Leur arrestation a été rendue possible grâce aux renseignements fournis par les ouvriers travaillant dans un chantier de travaux publics non loin du domicile ciblé, qui ont pu reconnaître l'un des mis en cause. Après près d'un mois d'investigations, les limiers de la police ont réussi à mettre la main sur deux accusés dans cette affaire. Passés aux aveux, ces derniers ont reconnu les faits qui leur étaient reprochés et dénoncé un troisième complice, ajoute notre source, en signalant que ce cambriolage a été planifié par un jardinier recruté par la victime dans le cadre de l'emploi des jeunes. Plusieurs objets volés ont été ainsi récupérés lors de cette opération coup de filet, qui suit toujours son cours pour parvenir à arrêter les receleurs dénoncés par les prévenus. A signaler que les 11 affaires traitées et élucidées par la police durant le mois écoulé en ce qui concerne les crimes perpétrés contre les biens et les deniers publics ont débouché à l'interpellation de 16 individus, a indiqué le bilan mensuel des activités réalisées par cette institution. A la même période, 28 personnes impliquées dans des affaires liées aux coups et blessures volontaires et au harcèlement ont également été arrêtées et écrouées. R. I.

GUETTAÂ EL OUED

BAIGNADE DANS DES EAUX... USÉES !



Inconscients des risques qu'ils encourent, les enfants de Guettaâ El Oued se baignent dans les mares où se déversent les eaux usées émanant des habitations de ce quartier, occupées pour la majorité par des ressortissants subsahariens. L'absence de piscines et d'espaces de loisirs qui font cruellement défaut dans cette ville de plus de 100 000 habitants pousse ces pauvres chérubins, démission parentale aidant, à s'offrir quelques plongées dans ces eaux polluées au péril de leur vie. Les conséquences sanitaires risquent d'être graves dans ces lieux qui favorisent l'incubation de plusieurs maladies virales, à l'exemple du paludisme (malaria). Pour rappel, 806 paludéens ont été enregistrés en 2012 et un peu plus de 400 cas en 2013. C'est dire qu'il y a péril en la demeure. **R. I.**

TRANSPORT SANITAIRE

LES PROMESSES DE SELLAL

La nouvelle relative à l'acquisition de deux ambulances au profit des cités universitaires (CU) de la wilaya de Tamanrasset avait été annoncée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en novembre 2013, lors de son passage dans la wilaya. Sept mois plus tard, la promesse faite, ajoutée aux autres projets chimériques inscrits, mais non réalisés, n'est toujours pas tenue. Les cités ont toujours recours aux services de la Protection civile pour les évacuations sanitaires ou dans les cas d'urgence. L'inexistence de ce moyen, indispensable dans les CU, a été ressenti, mercredi, suite à l'évanouissement de 36 résidentes lors d'une fête qui a pris une tournure dramatique, après le décès, par crise cardiaque, d'une étudiante à la cité des filles, Djellouli M'barka. L'absence d'une ambulance et d'un médecin dans cette résidence de quelque 750 étudiantes a été soulevée par les étudiantes qui voulait célébrer la Journée de l'étudiant, célébrée le 19 mai de chaque année, mais qui, hélas, s'est terminée dans les larmes. A la direction de la cité, on a indiqué que *«le marché portant acquisition des ambulances en question a été déclaré infructueux»*. Les résidentes doivent prendre encore leur mal en patience, aussi elles en appellent aux autorités compétentes afin d'agir en conséquence pour une prise en charge effective. **R. I.**

SOCIÉTÉ CIVILE

WAKF ET ZAKAT EN DÉBAT

A l'initiative de l'association Nour El Yatim pour la prise en charge des orphelins et des enfants assistés dans la wilaya de Tamanrasset, la maison de la culture a abrité, deux jours durant, un séminaire national sur le rôle du Wakf et de la Zakat dans le développement de la société civile. La rencontre, organisée en collaboration avec le laboratoire du legs scientifique et culturel relevant du centre universitaire Hadj Moussa Ag Akhamok, a vu la participation de plusieurs universitaires et maîtres conférenciers. Ces derniers se sont succédé à la tribune de la grande salle de conférences pour mettre en relief la fonction scientifique et socio-économique du Wakf dans la société. Mais aussi pour parler de la Zakat à l'aube des mutations contemporaines et le régime d'application adopté pour subvenir aux besoins sans cesse grandissants de la société. Les intervenants se sont aussi relayés sur les programmes et les expériences réussies quant à la rationalisation et l'efficience des mécanismes développés sur la thématique. **R. I.**

IN SALAH

SAISIE DE 95 500 COMPRIMÉS APHRODISIAQUES

Les éléments de la brigade mobile des Douanes d'In Salah, à 700 km de Tamanrasset, ont saisi une importante quantité de médicaments stimulant l'activité sexuelle, suite à un contrôle de routine effectué sur un camion de transport de marchandises, à 40 km au nord de la ville de Tidikelt, a-t-on appris d'une source douanière. L'opération s'est soldée par l'arrestation du conducteur contrevenant et la saisie de 95 500 comprimés aphrodisiaques de type Heragra, soigneusement dissimulés dans des fûts de 60 litres et dans un sac en plastique, ajoute notre source. 160 têtes de cheptel (154 caprins et 6 ovins) ont également été récupérées lors de cette opération. Par ailleurs, la direction régionale des Douanes de Tamanrasset a, de son côté, élucidé quatre affaires de contrebande qui ont débouché sur une saisie totale de 9000 litres de carburant destinés à être exportés frauduleusement. **R. I.**

APC DE BATNA

La recrudescence de la violence provoque une assemblée extraordinaire

Les criminels autant que les victimes sont tous âgés de moins de 30 ans.

Quatre crimes en l'espace de trois semaines seulement! Avec ce décompte macabre, Batna occupe la tête du tableau en matière de violence. Les auteurs autant que les victimes sont tous âgés de moins de 30 ans. Cette tranche d'âge représente ceux qui durant les années 1990, étaient encore des gamins. Les experts sont unanimes sur l'idée de l'onde de choc et de ses retombées. Un aspect du phénomène qui semble avoir été négligé tant que la loi relative à la réconciliation nationale n'a lorgné que du côté des auteurs, en ignorant les victimes ! Elle a pardonné aux bourreaux et a fait preuve de cécité sur les conséquences qu'allait subir toute une génération. Résultat : une jeunesse avec pour seul repère la fuite au prix de sa vie.



Elevés dans une atmosphère de violence, ces jeunes ont fini par banaliser celle-ci. De simples petites mêlées qui, durant les années précédant les années 1990, se seraient terminées par un œil au beurre au noir ou tout au plus quelques griffures, prennent aujourd'hui l'allure de combats à mort, et parfois pour un simple malentendu. Une violence souvent stimulée par la consommation de psychotropes, qui s'acquièrent à chaque coin de rue de la ville lorsqu'il ne s'agit pas de beuveries qui se terminent par des drames.

Usant de l'article 94 de la loi relative à la responsabilité des collectivités locales quant à la sécurité et la sérénité des citoyens, le président de l'APC de Batna a, à juste titre, et ce n'était pas trop tôt, réuni jeudi passé les membres de l'assemblée élue en session extraordinaire autour de la recrudescence de la violence. Les membres de l'assemblée élue ont, dans leurs interventions, évoqué également les cambriolages, les vols et autres commerces illicites de boissons alcoolisées.

Les derniers en date, le cambriolage d'un appartement à la cité Bouzghaïa, au centre-ville, où les auteurs ont pris la valeur de 20 millions de dinars, ou bien le vol de 3 millions de dinars subtilisés d'un camion. Une situation d'urgence qui a poussé le P/APC à interpeller les services de police pour qu'il y ait dorénavant plus de patrouilles durant la nuit, et ainsi dynamiser le travail de la police urbaine. Il demandera, par ailleurs, la création de deux unités de sûreté urbaine, l'une au quartier Route de Tazoult et la deuxième à Kechida au quartier Sadek Chebchoub. Maintenant que l'effervescence politique qui a beaucoup occupé les services de police ces derniers temps s'est atténuée, pourront-ils se pencher sur la sécurité du citoyen ?

Lounes Gribissa

SIDI MEROUANE (MILA)

Des habitants bloquent la route depuis 5 jours

Le chemin vicinal non classé reliant le chef-lieu communal de Sidi Merouane à l'agglomération de Ferdjioua, via Fedj El-kharroub, est fermé à la circulation automobile depuis pratiquement lundi dernier, soit 5 jours. Des barricades de grosses pierres sont dressées au milieu de la chaussée et des jeunes, armés de gourdins, veillent au grain. Ces derniers affirment que leurs maisons, situées à proximité de cette route, se sont lézardées après les deux affaissements de terrain qui ont affecté la chaussée tout récemment. Aussi mettent-ils comme préalable à tout déblocage du trafic routier, la remise en l'état de la route et la construction d'ouvrages de soutènement pour la consolider.

En effet, le passage de plus en plus fréquent de poids lourds par cette route de désenclavement a causé de graves préjudices tant à la chaussée, qui s'est affaissée en de nombreux endroits, qu'aux habitations, une dizaine environ, dont les murs se seraient lézardés, selon des riverains. Signalons que depuis le début de cette épreuve, il y a cinq jours, aucun responsable municipal ne s'est rendu sur les lieux, affirment les pourfendeurs. ***B. K.***

POSTE ET TIC

Un déficit en personnels

Les bureaux d'Algérie Poste de la wilaya de Mila enregistrent un « important déficit » en personnels, ce qui influe négativement sur la qualité du service, a affirmé mercredi le directeur de wilaya de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (TIC), Driss Rahab. Ce responsable qui présentait un exposé sur la situation de son secteur devant la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a souligné que ce déficit qui dure «depuis plusieurs années» est de 106 agents entre préposés aux guichets, facteurs et agents de sécurité, entraînant de longues chaînes dans les 66 établissements que compte Algérie Poste à Mila, où la densité est de un bureau de poste pour 12 400 habitants, contre une moyenne nationale de un bureau pour 9 000 habitants.

La direction de la Poste et des TIC bénéficiera de deux bureaux de poste nouveaux à Mila et à Grarem Gouga dans le courant de l'année 2014, et compte réaliser des bureaux de poste à Téleghma, Tadjenanet, Zeghaïa, Oued El Athmania et Rouached, a également fait savoir le même responsable. La direction d'Algérie Poste a également installé 72 nouveaux guichets équipés d'appareils numériques, a-t-il dit. ***(APS)***

KHENCHELA

1263 sauvetages en avril

Mille deux cent soixante-trois (1263) interventions ont été effectuées par les éléments de la Protection civile de Khenchela durant le mois d'avril écoulé, apprend-on d'un bulletin émanant de la cellule de communication de ce corps ;123 interventions dans 62 accidents de la route survenus à travers les différents axes routiers de la wilaya, ayant fait 2 morts et 41 blessés. En ce qui concerne les évacuations de malades vers les établissements hospitaliers, elles s'élèvent à 763 interventions. Pour les autres opérations, nous enregistrons l'intervention dans 32 feux de foret, et 329 autres interventions dans diverses opérations. ***Kaltoum Rabia***

NOUVELLES DE JIJEL

PRODUCTION AGRICOLE

UNE ÉVOLUTION JUGÉE REMARQUABLE

L'évolution de la production agricole, jugée remarquable, a permis d'atteindre des indicateurs de croissance appréciable, indique un communiqué des services de la wilaya. C'est à partir d'une analyse des statistiques ayant trait aux résultats obtenus en matière de production agricole qu'il a été fait une telle appréciation. De ce fait, la mise en place du contrat de performance et la mise en œuvre de la politique du renouveau agricole sont citées comme les actions ayant concouru à l'atteinte de ces résultats. Le maraîchage, l'arboriculture, l'oléiculture et les productions animales sont les filières les plus touchées par cette évolution ces cinq dernières années. Le maraîchage constitue actuellement dans la wilaya de Jijel la filière la plus importante marquée une extension de la plasticulture. Cette dernière filière a réalisé en 2013, une production de 1 230 048 quintaux contre une production moyenne de la période allant à 2009, de 807 318 quintaux. On relèvera aussi la forte expansion de la culture de la fraise dont les surfaces exploitées sont passées de 158 ha il y a quelques années, à 245 ha en 2014 avec une prévision de production de 73 746 quintaux, plaçant ainsi la wilaya à la première place à l'échelle nationale. Il y a lieu aussi de noter des taux d'évolution de la production dans celle animale notamment la viande blanche, l'œuf et le lait qui ont enregistré des évolutions de respectivement 449%, 52% et 13% par rapport à la moyenne de production de la période 2005-2009. Le soutien accordé par le fonds national de développement de l'investissement agricole (FNDIA) a, quant à lui, triplé depuis 2001 passant de 12 millions de dinars à plus de 36 millions de dinars. A fin octobre 2013, la situation montre la pose de 203 ha de serres, la plantation arboricole sur 2159 ha, l'installation de 53691 ruches pleines, de réseau d'irrigation au goutte-à-goutte et aspersion sur 511 ha, et la réalisation de 4144 ouvrages d'irrigation (puits et bassins). Un autre facteur a tout de même caractérisé le secteur agricole ces dernières années, à savoir le changement de vocation de certaines terres, abritant actuellement les parcs pour les véhicules importés via le port de Djen djen. On y voit des voitures pousser comme des champignons ! ***Fodil S.***

EL MILIA

LE BRICOLAGE À LA PEAU DURE

Heureux et souriant de toutes ses dents, le P/APC de ville d'El Milia n'a pas raté l'occasion d'assister au bitumage d'un petit tronçon de route de 200 m au centre-ville. Après le scandale lié à cette route que lui-même a ordonné de défoncer par un engin, à la rue Zighout Youcef, au mois d'août dernier suite à un mouvement de protestation des citoyens qui ont demandé son départ, il est revenu pour «superviser» la fin des travaux. La couverture de ce tronçon par une couche de bitume a été fêtée dans cette ville comme un événement ! En plus du maire, de deux de ses élus et du directeur du service technique, des citoyens se sont rassemblés au centre-ville pour assister aux travaux de bitumage. Ne croyant pas leurs yeux, certains, -surpris de voir enfin s'achever l'épisode sans fin de cette route-, commentent : «*C'est triste, voila ou en est arrivé dans cette ville, où bitumer la route est devenu un événement pour les citoyens !*» Et dire que ce tronçon a, durant plus de huit mois, subi les péripéties d'un bricolage qui a la peau dure dans cette ville. Et pour cause, plus de huit mois n'ont pas suffi pour aménager une route en plein centre-ville ! Tentant de justifier le retard mis dans la réfection de ce petit tronçon qui a soulevé la colère et l'indignation des citoyens, un élu a évoqué les longues procédures qui ont précédé le lancement des travaux. Loin de se sentir concerné par ce retard, le P/APC, qui a mis en cause tous les services de la ville d'El Milia pour ce qui est de la déliquescence que connaît cette dernière, nous a lancé, d'un air hautain : «Ecrivez !»

Présent sur les lieux, un citoyen s'indigne en ces termes : «*Dans cette ville sinistrée par tant de gabegie, il faut encore du temps et beaucoup de conscience pour venir à bout des vieux réflexes qui ont condamné les citoyens à une vie misérable !*» Il faut rappeler qu'à quelques dizaines de mètres du centre-ville où le maire a «fêté» le bitumage de la rue Zighout Youcef, les habitants du boulevard du Nord sont encore isolés par d'interminables travaux qui durent depuis plusieurs mois. ***Amor Z.***

36,55 MILLIONS DE DINARS POUR LA RÉHABILITATION DE L'HÔPITAL

Des travaux de réhabilitation seront prochainement lancés à l'hôpital Mohamed-Seddik Benyahia, de Jijel, pour un montant de 36,55 millions de dinars. Ces travaux, réalisables dans un délai de 3 mois, ont été confiés à des entreprises qui devraient prochainement ouvrir le chantier. Ils concernent la réhabilitation des murs extérieurs des services d'hospitalisation, des urgences et du service d'hémodialyse, la reprise des travaux d'étanchéité, la réfection de la buanderie et du sous-sol et celle du hall d'accueil des urgences, avec son revêtement. ***F. S.***

CHLEF

Réfection des routes de Ténès et Chettia

Une opération de revêtement des routes du littoral et de l'agglomération de Chettia a été récemment lancée par les directions des travaux publics et de l'urbanisme et de la construction. Il s'agit de deux interventions importantes qui portent sur la réhabilitation de tronçons très fréquentés.

La première consiste à remplacer l'ancien revêtement de la RN 19 menant au littoral par une nouvelle couche de béton bitumeux, sur une distance de 20 km. Les travaux sont exécutés par trois entreprises entre la commune d'Ouled Farès et le carrefour d'Abou El Hassen.

Le dernier projet de mise à niveau de cette voie remonte à 2002. Quant à l'autre opération, elle touche en particulier les artères principales de la ville de Chettia, située sur la route reliant le chef-lieu de wilaya à la localité côtière de Ténès. Il faut signaler que les transporteurs de bus de transport urbain avaient menacé de faire grève en signe de protestation contre le mauvais état de ces routes. ***A. Y.***

MASCARA

Près de 2 tonnes de kif traité saisies

18,25 quintaux de kif traité ont été saisis, à l'aube du vendredi 17 mai 2014, par les éléments de la Gendarmerie nationale, au lieudit Zaghloul, une localité relevant de la commune de Zahana, à une soixantaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Mascara. L'opération, selon un gendarme dont nous gardons l'anonymat, a été réalisée grâce à des informations faisant état d'une tentative d'acheminement d'une importante quantité de drogue en provenance du Maroc. Une embuscade a été tendue par les gendarmes de la brigade territoriale de Zahana, en étroite collaboration avec la brigade d'intervention de Mocta Douz (Mohammadia), au cours de laquelle un camion semi-remorque, immatriculé dans la wilaya de Mascara, à bord duquel se trouvaient deux personnes, a été intercepté. *«La fouille du camion en question a permis la découverte de 17 quintaux de kif traité soigneusement dissimulés. Le reste, environ 1,25 quintal, a été découvert dissimulé dans une plantation d'oliviers»*, nous dira notre source.

Deux personnes, originaires de la wilaya de Mascara, ont été arrêtées au cours de cette opération. Aucune information *«officielle»* n'a été rendue publique. ***A. S.***

TLEMCEN

Les mères célibataires, un tabou brisé ?

Sur 730 000 naissances par an, 7 000 enfants sont nés hors mariage, selon des statistiques données, jeudi dernier, lors de la journée sur la sage-femme organisée par l'établissement hospitalier spécialisé Mère et Enfant de Tlemcen.


PHOTO : DR

Les mères célibataires doivent avoir les mêmes droits que les autres femmes

Un chiffre insignifiant (1% du total des naissances) certes, mais qui va en augmentant, selon les différents intervenants. Cependant, ce phénomène, longtemps considéré comme tabou, est sérieusement pris en charge par l'Etat. *«Cette journée est, d'abord, celle de la sensibilisation. La mère célibataire a droit à une prise en charge médicale, psychologique, juridique et religieuse. A notre niveau, concernant, par exemple, la mère célibataire adolescente, nous la suivons pendant toute la période de la grossesse jusqu'à l'accouchement. C'est un cas délicat, puisqu'elle a un bassin étroit et rétréci. Elle fait beaucoup de tension, beaucoup de diabète ; ce qui nous amène à faire beaucoup de césariennes»*, explique le professeur Belhbib Riyad. Le procureur adjoint, Kdider Smaïl, lui emboîte le pas pour préciser que *«la mère célibataire est protégée par les lois de la république, juridiquement et civilement, pour ce qui est du patronyme et de la nationalité de l'enfant né hors mariage»*. Information confirmée par la magistrate Mme Salem : *«Cette mère a droit à la protection médicale (grossesse et allaitement). Son enfant a droit au patronyme, à la nationalité et à la scolarité, pareillement aux enfants légitimes»*. Le théologien Kheireddine Sib a animé une conférence fort intéressante où il a mis en exergue le rôle à jouer de la société en face de ce phénomène : *«Souvent, la femme est victime d'une situation donnée. Un enfant naît d'une relation hors mariage. Devant le fait accompli, on doit éviter la condamnation pour s'occuper et de la mère célibataire et du nouveau-né qui doivent avoir toute l'attention voulue»*. Mme Leila Abbou, sage-femme en chef, estime que *«nous ne pouvons tourner le dos à un phénomène qui existe dans notre société. Pour nous, nous ne regardons pas le statut de ce type de parturiente. Nous la prenons en charge comme toutes les femmes qui fréquentent notre service. Ce n'est plus un tabou»*. Quant à la directrice de l'EHS Mère et Enfant, Mme Nouara Meriem, *«c'est une journée de sensibilisation et d'information pour toutes les franges de la société. Ce phénomène existe bel et bien et il est tout à fait normal d'en parler et de l'étudier sous toutes les coutures»*. ***Chahreddine B.***

ADRAR

Pas d'engouement pour la 4G fixe

À l'occasion de la Journée mondiale des Télécoms, les services d'Algérie Télécom d'Adrar ont organisé des portes ouvertes, du 12 au 17 mai, au niveau du centre d'amplification (C.A.) et du siège de l'Actel, en direction du public et des abonnés. En cette occasion également, une présentation a été faite au collectif de la presse sur les différentes offres de services et les avantages que représente le nouveau système 4G du téléphone fixe lancé le 1er mai passé. Selon le présentateur, dans un premier temps, la wilaya d'Adrar a bénéficié de trois stations «ENOD» d'une portée réelle chacune d'un rayon de 1,5 km. Deux ont été installées à Adrar et la dernière à Timimoun. Cette nouvelle technologie, avec une liaison sans fil, concerne, dans une première phase, le data (Internet) pour être ensuite introduite à la téléphonie fixe. Pour cette étape également, les clients ciblés sont les professionnels (entreprises et commerçants). Toutefois, selon M. Djillali Baraka, le directeur des opérations Télécom, actuellement Timimoun compte 15 abonnés au système et Adrar seulement trois, tandis que 22 demandes sont déposées et sont à l'étude. Cependant, toute demande d'abonnement est soumise préalablement à un test de ligne. C'est-à-dire voir si le client réside à l'intérieur du champ d'émission (inférieur à 1,5 km) de la station «ENOD». Toutefois, la 4G LTE (Long Terme Evolution) offre plusieurs avantages pour l'accès à Internet d'abord, en n'utilisant que les ondes radio (sans fil) et un accès à Internet à domicile sans la nécessité d'avoir un téléphone fixe, ensuite un accès de haut débit allant jusqu'à 150 Mbps, et enfin, la possibilité de connecter jusqu'à 10 terminaux simultanément. Ce système propose deux formes d'abonnement, soit à 5 Go (Giga octets) à 3500 DA/mois ou 10 Go pour 6500 DA/mois. Pour les deux types d'abonnement, le routeur et la puce sont incluses dans l'offre. Par ailleurs, et à titre d'exemple, si un client qui consomme les 5 Go attribués avant la validité de son abonnement mensuel, alors dans ce cas, il restera toujours connecté mais au débit de 512 Kbps. Selon le présentateur, les 5 Go sont largement suffisants pour un internaute qui n'abuse pas dans les téléchargements de films et vidéos. ***A.A.***

MOSTAGANEM

Un calvaire qui perdure sur la route du port

Les travaux de pose d'une canalisation devant servir à transporter les eaux domestiques depuis l'embouchure de l'Oued Aïn Sefra, juste en face de l'entrée principale du port de Mostaganem, jusqu'à la station de traitement qui sera érigée non loin de la Soachlore, semblent s'éterniser.

Entamé depuis 5 mois, le chantier a totalement bouleversé la vie des Mostaganémois qui sont contraints d'emprunter cet axe routier. Tout se passe comme si l'entreprise n'avait aucune notion de ce que peuvent être les servitudes, le civisme et le service public. Car comment justifier le saucissonnage du tronçon en plusieurs endroits, si ce n'est par l'incapacité de ceux qui sont aux affaires à gérer au mieux la vie des citoyens, en les soulageant de toutes les contraintes inutiles et en veillant à respecter un minimum de bien-être. Pour un chantier qui, sous d'autres cieux, n'aurait pas retenu l'attention des usagers plus de dix jours, celui qui continue de prendre ces mêmes usagers pour moins que rien entame, avec une déconcertante nonchalance, son cinquième mois. L'enfer quotidien dans lequel se morfondent les habitants sédentaires ainsi que les occasionnels ou ceux qui ne font que transiter, avec des crevasses à faire chavirer le plus sophistiqué des 4x4, des nids de poule à faire éclater les amortisseurs les plus perfectionnés et les pneus les plus robustes, ne semble importuner personne au niveau de la chaîne de responsabilité. Un témoin n'a pas hésité à prendre en photo cette ambulance bloquée au niveau du goulot d'Aïn Sefra, alors que ses alarmes sonores et lumineuses envoyaient des signaux d'une grande détresse. Un engin n'avait pas trouvé le temps de dégager le passage, et le civisme approximatif des automobilistes faisant le reste, il aura fallu plus d'une dizaine de minutes pour que l'ambulancier parvienne enfin à faire entendre raison à quelques malabars dont la présence sur les routes constitue parfois un danger mortel. Pourtant, dans toutes les villes du monde, les travaux qui obstruent la voirie ne sont jamais autorisés que durant une courte période et souvent durant les heures tardives de la nuit. Sitôt les opérations effectuées, le goudronnage est aussitôt refait et la circulation est rétablie, sans que le citoyen ressente la moindre gêne.

A Mostaganem, le chantier du pipeline à eaux usées n'est pas près de s'arrêter et tout laisse à penser que le calvaire sera démultiplié durant la saison estivale qui débute dans quelques jours. Alors, la route du port se transformera en un véritable traquenard, avec en sus d'énormes nuages de poussières qui pourront indisposer à leur guise les usagers. ***Ali Tlemçani***

AÏN TÉMOUCHENT

Des cyclomoteurs pour poissonniers ambulants

Le personnel de la direction de la pêche n'a pas chômé dans la matinée du 1er mai. C'est qu'une distribution de kits de poissonniers devait bénéficier à une quinzaine de marchands ambulants. L'évènement était inscrit dans le cadre de la célébration de la fête du travail mais correspondait avec le mois de mai qui marque également le début de la saison des sardines. Dans l'affaire, c'est la vente de poissons dans les quartiers qui va être réhabilitée du point de vue de l'hygiène.

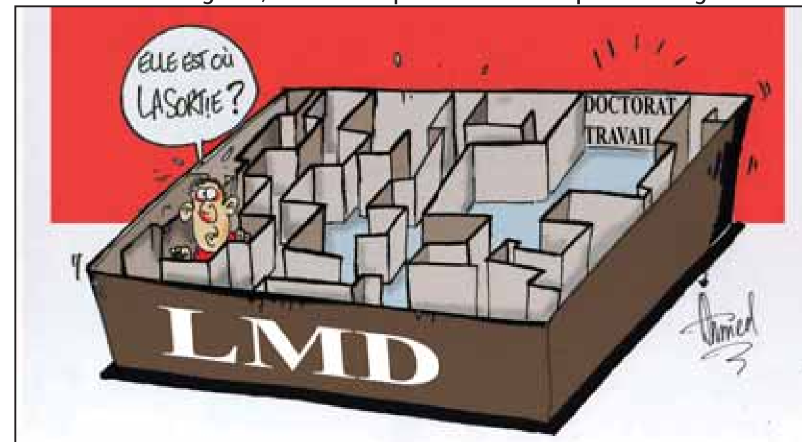
En effet, le kit est constitué d'un cyclomoteur avec en remorque une glacière de 500 cm3 contenant quatre casiers en plastique. De même, le kit comprend une balance électronique, une tenue pour le vendeur et un casque de sécurité pour la circulation à moto. Facturé à 100 000 DA l'unité, il est financé par l'ANGEM, un dispositif de microcrédit qui ne concerne pas que les jeunes. A cet égard, on indique que sur 37 dossiers de candidature à ce crédit, 13 ont été rejetés du fait que seuls les candidats exerçant le métier de poissonniers ambulants pouvaient être retenus. Cette disposition, explique-t-on, se justifie par la nécessité d'éliminer d'éventuels bénéficiaires qui revendraient leurs kits une fois qu'il leur a été livré, ce type d'agissement étant devenu courant pour d'autres dispositifs d'aides à la création d'emplois. Par ailleurs, l'opération initiée ce 1er mai est appelée à se poursuivre pour bénéficier à tous ceux des 95 poissonniers ambulants recensés à travers la wilaya.

Selon le directeur de la pêche, incessamment, 19 camions-frigo au profit du commerce de poisson vont être également livrés à des candidats à ce type de commerce. Dans cette perspective, certains vont être mis en contact avec la ferme aquacole marine de Msaïd qui commercialise, depuis quelques mois, la daurade et le loup de mer qu'elle produit, une production vendue en gros et qui va ailleurs qu'à Témouchent et qui pourra ainsi se trouver sur ses marchés. De la sorte, le kilo de ce poisson reviendrait entre 500 et 550 DA, un prix assurément concurrentiel au prix où coûte le poisson de la pêche. ***M. Kali***

COLLOQUE À L'UNIVERSITÉ DE BÉJAÏA

Le LMD est-il adapté au contexte algérien ?

Dix ans après son intégration, le LMD n'arrive toujours pas à faire l'unanimité quant à son efficacité ou encore son adaptabilité au contexte algérien, aussi bien auprès des étudiants que des enseignants.



Quel bilan peut-on faire de dix ans d'application du système LMD? Quels défis faudra-t-il encore relever pour améliorer les contenus des offres de formation existantes et nouvelles ? C'est pour répondre à ces questions et d'autres que des enseignants de plusieurs universités du pays se sont réunis autour d'un colloque organisé, mercredi dernier, au campus Aboudaou, à l'initiative du département d'anglais de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa. Le système Licence-Master-Doctorat (LMD), à l'origine, allait permettre une diversification des diplômes, plus de professionnalisation et de flexibilité à même de répondre aux besoins de différents secteurs, tout en répondant aux standards internationaux en ce qui concerne la qualité de la formation. Dix ans après son intégration, le LMD n'arrive toujours pas à faire l'unanimité quant à son efficacité ou encore son adaptabilité au contexte algérien, aussi bien auprès des étudiants que des enseignants. Pour la présidente du comité d'organisation du colloque, N. Ahouari Idri, qui a donné une conférence sous le thème *«l'étude longitudinale du système LMD, entre l'enseignement, l'apprentissage et la pratique administrative»*, il y a un grand fossé entre la théorie et la pratique. *«Théoriquement, le système LMD est parfait, mais il faut chercher à savoir s'il est vraiment en phase avec le contexte algérien»*, déclare l'enseignante qui estime que le LMD doit désormais être orienté vers l'amélioration de la qualité de la formation. Un avis que partage le professeur Farida Boualit, interrogée en marge du colloque. Elle estime que *«la massification (quantité) s'est faite au détriment de la qualité de la formation»*. Une assertion d'autant plus vraie que les débats sur la *«dégradation»* du niveau universitaire n'ont jamais été aussi intenses que depuis dix ans. Les avis vont, en somme, dans le sens de critiquer, soit le système en soi, soit son application. Mais il semble que c'est ce deuxième point qui est souvent évoqué. C'est le cas, par exemple, selon Mme Boualit, du tutorat.

PROFESSIONNALISATION

Cette option qui est une partie intégrante et fondamentale dans le système LMD, consiste en le suivi des étudiants en dehors des cours magistraux. *«Le système LMD ne saura fonctionner sans le tutorat ; on remarque que la formation est limitée aux seuls cours dispensés en salle, alors que le système LMD permet à l'étudiant d'être encadré par un responsable en dehors des cours, de plus, de nos jours, les nouvelles technologies d'information offrent une large marge de manœuvre à l'étudiant pour acquérir l'information, il suffit de l'orienter»* se désole le professeur Boualit. Mais en ce qui concerne l'intégration à l'université du LMD, elle a plutôt une vision positive et y voit une nécessité. *«Bien que largement critiqué, le système LMD est une réalité avec laquelle doit s'accommoder notre université pour ne pas rester à la traine de la modernité»*, a-t-elle signalé. Il faut rappeler que l'université de Béjaïa a été l'une des premières universités à avoir adopté le système LMD en 2004/2005. Pour Mme Boualit, les résultats sont déjà là. Elle évoque l'obtention récemment de 6 sur 15 bourses à l'étranger par des étudiants du département d'anglais de l'université de Béjaïa, à la faveur d'un concours national, signe d'un enseignement de qualité dans le cadre du LMD qui va en s'améliorant. Par ailleurs, Belkacem Outemzabt, enseignant au département d'anglais et chargé de la communication du colloque, a animé une conférence autour du thème *«l'importance des stages cibles de courte durée pour le développement des compétences professionnelles et académiques des étudiants du LMD»*. Alors que beaucoup d'interventions sont allées dans le sens de préconiser plus de professionnalisation, M. Otemzabt pense qu'*«il est préférable que la formation d'un étudiant en général, et d'un étudiant en anglais en particulier, soit ouverte et non cantonnée à la seule profession pour laquelle il est destiné, d'une manière à lui garantir un profil polyvalent apte à s'adapter à plusieurs réalités, tant professionnelles qu'académiques»*.

M. H. Khodja

LE DOCTORAT ANGLAIS À PARTIR DE SEPTEMBRE

Bonne nouvelle pour les étudiants du département d'anglais de l'université de Béjaïa. *«A partir de septembre prochain, les étudiants de ce département diplômés de masters pourront prétendre au doctorat en didactique»*, annonce lors du colloque Mme Maouche, vice-doyenne chargée de la post-graduation et des relations extérieures à la faculté des lettres et des langues. Selon un enseignant de ce département, les conditions d'accès au doctorat seront semblables à celles en usage dans d'autres départements. Pour les publications universitaires, une revue de renommée internationale sera également lancée, annonce encore la vice-doyenne. Ce nouvel acquis pour le département d'anglais de l'université de Béjaïa permettra aux étudiants désireux de suivre des formations en post-graduation sans avoir à se déplacer dans d'autres universités du pays.

M. H. K.

VILLAGE COLONEL AMIROUCHE

Les habitants montent au créneau

Les habitants du village Colonel Amirouche (ex-Riquet) ont fermé la semaine dernière le siège de l'APC d'Akbou pour protester contre le retard qu'accuse la régularisation juridique de l'ilot n°196, synonyme d'engagement d'une procédure réglementaire à même de leur permettre l'obtention d'un titre de propriété.

L'ilot n°196, propriété de l'Etat et revendiqué par la Direction des Domaines, représente -selon le recensement de la population et de l'habitat de 2008- les trois quarts du territoire du village Colonel Amirouche et compte 660 constructions pour 3601 habitants. *«Le président de l'APC d'Akbou nous a promis de racheter cet ilot auprès des Domaines mais cinq mois après rien n'a été fait dans ce sens»*, affirme Farès Benhamouche, notable du village.

L'étude de la situation juridique de ces parcelles de terrain litigieuses a été inscrite, en effet, à l'ordre du jour d'une réunion qui s'est tenue le 8 janvier 2014 au siège de l'APC et qui a regroupé le premier magistrat de la commune, le chef de Daïra, le directeur des Domaines, le directeur de la Conservation foncière, le commandant de brigade de la gendarmerie nationale et les notables du village. Lors de son intervention, le directeur des Domaines a subordonné l'établissement d'actes individuels aux résidants, comme rapporté dans le procès-verbal dressé à l'issue de la réunion, à une délibération de l'APC portant création d'un lotissement social et à un procès-verbal de localisation de l'ilot en question. Il fera remarquer, par ailleurs, que le prix de cession de cet ilot se fera dans le cadre social avec abattement à 80% et échéancier de paiement exonéré de toutes taxes. Après consultations, il a été décidé d'un commun accord entre les parties concernées de satisfaire à ces exigences avec, en prime, l'engagement du président de l'APC à participer avec un montant de l'ordre de 200 millions de dinars dans le cadre de la cession du terrain et de sa viabilisation. En voyant toutes ces promesses non satisfaites, les habitants du village colonel Amirouche se sont vus contraints de monter au créneau pour interpeller les autorités. *«Les dysfonctionnements enregistrés au sein de l'APC ne nous concernent pas et les élus doivent assumer leurs responsabilités. D'autres actions de rue sont retenues : un préavis de fermeture de la RN 26 et de la voie ferrée sera adressé à qui de droit si rien n'est fait dans les meilleurs délais»* dit un des manifestants.

H.A.D.

TALA MERKHA

Fuites d'eau, les week-ends c'est permis !



L'eau peut fuir sur le réseau public à Béjaïa en grosses quantités les jours de fin de semaine où le service public, en repos total, n'assure pas le service minimum, fut-il pour les urgences. Cela s'est vérifié une nouvelle fois au chef lieu de wilaya. Aux premières heures de la matinée de vendredi dernier, une conduite d'eau potable a éclaté sur une rue du quartier Tala Markha. L'eau a continué à jaillir abondamment le long des deux journées de vendredi et samedi devant les regards des passants et des riverains impuissants et étonnés de l'absence de l'intervention des services concernés. *«Nous avons alerté par téléphone les services de l'ADE (l'Algérienne des eaux) le jour même. On nous a expliqué qu'ils ne peuvent rien faire et que la permanence censée être en place les week-ends n'est pas en mesure d'intervenir»* témoigne un habitant du quartier. *«Ils n'interviendront pas avant ce dimanche»* ajoute-t-il, posant le problème d'absence d'équipes d'intervention pour de tels cas d'urgence. Une lacune qui n'est pas particulière à l'ADE mais concerne bien d'autres services où les vendredis et samedis sont synonymes de déconnection totale.

G. K.

CANCER DU SEIN

138 femmes dépistées à Seddouk

L'association Azar de Seddouk Ouadda, en collaboration avec les sages-femmes et des infirmières de l'EPSP de Seddouk, a célébré la journée de la sage-femme, en organisant une opération de dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus au profit des femmes de la région. Dés les premières heures, des femmes ont afflué vers le centre de santé de Tibouamouchine où tous les moyens humains et matériels ont été mis à la disposition d'une équipe composée de professionnels de la santé. A l'issu de cette opération, pas moins de 138 femmes ont été consultées et pour lesquelles un bilan de dépistage a été fait. *«Cette action s'inscrit dans le cadre de la prévention du cancer du sein et du col de l'utérus, une pathologie de plus en plus fréquente, et qui est mortelle si elle n'est pas dépistée et prise en charge précocement»*, dira une participante à cette opération en soulignant le rôle de la sensibilisation des femmes pour se faire consulter régulièrement. *«Pour les femmes nécessiteuses dont les bilans révèlent le besoin de les orienter vers des spécialistes et des examens très poussés, l'association s'engage à prendre en charge les frais médicaux de leur suivi»*, rassure le président de l'association organisatrice.

Irbah Rabah

TÉBESSA

Plus de 150 000 quintaux de céréales attendus

Une récolte dépassant les 150 000 quintaux de céréales, toutes variétés confondues, est attendue cette année au sud de la wilaya, apprend-on de sources proches des services agricoles de la wilaya. La campagne de moissons officiellement entamée il y a une semaine, est menée sur une superficie irriguée de plus 41 000 ha dans la région de Medila et Ferkane, relevant de la daïra de Négrine. Pour le bon déroulement de cette opération, un important matériel agricole a été mobilisé, essentiellement composé de plus de 360 moissonneuses-batteuses et de 1 600 tracteurs avec remorque. Il y a lieu de rappeler que la surface totale ensemencée dans la wilaya de Tébessa est de l'ordre de 220 ooo ha dont plus de 12 000 sont destinés au blé tendre et à l'avoine, précise notre source.

Lakehal Samir

Fermeture de 42 commerces

Un chiffre d'affaires estimé à plus de 13,2 millions de dinars a été dissimulé, durant le mois d'avril de l'année en cours, par les opérateurs économiques exerçant sur le territoire de la wilaya de Tébessa, selon un bilan de la direction du commerce de la wilaya.
Ce montant a été décelé au terme de 477 interventions effectuées durant le mois d'avril écoulé par les agents de la direction du commerce, qui ont constaté, notamment, des défauts de facturation et autres pratiques visant à la soustraction à l'imposition et à la fiscalité. Sur le nombre d'intervention livré, l'on compte plus 118 PV et 24 fermetures d'établissements. Ainsi, sur 560 opérations de contrôle de la qualité, les services concernés ont saisi une importante quantité de produits alimentaires d'une valeur estimée à 1,09 millions de dinars.

L. S.

EL TARF

Coup de couteau mortel à El Kala

Un jeune homme de 25 ans, retraité de l'ANP, est décédé vendredi à l'hôpital d'El Kala des suites d'un coup de couteau qu'il a reçu lors d'une altercation la veille à une fête familiale. On ne connaît pas exactement les motifs de la querelle mais selon les témoignages, les belligérants portaient tous les deux des armes blanches. L'agresseur a été arrêté et placé en détention.

S. S.

SOUK AHRAS

Le wali fait dans le « sélectivisme »

Le secteur privé peine à recruter 20 personnes.



PHOTO: ARCHIVES / EL WATAN

Les directions de wilaya épargnées

Jeudi dernier, au deuxième jour de la première session de l'APW, le wali de Souk Ahras a adressé des critiques à un grand nombre de partenaires qui entravent, selon sa version des faits, le bon déroulement de certaines activités. Des APC dont les élus se comportent de manière partisane dans la gestion des affaires de leurs cités, il dira : «*Comment voulez-vous travailler dans des communes qui vivent un semi-blocage à cause des tiraillements entre chapelles partisanes et le refus des édiles de privilégier l'intérêt public aux aspirations politiques ? Il est impératif d'ôter sa casquette partisane dans les assemblées locales.*» En répondant à un intervenant parmi les membres de l'assemblée qui s'est enquis de l'avenir des entreprises locales, il critiquera également ces dernières qui peinent à recruter 10 à 20 personnes, et déclare son soutien indéfectible aux entreprises publiques qui se conforment aux orientations de politique générale notamment en matière d'emploi. «*On ne peut pas demander à une entreprise étatique qui recrute plus de 1700 personnes de céder sa place à une entreprise privée qui refuse de déclarer ses employés aux assurances sociales et les prive du paiement des congés*», a-t-il déclaré.
Concernant les anomalies existantes dans le bâtiment, le premier responsable de l'exécutif tient pour cause «*l'incompétence des bureaux d'études locaux*». Et de se demander : «*Devons-nous faire appel, au risque d'éveiller les susceptibilités, à des bureaux d'études étrangers à la wilaya ?*»
Le rôle peu reluisant du mouvement associatif a été mis en avant dans l'une de ses interventions.
Les discernements des concepts et les procédures qui font défaut chez les membres de l'APW a été également critiqué tantôt en filigrane et souvent avec des mots qui ne suscitent guère plus d'une interprétation. Toutes ces critiques sont les bienvenues quand les objectifs se rencontrent avec l'esprit du redressement et de la volonté d'assainir. Soit. A aucun moment un membre de l'exécutif de la wilaya où l'on compte, pourtant, des secteurs moribonds et autres qui cumulent scandale et incompétence, n'a été évoqué par le wali.
Sommes-nous au stade de la république platonicienne ou est-ce une philanthropie qui ne sied guère au statut d'administrateur dépositaire de prérogatives certaines léguées par le président de la République ?
C'est à cause de ce quitus ouvert, présume-t-on, que les différents directeurs sévissent autant de fois qu'ils le désirent et font fi de la population de Souk Ahras.

A. Djafri

Arrestation des voleurs de bovins à H'nencha

Les services de la Gendarmerie nationale ont récemment mis hors d'état de nuire une bande de malfaiteurs spécialisée dans le vol de bovins dans la commune de H'nencha, à Souk Ahras. Les faits tels que rapportés par le rapport de la cellule de communication dudit corps de sécurité ne laissent aucune équivoque quant aux proportions atteintes par le phénomène, où l'on compte désormais de véritables gangs structurés et capables de délits pire que le vol. Il y a seulement quelques jours, une plainte faisant état du vol de 50 têtes du cheptel d'un éleveur de ladite commune a permis aux éléments de la brigade de la circonscription précitée d'intercepter un véhicule suspect à quelques encablures de H'nencha. Après une courte cavale, trois individus qui font partie de la bande ont été arrêtés et 33 têtes de bovins récupérées. Il s'agit de D.Z. (32 ans), S.M. (33ans) et B.M. (42ans). Après des heures d'écoute sur les téléphones portables des trois personnes inculpées ainsi que celui d'une personne (T.R., 35 ans), qui avait déposé plainte antérieurement pour un vol de véhicule utilisé dans l'opération, les investigations ont permis de remonter la filière et d'arrêter quatre de leurs acolytes. Ainsi, R.K. (30 ans), K.M. (42 ans), D.A.G. (33 ans) et Y.A.R. (30 ans) sont passés aux aveux au même titre que les trois autres individus en plus du propriétaire du véhicule, également membre de ce groupe de malfaiteurs. K. M. (41 ans) est activement recherché. Présentés devant le parquet de Souk Ahras, les huit mis en cause ont été auditionnés par le procureur de la République qui a transféré le dossier au juge d'instruction. Lequel a placé quatre inculpés en détention préventive et quatre autres sous contrôle judiciaire. Aucun des mis en cause n'a pu nier les faits qui lui ont été reprochés et au moins deux parmi eux ont reconnu que le cheptel volé devait être acheminé vers la daïra de Bouhadjar, dans la wilaya d'El Tarf. En attendant le procès de cette affaire, on compte au moins trois chefs d'accusation retenus contre les membres de la bande : création d'une association de malfaiteurs, vol et délit de fuite.

A. D.

BISKRA

Un voleur arrêté et deux millions de dinars récupérés

Les éléments de la gendarmerie de la brigade d'El Kantara (w. de Biskra) ont présenté jeudi devant le procureur de la République près le tribunal de Biskra, C. Madjid, âgé de 28 ans, demeurant dans la commune de Biskra. Il est accusé d'association de malfaiteurs, port d'arme prohibée et vol qualifié, dont a été victime un entrepreneur âgé de 60 ans, dans la commune de Aïn Zaâtout. Le magistrat a ordonné sa mise sous mandat de dépôt, avons-nous appris de sources judiciaires. L'affaire remonte à plus d'une semaine lorsque la victime a contacté par téléphone les gendarmes de cette brigade, pour signaler le vol d'un sac en plastique renfermant la somme de deux millions de dinars, laissé dans son véhicule qui était en stationnement devant un local commercial au centre-ville de Aïn Zaâtout. Le vol a été commis, selon elle, par deux individus non identifiés, qui ont pris la fuite vers la commune de Aïn Zaâtout. Les recherches aussitôt déclenchées par les gendarmes enquêteurs ont conduit à l'interpellation d'un des mis en cause et à la récupération en sa possession, de la somme d'argent dérobée ainsi que d'arme blanche prohibée. Quant à son complice qui a été identifié suite aux aveux du premier mis en cause, il demeure activement recherché.

L.Azzouz

50 accidents de la route au mois d'avril

Au mois d'avril écoulé, les services de l'ordre public de la sûreté de la wilaya de Biskra ont enregistré 172 délits et 203 infractions au code de la circulation routière, ayant entraîné le retrait du permis de conduire de 226 usagers de la route, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité. Trois personnes ont perdu la vie tandis que 64 autres ont été plus ou moins grièvement blessées dans 50 accidents de la route, durant la période indiqué. La police judiciaire a, quant à elle, traité 229 affaires sur lesquelles 197 ont fait l'objet de dossiers pénaux transmis à la justice. Sur les 281 personnes impliquées dans ces affaires liées principalement aux agressions physiques, au vol et au trafic de drogue, 90 prévenus dont 7 femmes et 39 mineurs, ont été placés en détention préventive sur ordre du procureur de la République ; 11,5 kg de kif traité, des dizaines de comprimés de psychotrope et une importante quantité de boissons alcoolisées ont été saisis à l'issue des enquêtes, notera-t-on.

H. Moussaoui

Trois nouvelle brigades pour la Gendarmerie nationale

Le groupement de la gendarmerie de Biskra a dernièrement été doté de deux hélicoptères ayant pour mission la surveillance du territoire de la wilaya et particulièrement de ses axes routiers, a précisé le colonel N. Boukhabiza, commandant du groupement de la Gendarmerie nationale de Biskra. C'est ce que nous avons appris lors des «*Portes ouvertes sur la Gendarmerie nationale*», organisées du 15 au 17 mai courant par le groupement territorial de la Gendarmerie nationale, dépendant de la 4e région militaire. Trois nouveaux sièges de brigades pour les communes de Aïn Zaâtout, Lichana et Bouchagroune seront inaugurés au mois de juin prochain.
Ainsi, 31 communes sur les 33, soit presque 94% de la wilaya, seront couvertes par les éléments de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris. Seules les communes de Mekhadma, dans les Ziban ouest et Branis, située à 20 km au nord de Biskra, n'ont pas encore de brigade de gendarmerie. Un concours destiné aux enfants sur le code de la circulation routière, une campagne de sensibilisation sur les dangers de la drogue et une remise de prix à des citoyens qui ont aidé les gendarmes, par le truchement du numéro vert 10 55, à secourir des personnes en difficultés ou à mettre un terme aux agissements illégaux d'individus, clôtureront aujourd'hui ces portes ouvertes sur ce corps d'élite de l'ANP à la réputation non surfaite, que des centaines de jeunes rêvent, déclarent-ils, d'intégrer car il répondrait à leurs aspirations les plus profondes.

H. M.

UNE MILICE DÉFIE L'ARMÉE RÉGULIÈRE LIBYENNE

Alerte maximum à Benghazi

L'armée régulière déclare une zone d'exclusion aérienne sur Benghazi, alors que la milice du général Khalifa Haftar prépare une autre offensive. Tension.

C'est l'alerte rouge en Libye. Au lendemain d'une sanglante attaque aérienne menée par le général à la retraite Khalifa Haftar (qui s'était rebellé contre El Gueddafi) contre des positions de groupes d'ex-rebelles islamistes, dont Ançar el charia, qui a fait au moins 37 morts à Benghazi, l'armée régulière reprend les choses en main. L'état-major de l'armée libyenne a en effet décrété une zone d'exclusion aérienne sur Benghazi, menaçant d'abattre tout avion militaire survolant la zone. *«L'état-major de l'armée libyenne déclare Benghazi et ses banlieues zone d'exclusion aérienne, jusqu'à nouvel ordre»*, a indiqué hier un communiqué publié par l'agence libyenne Lana, sans préciser si la décision concernait aussi l'aviation civile. *«Tout avion militaire survolant la ville sera pris pour cible par les unités de l'armée (...) et les formations de révolutionnaires»* (ex-rebelles), a ajouté le communiqué. C'est dire qu'il règne une atmosphère très tendue dans l'est de la Libye, alors que de graves menaces pèsent sur les chancelleries étrangères à Tripoli, où l'ambassade algérienne a été contrainte de fermer ses locaux hier. A Benghazi, des officiers et des pilotes de l'armée de l'air ont rejoint, vendredi, une force paramilitaire commandée par le général à la retraite Khalifa Haftar pour mener une offensive meurtrière contre des milices terroristes lourdement armées.



PHOTO : DR

Plusieurs milices s'affrontent en Libye depuis la chute d'El Gueddafi

Bien qu'il ait retiré ses troupes vendredi, le général a précisé hier qu'il était déterminé à poursuivre son opération contre des milices islamistes à Benghazi, classée organisation terroriste par Washington.

HAFTAR, UN AGENT US ?

L'armée régulière, qui n'est pas encore opérationnelle, s'en lave les mains du bombardement des positions islamistes et dément toute implication dans ces affrontements que le gouvernement a également condamnés. Autrement dit, le général Khalifa Haftar mène son opération à la tête d'une «armée» parallèle, d'où la décision de l'état-major de déclarer Benghazi zone d'exclusion aérienne. De fait, la sortie des rangs du général Khalifa Haftar suscite moult questions. En Libye, beaucoup pensent qu'il agit pour le compte des Etats-Unis du fait que les milices islamistes ciblées sont marquées de rouge à Washington. Des observateurs suspectent même une volonté du général, qui a passé près de 20 ans aux Etats-Unis, de vouloir opérer un coup d'Etat avec le soutien américain. D'où peut-être cette intervention menaçante de l'état-major de l'armée libyenne pour mettre fin à un éventuel plan de prise du pouvoir. De son côté, le cabinet du Premier ministre démissionnaire, Abdallah Al Theni, a mis son grain de sel en discréditant le coup du groupe de Khalifa Haftar, qu'il a qualifié de *«hors-la-loi»*. Même ces menaces ne semblent pas inquiéter la bande armée. Un porte-parole de la force de Haftar, le colonel Mohamed Hijazi, a demandé dans un communiqué aux habitants des quartiers de Guewercha (ouest) et de Sidi Fradj (sud) de partir.

Autrement dit, les hommes du général Khalifa Haftar ne sont pas intimidés par la zone d'exclusion décrétée par une armée non opérationnelle et encore moins par le communiqué d'un Premier ministre en partance.

Les deux banlieues ciblées sont connues pour être des fiefs de groupes islamistes qui y occupent des sites militaires et des fermes. Il est donc à craindre que l'armée régulière et la milice du général ne s'affrontent sur le terrain.

Ces craintes interviennent sur fond d'impasse politique née du refus des députés de cautionner la décision du Congrès général national (CGN, Parlement) d'élire, le 5 mai dernier, Ahmed Miitig comme Premier ministre.

Hassan Moali

LE PREMIER MINISTRE Y A ANNULÉ SA VISITE

Kidal reprend les armes

Le Premier ministre malien Moussa Mara a reporté une visite prévue à Kidal, ville du nord du pays et fief des rebelles touareg, après un échange de tirs entre des rebelles et l'armée malienne hier, selon un proche du ministre.

Le Premier ministre était attendu dans la région, toujours instable, dans le cadre de sa première visite dans le Nord depuis sa prise de fonction, en avril. *«Le Premier ministre malien Moussa Mara vient d'arriver à Gao. De Tombouctou, il devait aller à Kidal, avant l'étape de Gao. Mais à cause de la situation, il est venu d'abord à Gao»*. *«Mais il tient coûte que coûte à se rendre à Kidal aujourd'hui. Nous voyons ce qu'il est possible de faire, même si la situation est tendue actuellement à Kidal»*, a indiqué un membre de son entourage à l'AFP. *«M. Mara cherche toujours à faire le maximum pour se rendre à Kidal aujourd'hui. Nous examinons les possibilités existantes même si la situation est tendue à Kidal en ce moment»*, a-t-il ajouté. Un responsable de la Minusma (la force de maintien de la paix des Nations unies au Mali)avait indiqué précédemment à l'AFP que des tirs entre l'armée malienne et des rebelles touareg avaient éclaté à Kidal. Les échanges de tirs avaient été confirmés par un responsable du gouvernorat de Kidal, qui a indiqué qu'il s'agissait d'*«un acte de sabotage de la visite du Premier ministre»*. Ce responsable avait ajouté que personne, pour le moment, n'avait été blessé mais que la situation était *«très préoccupante»*. De plus, selon des habitants de Kidal interrogés par téléphone par l'AFP, *«une bonne centaine de personnes»* ont pris hier la direction de l'aérodrome de Kidal, à l'appel de groupes rebelles touareg, pour empêcher l'arrivée du Premier ministre. Vendredi déjà, plusieurs centaines de jeunes et de femmes avaient manifesté à l'aéroport contre cette visite. Selon des témoins, les manifestants avaient lancé des pierres contre les forces de sécurité, avant d'être finalement dispersés par les Casques bleus, d'après une source militaire malienne. En novembre 2013, le précédent Premier ministre Oumar Tatam Ly avait été contraint d'annuler une visite à Kidal après l'intrusion de manifestants hostiles sur l'aéroport de ce chef-lieu de région. Moussa Mara a entamé vendredi sa tournée dans le Nord par Tombouctou et il devait se rendre hier de Kidal à Gao. La sécurité de son voyage est assurée par les Casques bleus et l'armée française, qui a lancé en janvier 2013 une intervention militaire contre les islamistes liés à Al Qaîda qui occupaient le nord du pays depuis un an. Bien que les islamistes aient été chassés et largement affaiblis, l'Etat malien n'a jamais repris véritablement le contrôle de Kidal et de sa région, située à 1500 km au nord-est de la capitale, Bamako, où les Touareg sont en force.

R. I.

LE PRÉSIDENT DU VENEZUELA L'A ANNONCÉ HIER

Du pétrole et du diesel pour la Palestine

Le président du Venezuela, Nicolas Maduro, a indiqué vendredi que son pays allait livrer du pétrole et du diesel à l'Autorité palestinienne, dans le cadre d'accords conclus avec son président, Mahmoud Abbas, en visite à Caracas. *«Cet accord permettra de concrétiser la livraison depuis le Venezuela du diesel dont a besoin la Palestine pour pouvoir continuer à croître»*, a déclaré M. Maduro lors d'une conférence de presse en présence de M. Abbas, à l'issue d'une rencontre entre les deux hommes. Le Venezuela, qui dispose des plus importantes réserves mondiales de pétrole, expédiera un premier chargement de 240 000 barils de diesel, et du pétrole en quantité non encore définie. *«Merci au Venezuela pour son soutien à la Palestine (...) pour rompre ainsi le monopole d'Israël sur notre économie, pour sa réponse à nos nécessités, pour sa disposition à continuer à offrir davantage de soutien au peuple palestinien»*, a déclaré de son côté le président palestinien, selon la traduction officielle.

Au cours de cette réunion, M. Maduro a indiqué qu'il était également prêt à soutenir l'entrée de l'Autorité palestinienne, en tant qu'observateur, dans l'Union des nations sud-américaines (Unasur), l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (Alba) et dans la Communauté des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes (Celac).

R. I.

PERSÉCUTION DES CIVILS SAHRAOUIS

Le président de la RASD dénonce

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, a dénoncé les interventions brutales des forces d'occupation marocaines contre les civils sahraouis sans défense, a rapporté l'Agence de presse sahraouie (SPS). Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, Le président Abdelaziz a souligné que le grand nombre de victimes sahraouies, jeudi, dans la ville occupée d'El Ayoun dévoilait la brutalité des interventions des forces d'occupation marocaines contre les civils sahraouis sans défense, indiquant que la liste compte *«près d'une cinquantaine de victimes blessées à différents degrés de gravité»*. Jeudi dernier, une manifestation pacifique sahraouie a été organisée dans la ville d'El Ayoun, capitale du Sahara occidental occupé, pour revendiquer un mécanisme onusien de protection et de surveillance des droits de l'homme, la libération des détenus politiques sahraouis incarcérés dans les geôles marocaines ainsi que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance à travers un référendum libre et régulier, a précisé le président Abdelaziz. *«Les autorités marocaines ont mobilisé un grand nombre d'éléments de l'armée, de la police et d'autres renforts, en tenues civiles ou en uniformes, pour réprimer des dizaines de civils sahraouis sans défense, femmes, hommes, enfants, personnes âgées, handicapés et activistes des droits de l'homme»*, rapporte encore SPS.

R. I.

FACE À L'AUGMENTATION DE L'INCIDENCE DES MALADIES NON TRANSMISSIBLES

La demande de soins est insatisfaite et le déficit en structures important

● 28 000 patients attendent un rendez-vous pour la radiothérapie, 15 000 pour une greffe de rein et 3000 enfants pour la chirurgie cardiaque. 60 000 lits supplémentaires doivent être construits dans les dix années prochaines années.


PHOTO : LYÈS H.

La demande croissante en soins spécialisés est loin d'être absorbée vu le manque de structures publiques et privées. L'Algérie ne dispose que de 70 000 lits hospitaliers dont moins de 5000 dans le privé, signalent les spécialistes. Pour couvrir la demande nationale en soins, le potentiel infrastructurel est appelé à être sérieusement renforcé, sachant que l'Algérie à l'image des pays occidentaux devrait connaître une explosion inéluctable des maladies non transmissibles au sein de sa population, dont le cancer. Au moins 60 000 lits supplémentaires sont à pourvoir dans les dix années à venir, prévoient les spécialistes. Un nombre effrayant de malades est attendu durant les dix prochaines années en raison du vieillissement de la population, dont les personnes âgées de 60 ans et plus. Cette tranche d'âge représente 7% de la population algérienne. Or, la moyenne d'âge pour être atteint de cancer est de 52 ans, selon les chiffres de l'Institut national de la santé publique. Les courbes ne cessent d'augmenter, pour atteindre des proportions alarmantes. Le cancer fait déjà des ravages au sein de la population, particulièrement chez les jeunes. Il touche les deux sexes et l'on dénombre 40 000 nouveaux cas par an dont 20 000 cas chez les femmes et plus de 19 000 chez les hommes, selon les statistiques de l'Institut national de santé publique. Durant les 20 dernières années, on remarque que les cas ne cessent d'augmenter partout dans le pays. Par exemple, on recensait 120 cas pour 100 000 habitants au début des années 2000, alors qu'en 1993 ils n'étaient que 80 cas pour la même proportion, a fait remarquer le Pr Kamel Bouzid, chef du service oncologie au CPMC dans une déclaration à la presse. Le dépistage de cette maladie et le développement de traitements deviennent indispensables. En effet, selon les experts en oncologie, les cancers les plus fréquents, comme celui du sein ou des poumons, peuvent être détectés précocement, ce qui permettrait de réduire les décès. D'où la nécessité de développer les infrastructures publiques et privées afin d'endiguer ce fléau. Les maladies cardio-vasculaires, respiratoires, l'insuffisance rénale et le diabète sont autant de pathologies qui préoccupent les spécialistes. Une situation qui ne laisse pas les professionnels de la santé indifférents, puisque de nombreuses initiatives pour l'investissement dans des structures hospitalières de prise en charge adéquate et complète sont initiées, à l'image du projet de l'hôpital privé Numedia à Blida, en attente de récolter les fonds, et initié par un groupe de professeurs en médecine, le Pr Chaoui, gastroentérologue, le Pr Kamel Bouzid, oncologue, le Pr Maâoui, chirurgien à l'hôpital de Kouba, le Pr Merad, chirurgien à la clinique des Orangers et son épouse, le Pr en ophtalmologie à l'hôpital de Bab EL Oued, et le Pr Nouar, spécialiste en chirurgie cardiaque au CNMS, et tant d'autres à l'Etablissement hospitalier privé Mahmoudi (EHPM) à Tizou Ouzou. Le projet est finalisé à près de 80%. Ces deux structures de 300 et 80 lits d'hospitalisation peuvent constituer dans un premier temps l'alternative aux centaines des patients qui attendent une prise en charge (15 000 pour la greffe rénale, 28 000 pour la radiothérapie et plus de 3000 pour la chirurgie cardiaque) adéquate et loin du nomadisme médical. Un accès aux soins complets sera ainsi dispensé selon les normes et de ce fait une médecine de qualité est donc assurée. Un défi, et non des moindres, qui peut être relevé avec l'étroite collaboration de la sécurité sociale afin de permettre aux Algériens de se soigner chez eux dans le respect et la dignité. Il est beaucoup attendu de la révision de la loi sanitaire, dont les assises sont prévues pour les 16 et 17 juin prochain, pour mettre en place une réglementation claire et précise, en consacrant aux patients algériens l'accès aux soins grâce à un système de solidarité auquel ils ont contribué. **Djamila Kourta**

ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER PRIVÉ MAHMOUDI DE TIZI OUZOU

Opérationnel en 2015



L'Etablissement hospitalier privé Mahmoudi (EHPM) de diagnostic et de thérapie oncologique, situé à Tizi Ouzou, sera fonctionnel, selon le Dr Mahmoudi Saïd, radiologue et propriétaire de cet hôpital, en novembre 2014 et opérationnel début de 2015. Cet hôpital privé multimodalités vient renforcer le secteur de la santé très peu développé dans la région. Cet établissement de 80 lits d'hospitalisation et 22 lits en ambulatoire (hôpital de jour) a été conçu par M. Brahimi, un développeur hospitalier qui n'a rien laissé au hasard et qui a obtenu un financement de la Banque de développement local (BDL). L'hôpital comporte un centre intégré anticancer avec quatre blocs opératoires et des pôles diversifiés (oncologie, cardio-vasculaire, consultations spécialisées, un laboratoire avec un département de diagnostic optimisé (2 IRM dont une de 3 teslas) ; (2 accélérateurs de radiothérapie avec imagerie Mv et Kv accompagnés d'un scanner simulateur, d'une unité de dosimétrie, réseaux, planification - 3 scanners dédiés - scintigraphie - PET/Scan, salle de cathétérisme, unité de diagnostic sénologique avec mammographes disposant de l'option tomosynthèse et biopsie). Pour le Dr Mahmoudi, *«l'imagerie médicale est la clef de voûte du concept scientifique de l'EHPM qui assurera le diagnostic et le suivi de multiples pathologies.»* Le centre intégré d'oncologie, a-t-il ajouté, *«bénéficiera du support des départements de biologie moléculaire* (production de radio-isotopes, mise à disposition d'un PET-CT), *du département de médecine nucléaire* (gamma caméra) *et du département de biologie avec ses laboratoires d'anatomo-pathologie, de génie génétique et d'analyses.»*

L'UNITÉ DE CHIMIOTHÉRAPIE EST CONSTITUÉE DE 22 LITS

Cet établissement a également fait l'objet d'une validation architecturale (climatisation, ventilation, sols et plafonds sanitaires, protection incendie, portes dédiées, etc. afin d'apporter un confort et une sécurité optimale aux patients. La gestion du dossier patient, informatisé et centralisé, sera également intégrée en partenariat avec un industriel Healthcare. L'hôpital est doté d'un auditorium de 120 places pour les conférences et les échanges scientifiques nationaux et internationaux. *«Cet hôpital, qui a bénéficié de toutes les autorisations* (Comena, ministère de la Santé, etc.), *bénéficie du quitus du Conseil national d'investissement. Notre hôpital vient en complément au secteur public. Le nombre de malades ne cesse d'augmenter et en tant que professionnel de la santé, il est de mon devoir d'apporter ma contribution pour une meilleure prise en charge des centaines de patients que nous diagnostiquons tous les jours. C'est à travers cet hôpital et avec l'aide des professionnels spécialisés de la santé que nous allons offrir à nos concitoyens des soins de qualité et en toute sécurité»*, soulignera-t-il. **D. Kourta**

HÔPITAL PRIVÉ DE BLIDA

Un projet à la recherche de fonds


PHOTOS : D. R.

L'hôpital privé Numedia de 300 lits, dont 40 pour l'hospitalisation de jour, est dédié à toutes les spécialités médico-chirurgicales dont la chirurgie générale, la chirurgie cardio-vasculaire, l'ophtalmologie, la néphrologie, la greffe rénale, l'imagerie médicale, etc. Un centre anti-cancer disposant des traitements d'oncologie et de radiothérapie est également prévu.
L'établissement est implanté sur un terrain de 26 000 m^2, situé à l'entrée de Blida, en bordure de l'ancienne RN 1 à Khazrouna. Il comporte un bâtiment à étages pour l'hospitalisation, et un plateau technique qui se développe sur un niveau au rez-de-chaussée. Le bâtiment de soins et d'hospitalisation comprend 5 étages organisés par étage en unités de 28 et 24 lits, totalisant 260 lits. La réalisation de cet établissement nécessite, selon le Pr Chaoui, une enveloppe de 100 millions d'euros. Cet hôpital, qui sera conçu selon les normes internationales, sera un outil performant et d'un haut niveau, a-t-il ajouté. Pourquoi cet hôpital privé ? Le Pr Chaoui a expliqué que les besoins en fourniture de soins vont augmenter au fil des années et la courbe des maladies non transmissibles suivra sa croissance. *«Face à cette demande exponentielle, l'offre dans le secteur privé est très limitée. Il y a au moins cinq hôpitaux à construire en urgence, dont un dans le Sud et bien sûr à l'Est et à l'Ouest»*, a-t-il recommandé. Le Pr Chaoui a tenu à dire que l'objectif du groupe de médecins n'est pas de se faire de l'argent à travers cet hôpital, mais de relever le défi qui est celui de mettre à la disposition des malades un établissement de soins de haut niveau en mesure de contribuer à la prise en charge des pathologies lourdes, en particulier celles qui donnent lieu encore actuellement à l'évacuation de nos concitoyens dans des centres spécialisés à l'étranger. **D. K.**

SOUTENANCE DE THÈSE SUR LE CANCER DU SEIN CHEZ LES FEMMES DE MOINS DE 35 ANS

10 à 12% sont d'origine génétique

Une thèse de doctorat en médecine ayant pour thème «Le cancer du sein chez les femmes de moins de trente cinq ans», a été soutenue avec succès la semaine dernière au CPMC par le Dr Guendouz Hamida, chirurgien sénologue, dont le directeur d'étude est le Pr Ahmed Bendib. L'étude a porté sur un échantillon de 578 femmes âgées de moins de 35 ans, issues de toutes les régions du pays. Parmi ces femmes, a expliqué le Dr Guendouz, plusieurs sont porteuses de mutations génétiques. Ce qui représente une incidence de 10 à 12% de cette population, alors qu'aux Etats-Unis elle n'est que de 3%, a-t-elle indiqué. Le cancer du sein familial, a-t-elle encore expliqué, est très répandu en Algérie et il est particulièrement plus grave que celui détecté chez les autres groupes de femmes. Des recherches plus approfondies doivent être menées, a souligné le Dr Guendouz. La mise en place d'un laboratoire de recherche pour identifier justement les femmes porteuses de ces mutations est fortement recommandé, comme elle plaide pour un dépistage ciblé au sein de cette population à haut risque. *«Le dépistage est très important pour justement identifier précocement les lésions cancéreuses, car malheureusement ce type de femmes arrivent souvent à des stades tardifs»*, a-t-elle expliqué. Le travail, fortement applaudi, s'est vu attribuer la mention très honorable avec les félicitations du jury dont le Pr Bouzid, oncologue, le Pr Asselah Fatima, chef de service anatomie pathologie, le Pr Bendi Abdelkrim, chef du service de radiologie à l'hôpital Mustapha Bacha, et Fatima Mekki, chef du service radiothérapie à l'hôpital militaire de Aïn Naâdja. Par ailleurs, la Société algérienne de sénologie et de pathologie mammaire (SASPM) a organisé, grâce au sponsoring des Laboratoires Roche et de Pierre Fabre, la 4e formation en sénologie. Cette dernière s'est déroulée du 4 au 15 mai 2014 et était destinée aux médecins généralistes. Le but de cette formation est de fournir des enseignements aux praticiens sur les dernières informations scientifiques relatives au cancer du sein et les moyens et techniques de diagnostic. Un test d'évaluation a été organisé à l'issue de cette formation qui a permis de sélectionner une lauréate qui a reçu un prix offert par les Laboratoires Pierre Fabre. Le Pr Ahmed Bendib, chef de service de sénologie au CPMC, encadreur de la formation, a indiqué à cette occasion que cette formation permettra aux praticiens d'être informés sur les nouvelles données scientifiques inhérentes au cancer du sein. Il a rappelé à ce propos que les médecins généralistes étaient le premier maillon de la chaîne, précisant que le dépistage précoce du cancer du sein augmente les chances de guérison. La formation médicale a été assurée à la fois par des sénologues, radiologues et oncologues du service sénologie du CPMC.

Djamila Kourta


PHOTO : D. R.

FARID FEZOUA. *P-DG de General Electric Healthcare Afrique*

«GE veut participer à la lutte contre le cancer du sein»

Propos recueillis par
Djamila Kourta

General Electric lance une campagne de sensibilisation contre les maladies non transmissibles, dont le cancer. Comment comptez-vous procéder ?

Une sondage réalisé dans trois villes d'Algérie nous a permis d'identifier les priorités en matière de santé et les préoccupations des Algériens. Le cancer est l'une des préoccupations relevées. Nous allons donc mener un travail de sensibilisation en collaboration avec les professionnels de santé et la société civile, les associations de malades contre le cancer du sein à travers le dépistage, donc le diagnostic précoce avec un message simple. Un travail qui va se faire à travers des spots radio dans un premier temps. Nous allons donc collaborer à l'amélioration du niveau de soins d'urgence (opération pilote, gestion des urgences), le cancer, la santé des femmes et la formation, tout en fournissant un meilleur accès au dépistage.

Concrètement, comment GE peut-il collaborer pour améliorer le niveau de soins ?

Un programme d'amélioration de la performance visant à renforcer l'efficacité opérationnelle est engagé avec le ministère de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière depuis octobre 2013. Dans le cadre de ce processus, GE a conclu un projet pilote de 6 mois afin de transformer des services d'urgences de l'hôpital Mustapha Bacha, dont un rapport a été rendu public à Oran. Cette opération va être reconduite dans le cadre d'une convention dans les CHU et le centre hospitalier de la capitale.

Un partenariat pour l'équipement de l'établissement hospitalier privé Mahmoudi de Tizi Ouzou a été engagé avec GE. Quelle sera votre contribution dans cet hôpital ?

Notre apport se fera en radiologie, et il faut préciser que M. Mahmoudi est un partenaire de longue date puisqu'il est radiologue. Dans son centre d'imagerie, il est confronté à une recrudescence des cancers qu'il diagnostique tous les jours. Il faut donc aujourd'hui une capacité de traitement. Cet hôpital est un projet de santé sérieux et notre accompagnement portera sur la technologie et la formation pour apporter des solutions durables. GE fera du service et de la maintenance avec des ressources locales. **D. K.**

COLLOQUE DE SIDI AÏCH

La pensée de Mohand Cherif Sahli revisitée

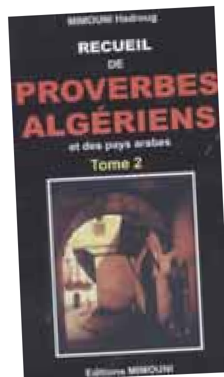
De tous les messages délivrés lors du colloque consacré, jeudi et vendredi, à Mohand Cherif Sahli à Sidi Aïch, celui qui m'a marqué par son originalité est sans conteste le témoignage de mon ami Zahir Ihadadène, ancien directeur de l'Institut de journalisme d'Alger.

Zahir Ihadadène, qui dans un voyage à travers le temps, nous a emmenés à Toudja, son fief, où à la fin des années trente, il étudiait à l'école communale et où officiait le professeur Sahli en qualité d'instituteur. *«Il était le seul instituteur à ne pas porter de bâton dans la main, et il n'a jamais frappé un élève.»* Au-delà de cette pédagogie peu en vogue, hélas de nos jours, M. Sahli se fondait dans la communauté et y vivait en harmonie. Il lui arrivait de profiter du jour de repos pour aller à pied sur un itinéraire de douze kilomètres rendre visite à son cousin à Oued Ghir. L'éminent penseur nous a transmis des messages de grande portée. D'abord ceux de Jugurtha et de l'Emir Abdelkader qui s'avérèrent des remparts contre la colonisation romaine et française, mais tous deux furent trahis par les leurs et connurent un sort peu glorieux. En se référant à ces deux symboles, Sahli s'est attaché à renouer avec notre identité, mais a alerté aussi sur la vigilance et le devoir de décoloniser l'histoire de l'Algérie. Ce thème et bien d'autres ont bien été perçus par la nombreuse assistance qui a convergé, jeudi, vers la salle de cinéma de Sidi Aïch, où d'éminentes personnalités sont venues pour témoigner sur la vie et l'œuvre de Sahli et que Djamil Aïssani, professeur-chercheur et initiateur de cette rencontre n'a eu de cesse de remercier ! D'abord, Réda Malek qui a bien connu Sahli, *«dont le rôle avant-gardiste et précurseur de la critique historique n'est plus à démontrer. Toute sa vie il n'a fait que penser à l'Algérie et à son peuple. Sa pensée est un combat permanent»*, a-t-il résumé, non sans avertir qu'il est bien beau de glorifier Jugurtha et l'Emir Abdelkader, mais il est encore plus pertinent de dire, comme l'a fait Sahli, que ces deux références mémorielles ont été trahies par les leurs. Me Ali Haroun a tenu un discours de la même teneur, en ne faisant pas le distingo entre le moudjahid avec le fusil et les porteurs de la plume et de la pensée comme Sahli, dont on peut dire qu'il a été militant de la cause nationale et acteur de la révolution, en portant la voix de l'Algérie combattante à l'étranger, avec le grand succès que l'on connaît. Me Haroun, dans le sillage de sa pensée, a rendu hommage aux hommes références issus de cette belle région, que sont Hafid Keramane, Mouloud Kassim Naït Belkacem, entre autres. Cheikh Bouamrane, président du Haut conseil islamique a, à travers Sahli, mis en avant le rôle de l'intellectuel dans l'éveil de la conscience nationale et s'est engagé à rééditer les œuvres de Sahli par le Conseil qu'il préside. D'autres intervenants, la plupart des universitaires, se sont relayés à la tribune pour souligner l'importance des œuvres de Sahli qui constituent indéniablement un creuset où les historiens pourront puiser pour approfondir ses idées et renouer avec l'histoire authentique de notre pays. Il s'agira avant tout de libérer l'histoire des contingences politiques politiciennes. Et de la rendre sans ajout ni fioritures au peuple. Il faut noter que la commune de Souk Oufella a vécu, vendredi matin, *«des moments peu ordinaires»*, comme l'a souligné le maire, en procédant à l'inauguration d'une stèle, au milieu du village, dévoilant le buste de Mohand Cherif Sahli, né en 1906, à quelques encablures de là, à Tasga, précisément. Enfin, on ne soulignera jamais assez le rôle précieux joué par l'association Gehimab de l'université de Béjaïa, à sa tête le professeur Djamil Aïssani, chaudement félicité au demeurant par Karim Younès, ancien président de l'APN, présent à ce colloque, issu lui aussi de cette fière lignée des Ath Waghlis. L'association nous promet déjà une autre rencontre prévue en novembre prochain, consacrée au penseur El Ghobrini, biographe de Bougie, à l'époque hafside.

Hamid Tahri

PARUTION. *Proverbes algériens et des pays arabes*

Dictons du terroir



Les éditions Mimouni viennent de publier le tome 2 du recueil de proverbes algériens et des pays arabes, du regretté Mimouni Hadroug. Au fil des 178 pages proposées, le lecteur découvrira des proverbes en langues arabe, française et kabyle. Les proverbes sont regroupés sous des rubriques ou des domaines d'utilisation, et ils sont à leur tour classés selon l'alphabet arabe. En introduction, il est indiqué que *«ce choix a été fait par l'auteur, parce qu'à l'origine il destinait son travail surtout à ses amis du Proche-Orient à qui il avait toujours vanté la sagesse populaire algérienne»*. Pour les besoins de la collecte de ces proverbes algériens, l'auteur a eu recours au patrimoine oral. Le contenu de l'ensemble des proverbes est loin d'être impartial. En effet, l'auteur, Mimouni Hadroug, propose à chaque proverbe un commentaire personnel. Il est à noter que Hadroug Mimouni est né en 1920, à Laghouat. Il a fait ses études dans cette ville à l'école coranique du cheikh Mohamed Azzouz, à la médersa du cheikh Moubarek El Mili et à l'école laïque. Il entre très jeune dans la vie active et rejoint les cercles informels des jeunes de sa génération. En janvier 1939, il fonde le groupe scout ArRaja, qui sera le troisième groupe créé en Algérie, après le groupe El Falah d'Alger et le groupe Assabah de Constantine. Il lance également une équipe de basket-ball. Ces activités viennent prolonger l'activité du centre culturel où se retrouvent jeunes et moins jeunes. La pression de l'administration l'oblige à quitter Laghouat pour Alger. Il retrouve son frère Abdelkader, avec lequel il sera membre fondateur, en 1946, des éditions En Nahdha. Il partagera son temps entre cette maison d'édition et son activité au sein des Scouts musulmans algériens, et ce, jusqu'en 1962, où il retourne à Laghouat. A la suite du décès de son frère en 1961, il prend en charge, jusqu'en 1985, la maison d'édition familiale. Il participe à la vie sociale et culturelle de la capitale, où il y compte de nombreuses amitiés et relations. En 1988, il publie aux éditions ENAL son premier roman intitulé *L'Islam agressé*. Le regretté Hadroug Mimouni laisse deux manuscrits : *Livre des proverbes*, *Guide de l'agriculteur*, plusieurs notes ainsi qu'un essai de traduction du Coran. *«Une traduction qu'il concevait comme un accompagnement pour la lecture du texte sacré, mais dont il a finalement interdit la publication quelque temps avant son décès, survenu en février 2000»*, peut-on lire sur la quatrième de couverture. *Proverbes algériens et des pays arabes* reste un recueil utile de cette tradition orale qui a cette faculté de mobiliser l'attention par la sagesse véhiculée. ***Nacima Chabani***

FOLIO

Une langue inséparable de celui qui la parle

Par Djilali Khellas

Dans ses romans, Amin Zaoui tire parti de plusieurs langues, notamment des divers «dialectes» auxquels a été frotté un écrivain comme lui : oranais, d'une certaine époque, non sans culture, mais surtout ayant vécu dans beaucoup de milieux, avec toujours la même passion pour le langage de chacun : «bédoui» mixé à l'algérois, au «citadin», à l'argot «algéro-français», par exemple. De ces paroles, des dissonances qu'ils permettent, du discours prétendument oral dans lequel il les prend, il crée cette parole qui, s'écartant des règles et défiant toute anticipation, est à tout moment inséparable de celui qui la parle. Ce langage, choisi par Amin Zaoui, est un moyen de régler, d'ordonner, de donner forme et signification à l'immense patrimoine que constitue l'histoire «linguistique/millénaire» de l'Algérie. Nous constatons que ce langage lui fait manipuler, d'une même pratique, tradition et innovation. Cela aboutit à faire saisir au lecteur la culture comme un tout non seulement passé, mais présent : une totalité à la fois ordonnée et simultanée qui englobe une littérature bien à nous sur les plans linguistique et identitaire : par exemple, Amin Zaoui donne au mot français «viril» plusieurs sens : «ettérrès» (bédoui oranais), «ef'hal» (arabe dialectal), «argaz» (berbère). Même dans ses romans écrits directement en langue française, on observe cet effort créatif continu qui tend à rapprocher les différents langages algériens. Dans des contextes bien précis, le langage d'Amin Zaoui est parfois celui d'un lieu identifiable au roman lui-même : *Festin de mensonges* (en français) ou *Le huitième ciel* (en arabe) par exemple. En outre, Zaoui met beaucoup de soin à donner au lecteur l'impression d'une communication orale. Chaque lecture nouvelle qui entre dans le jeu de l'écriture de Zaoui reconstitue dans l'instant plus proche et plus immédiate qu'aucune autre la présence d'un parler écrit qui de moment en moment se perpétue. Chez notre écrivain, le passage d'un mot à un autre, d'un groupe au suivant a toujours quelque chose de l'oscillation d'une aiguille marquant par son mouvement l'incessante réaction qui témoigne d'une vie. **D. K.**

CULTURE

JOURNÉES INTERNATIONALES DU CONTE DE CONSTANTINE

Des efforts pour sauver l'héritage oral

● Baisser de rideau, vendredi, sur la cinquième édition des Journées du conte et du récit de Constantine.

L'événement organisé par l'association Kan Ya Makan, a élu domicile, pour l'occasion, dans le prestigieux patio du palais du Bey. Pendant cinq jours, les familles constantinoises et leurs enfants ont profité des soirées printanières parfumées de senteurs florales et admiré les talents des conteurs venus de plusieurs pays déployer leur art de la narration, de l'humour et du théâtre. Dans des costumes laissant deviner leurs traditions et appartenances géographiques, les conteurs Halima Hamdane (Maroc), Isabelle Genlis (France), Traoré Bakary (Burkina Faso), Leïla Derwiche (Liban) et l'Algérienne Sihem Kannouche se sont succédé sur scène et ont su charmer le public. Ces manifestations culturelles sont animées par des conteurs talentueux qui se sont assignés l'obligation de relancer cet art populaire.
Au Burkina Faso, par exemple, un pays connu pour ses traditions orales, le conte est de plus en plus présent. C'est ce que confirme le Burkinabé Traoré Bakary, rencontré en marge de la manifestation. Il nous apprend que l'héritage oral dans son pays, transmis de père en fils en langue bambara (une langue parlée dans plusieurs pays africains), est traduit dans plusieurs langues dans le monde. Aussi, grâce aux efforts de la «la Maison de la parole», une organisation qui chapeaute l'activité culturelle au Burkina Faso, des journées de contes sont régulièrement animées par des narrateurs professionnels. Pour sa part, la Libanaise Leïla Derwiche croit que le conteur est appelé à développer d'autres facultés essentielles comme le théâtre, puisque, selon elle, le conteur *«doit porter son histoire dans sa tête, mais surtout dans son corps.»* Hôte de la ville du Vieux rocher, elle prépare un recueil de contes palestiniens qui sortira bientôt. L'expérience «réussie» du conte chanté à laquelle Sihem Kannouche s'est essayée avec la complicité du chanteur de malouf Abbès Righi, avec *El Boughi*, une poésie tirée du répertoire traditionnel du malouf, l'inspire davantage.
Elle compte, à l'occasion de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015», faire de même avec d'autres poèmes ou «qsidate» qui ont marqué l'histoire de Constantine.
Les efforts se multiplient pour la relance de cette pratique porteuse d'humour, souvent de morale et surtout de plaisir.
Notons que le Festival du conte et du récit de Constantine a vu la participation de cinq conteurs professionnels et une vingtaine d'amateurs. Il faut dire aussi que le palais Ahmed Bey, qui a accueilli quelques soirées de ce festival, a donné une touche historique à cette édition.

O.-S. Merrouche


PHOTO : EL WATAN

Une contense, une diseuse de... bonnes aventures !

BLOC-NOTES

■ VENTE-DÉDICACE
Nos collègues Farida Hamadou et Abdelwahab Boumaza signeront respectivement leurs nouveaux ouvrages *La légende inachevée* (récits, éditions Média-Plus) et *Le mariage du loup* (conte, éditions El Ibriz) le samedi 24 mai à partir de 14h à la bibliothèque municipale Abdelbaki Salah de Jijel, sise à l'avenue Abdelhamid Ben Badis. Le public est cordialement invité.

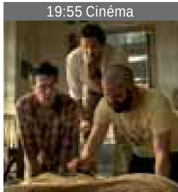
■ COMMUNICATION
Festival culturel européen en Algérie
(Alger, Oran, Tlemcen, Annaba et Constantine)
Du 8 au 30 mai 2014
Université Alger 1
Dimanche 18 mai à 11h
Conférence sur le patrimoine archéologique préhistorique croate, algérien et méditerranéen, donnée par le Professeur Aleksandr Durman (Croatie).

■ CINÉMA
Salle de l'ONCI- El Mougar- Alger
Du 19 au 30 mai 2014, sauf les dimanches : projection du film *Mascarade* de Lyes Salem, à raison de 4 séances : 14h, 16h, 18h et 20h.
Le 29 mai 2014 : 1 séance à 14h.

TÉLÉVISION

TF1

19:55 Cinéma

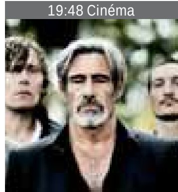


VERY BAD TRIP 2

Phil, Stu, Alan et Doug s'offrent un voyage exotique en Thaïlande, à l'occasion du mariage de Stu. Après l'inoubliable soirée d'enterrement de sa vie de garçon à Las Vegas, Stu ne veut rien laisser au hasard et opte pour un brunch léger, sans risque, avant la cérémonie. Mais les choses ne se passent pas toujours comme prévu.

2

19:48 Cinéma

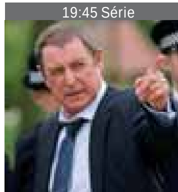


LES LYONNAIS

Dans les années 1970, Edmond Vidal, dit Momon, appartenait au redoutable gang des Lyonnais, qu'il formait avec Serge Suttel, ami d'enfance qui connut comme lui l'existence précaire des gitans. Momon, aujourd'hui âgé de 60 ans, se souvient de cette jeunesse mouvementée, mais il chérit plus que tout sa tranquillité retrouvée. Grâce à son épouse Janou…

3

19:45 Série

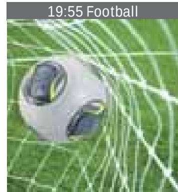


INSPECTEUR BARNABY

Par une nuit sombre, Joyce Barnaby, accompagnée de Cully, est soudain obligée de donner un violent coup de volant pour éviter une figure en long manteau qui se dresse devant elle. La voiture sort de la route : Joyce, choquée, est persuadée d'avoir renversé un piéton à March Magna. Barnaby ne peut la croire d'autant qu'aucune disparition…

CANAL+

19:55 Football

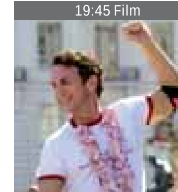


J+38

Entouré de ses invités et de ses chroniqueurs, Stéphane Guy revient sur les moments forts de la saison 2013-2014 du championnat de France de Ligue 1 qui s'est achevée ce week-end avec la 38e journée. Le journaliste retrace notamment le parcours du PSG et de son buteur prolifique Zlatan Ibrahimovic.

arte

19:45 Film



HARVEY MILK

Le film retrace les huit dernières années de la vie d'Harvey Milk, élu de la mairie de San Francisco et premier homme politique américain ouvertement homosexuel. Avant d'être assassiné, avec le maire de la ville, en 1978, il lutta contre la proposition de loi numéro 6 qui interdisait les enseignants gay d'exercer leur métier.

M6

19:50 Magazine

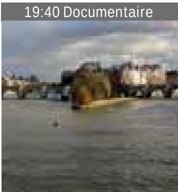


ZONE INTERDITE

Qu'ils soient roms, manouches, gitans ou sintis, des «gens du voyage» ont accepté d'être suivis pendant plusieurs mois, ouvrant les portes de leur univers, partageant leur mode de vie, leurs rites et leurs coutumes notamment au cours d'un mariage ou d'un baptême. Pour se marier chez les gitans catalans, la future épouse…

5

19:40 Documentaire



TOUS EN SEINE

La Seine, qui traverse Paris de part en part, est l'un des joyaux de la capitale française : elle étale ses méandres sur treize kilomètres, enjambée par trente-sept ouvrages d'art, du pont de Sully à celui d'Iéna. Ses rives sont classées au patrimoine mondial de l'Unesco. Un tableau vivant qui, sous son apparence tranquille, bouillonne d'activités…

France 4

19:45 Cinéma



L'HOMME AU PISTOLET D'OR

Le chef des services secrets britanniques est ennuyé. Sur son bureau, bien en évidence, repose une balle en or, gravée de trois chiffres, 007, rien moins que l'habituel avertissement par lequel un tueur à gages quasi mythique, Scaramanga, prévient sa future victime de sa fin prochaine. James Bond…

Direct 8

19:50 Film



PARS VITE ET REVIENS TARD

Une jeune mère de famille se rend au commissariat central de Paris pour porter plainte. Un inconnu a peint un mystérieux signe sur sa porte. Seul le commissaire Jean-Baptiste Adamsberg prend le temps de l'écouter attentivement. D'autant que de nombreux signes semblables ont été remarqués à travers la capitale.

tmc

19:55 Série TV



NEW YORK POLICE JUDICIAIRE

Vic Russel, propriétaire d'une compagnie de transport, a été assassiné. Peu de temps avant sa mort, il s'était entretenu avec son associé Stan Klein. Les inspecteurs Lupo et Bernard pensent que Klein pourrait bien avoir escroqué Russel et que ce dernier avait des liens avec la mafia russe.

W9

19:50 Série TV

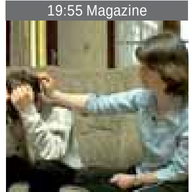


BODY OF PROOF

Megan examine le corps d'une jeune femme qui est décédée d'une overdose alors qu'elle était prise en charge dans un hôpital. Avant de succomber, la victime a prononcé des paroles en latin et a craché du sang. Une des infirmières qui s'en est occupée pense qu'elle était possédée par le diable. Megan est bien sûr incrédule. En rencontrant les parents de la défunte…

NT1

19:55 Magazine



CONFESSIONS INTIMES

L'animateur présente les reportages les plus marquants de l'émission, diffusée à l'origine sur TF1. Sur un ton décalé et convivial, Christophe Beaugrand propose de suivre le quotidien de plusieurs personnes qui vivent un tournant décisif dans leur existence. Bouleversements personnels et sentimentaux, revirements d'ordre professionnel…

L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ALGÉRIENNE, CETTE MAL-AIMÉE

Cherif Ali

Cadre supérieur en retraite

L'administré, quel que soit son rang social, est, quotidiennement, confronté à l'administration : du premier contact avec la vie, puisqu'on est tenu de déclarer toute naissance aux autorités administratives, jusqu'au décès et au permis d'inhumer qui en est délivré.

Pour le commun des citoyens, l'administration, en l'état, reste un labyrinthe de ruelles sinueuses, emmêlées, tortueuses, où il ne fait que se heurter à des difficultés d'accueil, au manque d'informations, à la complexité des procédures, à l'inertie des responsables, à l'impéritie des agents et, pour couronner le tout, l'abus d'autorité et l'inapplication du droit.

Ce sont des aspects comme ceux-là qui donnent l'image d'une administration mal-aimée, dans toutes ses composantes, qu'elles relèvent des services centraux ou de ceux dits déconcentrés.

Ce n'est pas, bien évidemment, une tare spécifiquement algérienne, car, réellement, quelle est cette société qui peut se vanter d'avoir une administration parfaite ? Partout dans le monde les relations administration-citoyens se caractérisent par des hauts et des bas, mais le plus significatif, c'est la régularité de la courbe : elle ne doit pas traduire un état de mauvaises relations. Evoquer ces mauvaises relations, cela signifie tout simplement qu'il faut mettre le doigt sur une réalité amère, vécue par le commun des Algériens, difficilement évitable, produit normal de tout appareil bureaucratique : l'administration fonctionne mal, au point où parfois elle dessert plus qu'elle ne sert. En théorie, elle est supposée être au service de l'intérêt général, soucieuse du respect du droit, n'ayant pour buts que ceux consistant à remplir convenablement les missions qu'on lui assigne, notamment les missions de service public.

L'ADMINISTRATION FONCTIONNE MAL, AU POINT OÙ PARFOIS ELLE DESSERT PLUS QU'ELLE NE SERT. EN THÉORIE, ELLE EST SUPPOSÉE ÊTRE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL, SOUCIEUSE DU RESPECT DU DROIT, N'AYANT POUR BUTS QUE CEUX CONSISTANT À REMPLIR CONVENABLEMENT LES MISSIONS QU'ON LUI ASSIGNE, NOTAMMENT LES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC.

Dans la réalité, l'administré qui se présente à elle a l'impression d'être livré à son propre sort ou, pis encore, d'être l'intrus qui dérange les responsables «qui n'ont pas que ça à faire», c'est-à-dire se préoccuper de lui et de son devenir. Et, quand quelqu'un daigne enfin l'écouter, il doit, au mieux, administré qu'il est, improviser un bref exposé afin de justifier sa présence dans les couloirs de l'administration. Dans ce cas précis, il n'est pas à l'abri d'entendre une réponse lui signifiant «de revenir plus tard», l'heure étant, par exemple, «aux préparatifs des élections présidentielles». En réaction, l'administré qui peste contre l'Etat se trompe de cible : en réalité, c'est à l'administration qu'il a eu affaire et d'où il est reparti bredouille ! Oui, mais posons-nous la question de savoir pourquoi cet administré est reparti bredouille ? C'est peut-être aussi de sa faute, lui qui ignore tout des procédures administratives en usage, des jours de visite, et qui, peut-être, ignore même tout de la structuration de sa propre commune.

L'exemple nous est donné par ce candidat-architecte, postulant pour un poste de travail dans sa commune et qui, à la question qui lui a été posée de parler de l'APC, en général, avoua son ignorance et admis qu'il ne connaissait, en fait, que «l'mir» et «le joint-mir».

En revanche, pour les questions concernant sa spécialité, il s'en est plutôt bien tiré, ce qui a amené l'examinateur qui voulait, peut-être, faire œuvre utile, à lui poser cette question-piège : *«Quelle est la différence entre le joint-mir et le joint de dilatation* (il s'agit d'un procédé technique qui confère à la structure une certaine souplesse) *?»*.

Le candidat s'étant plongé dans une profonde méditation, il était plus que nécessaire de le réveiller et de lui clarifier toutes ces définitions dont il ignorait non seulement la sémantique mais aussi l'existence.

Ceci dit, on présente, toujours, l'administration comme le bras de l'Etat, mais on ne doit pas perdre de vue que c'est un bras qui dispose, en réalité, d'une autonomie voisine de l'indépendance. En plus, l'administration c'est la réglementation appliquée dans toute sa rigueur, l'administré, lui, est censé ne pas ignorer la loi.

D'ailleurs, tous les textes juridiques, du plus important à la simple circulaire, sont élaborés, pensés, réfléchis et discutés dans les sphères de l'administration et ne peuvent, conséquemment, échapper aux avis, observations et amendements de celle-ci, avant d'arriver à leur approbation.

Elle reste incontournable et les services publics qu'elle assure, s'ils ont une raison d'être, c'est bien sûr celle consistant, majoritairement, à fournir des prestations aux citoyens. Mais lorsque celles-ci présentent des défaillances, elles deviennent, fatalement, un ensemble de désagréments et surtout d'illusions pour eux.

Conséquemment, un mur d'incompréhension s'installe entre l'administration et les administrés et le fossé se creuse davantage, il en est de même de la confiance qui s'effrite.

La contestation s'installe forcément.

On demande le départ des élus, on conteste les walis. On ne veut plus de cette administration fondée sur l'autoritarisme, sur le repli, le clientélisme et où s'entremêlent des notions confuses d'intérêt général, intérêt public, ordre public ou intérêt du service.

L'administration, depuis 1962, continue d'apparaître comme opaque, clientéliste et inhumaine pour les administrés.

Elle leur est, de leur point de vue, injuste, contrairement à ceux, une minorité, «qui ont leurs entrées», et qui, par des pratiques condamnables, faut-il le rappeler, arrivent à tous les coups à se faire entendre et à concrétiser leurs demandes, dont certaines sont à la limite de la légalité. Là, il faut le dire et le dénoncer : qu'un responsable sait qu'il peut en toute impunité défier la règle de droit pour lui supplanter ses propos critères et apporter à ses connaissances «son petit coup de pouce» est tout simplement intolérable, mais malheureusement usité dans l'administration telle qu'elle est pratiquée dans nos contrées d'ici-bas. Et n'importe quel citoyen peut citer une foultitude d'exemples du genre pour accréditer cette affirmation et justifier son désamour de l'administration. Il va sans dire que cette façon de faire est, heureusement, circonscrite à quelques cas et qu'elle ne concerne pas toute l'administration, encore moins l'ensemble des agents qui y officient. Mais le danger est là. L'Etat peut décider des projets les plus ambitieux, donner les instructions les plus louables, signer les textes les plus audacieux et se rendre compte que son appareil d'exécution est atteint de paralysie, de bureaucratie, et ne répond pas aux objectifs assignés.

ON NE VEUT PLUS DE CETTE ADMINISTRATION FONDÉE SUR L'AUTORITARISME, SUR LE REPLI, LE CLIENTÉLISME ET OÙ S'ENTREMÊLENT DES NOTIONS CONFUSES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL, INTÉRÊT PUBLIC, ORDRE PUBLIC OU INTÉRÊT DU SERVICE.

Que faut-il faire en pareil cas ?

• décider de déplacer les responsables, en nommer d'autres plus compétents, oui, peut-être ;

• faire tourner les agents plus ou moins confrontés à ces risques, les permuter, peut constituer une solution ;

• se refuser à admettre de telles situations qui concernent peut-être des cas isolés et dire que tout va bien dans le meilleur des mondes, c'est quelque part vouer à l'échec toute volonté de progresser.

Et quand bien même il n'existerait que quelques cas rares, il faut se garder de les qualifier d'insignifiants. On doit, au contraire, les considérer comme une tumeur qui risque de gangrener, à terme, tout l'appareil administratif.

On ne doit pas amplifier outre mesure le sujet au point de le noyer dans l'immense problématique de la réforme du service public, concept encore à la recherche de sa propre définition et d'en faire un ministère qui se cherche encore, perdu qu'il est dans la «transversalité» dans laquelle on l'a confiné. La solution, disais-je, ne doit pas consister dans la création d'un ministère chargé de la réforme du service public, budgétivore, inutile, qui ne servirait qu'à donner des postes aux fils de et à recycler un personnel en panne d'idées. Tenez, ce ministère qui assure pourtant sa tutelle sur la Direction générale de la Fonction publique n'a pas fait montre de la moindre réaction concernant le scandale du «gel de 140 000 postes de travail», qui a pénalisé tant et tant de demandeurs d'emploi, qui sont en droit de demander des comptes et d'exiger des sanctions en rapport pour les auteurs. Et puis, que peut faire ce département dans l'immédiat, sachant, comme l'expérience l'a démontré, que le mauvais accueil de l'administré, le manque de transparence des décisions administratives…, en un mot tous ces aspects négatifs ne nécessitent ni lois, ni décrets, ni des réformes décidées à partir du Palais du gouvernement pour être supprimés ou tout au moins atténués ? Chaque département ministériel, celui de la Santé, me semble-t-il, a commencé déjà le travail, doit recenser, à travers une structure ad hoc, tout ce qui porte préjudice aux relations administration-citoyens dans le but de leur amélioration et leur perfectionnement.

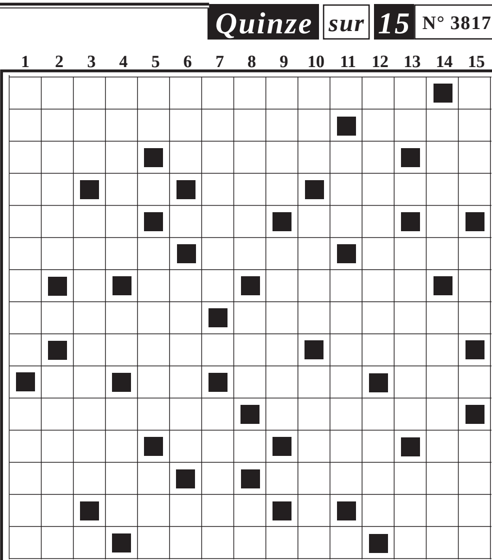
Cette structure pourrait fixer des délais raisonnables pour le traitement des dossiers, améliorer les prestations aux usagers, simplifier les procédures, éviter celles qui sont inutiles, réduire les pièces du dossier, affecter la ressource humaine qu'il faut là où il faut. De plus, et dans la mesure où les réformes exigées pour améliorer les services publics dans le secteur de la sécurité sociale ne sont pas les mêmes que celles exigées dans celui des travaux publics, des transports, ou des impôts, chaque ministère doit chercher l'amélioration de ses propres services, sans attendre la réforme de l'administration dans son ensemble. **C.A.**

JEUX - DÉTENTE

Quinze sur 15 N° 3817

HORIZONTALEMENT : 1.Suites rapides de sensations vives et variées 2.Ouvertures dans le pont d'un navire. Monstre sacré 3.Eructations. Convenables. Déchiffré 4. Manganèse. Non ignoré. Ornement de colonne. Transie par le froid 5.Pays. Poisson. Possessif 6.Arrêt de la circulation. Fatiguer. Ancienne monnaie chinoise 7.Se dit pour des armes de destruction massive. Langue morte 8.Stimule. Relative au singe 9.Cher. Femme de chambre 10.Praséodyme. Technétium. Va. Légumineuse 11.Rayées de la liste. Voie en ville 12.Carrés de jardin. Amour bestial. Elément d'adresse. Privatif 13.Parleras. Grosse perturbation atmosphérique 14.Agent de liaison. Mouvement mystique Jamaïque. Possessif 15.Aride. Longues chandelles. Bloc éclaté.

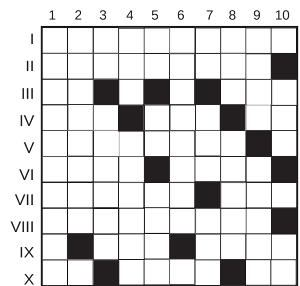
VERTICALEMENT : 1.Fêtes de bienfaisance. Bassins de port 2.Plante vénéneuse. Egalité parfaite 3.Le gros fait des envieux. Relier 4.D'un auxiliaire. Branché. Affluent du Danube 5.Item. Obstiné. Compagnon de voyage 6.Prononces. Dorloter. Tellement 7.Pipeline. Série 8.Russes ou croates. Cri d'assaillants. Devant une altesse 9.Repas pieux. Philtre magique 10.Camp médiéval. Moyen de transport. Continent 11.Autre moi. Manque de ferveur 12.Primordial. Pas rapide 13.Stère. Qui dure quatre trimestres. Entendu après coup 14.Drap imperméable. Vers marins 15.Grivoise. Fond de bouteille. A la langue qui fourche.



SOL. QUINZE SUR 15 PRECEDENT : HORIZONTALEMENT : 1.CIRCONFERENCE 2.OPIUM. ECULEE. AN 3.NP. RECRUTERAIT 4. VOLAGE. VENDRE 5.ON. RA. POSAIS. ET 6.LE. BRIE. PSI 7.AVE. FIER. HELE 8.TE. PIECES. SACRE 9.ITOU. RH. IE. CHER 10. OUBLIEES. CASERA 11.NS. LO. RELUS 12.TU. DO. DELIVRAT 13. TERME. JAVEL. SI 14.EU. GENESES. DU 15.PRE. PEU. SURES.
VERTICALEMENT : 1.CONVOCATION. TOP 2.IPPON. VETUSTE 3.RI. LE. OB. UREE 4.CURARE. PULL. MU 5.OMEGA. FI. IODE 6.CE. BIERE. GE 7.FER. PRECHER. JEU 8.ECUMOIRE. SEDAN 9.RUT. SE. SI. LEVER 10.ELEVA. ECULES 11.NEREIDES. ASILES 12.CEANS. LACS. SU 13.ID. PECHEURS 14.ATRES. RER. AIDE 15.UN. ETIRERAIT. US.

Mots Croisés N°3817

Par M. IRATNI



HORIZONTALEMENT

I- Personne servile. II- Constants. III- Note - Pied de vigne. IV- Enfin ! - Fête religieuse - Grugé. V- Gaguesque. VI- Nomme par les urnes - Amphore. VII- Métal - Travail de postier. VIII- Mourir. IX- Monnaie - Courroux. X- Se franchit d'un pas - Le bon ne saurait mentir - Pouffé.

VERTICALEMENT

1- Tourner sur ses talons. 2- Mobiliser. 3- Privatif - Evasions. 4- Ciment de cuisine - Périodes. 5- Note du chef - Maître sur le tapis - Jeune fille. 6- Renonces à agir. 7- Bouts de sel - Sévère - Ville d'Algérie. 8- Décharné - Faire un mouvement de greffe. 9- Inconvenante - Traînasser. 10- Sans mélange - Note de rêve.

SOLUTION N° 3816

HORIZONTALEMENT

I- BARBOUILLE. II- IDOLATRIE. III- SOUES - INCA. IV. CUT - IOS - IL. V- OBEISSANTE. VI- RE - ES - HA. VII- NECTAR - PIS. VIII- ARS - PIN. IX- EU - UPAS - EN. X- STASE - IASI.

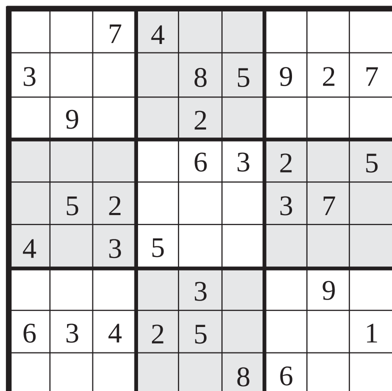
VERTICALEMENT

1- BISCORNUES. 2- ADOUBEE - UT. 3- ROUTE - CA. 4. BLE - INTRUS. 5- OASIS - ASPE. 6- UT - OSER. 7- IRISAS - PSI. 8- LIN - PI. 9- LECITHINES. 10- ALEAS - NI.

Sudoku N° 116

REGLE DU JEU

Une grille est composée de plusieurs carrés. Chaque carré contient tous les chiffres de 1 à 9. Chaque ligne comme chaque colonne contient aussi tous les chiffres de 1 à 9. Certains chiffres vous sont donnés, à vous de trouver les autres. Pour cela, procédez par déduction et élimination.



		7	4					
3				8	5	9	2	7
	9			2				
				6	3	2		5
	5	2				3	7	
4		3	5					
				3			9	
6	3	4	2	5				1
					8	6		

Solution Sudoku précédent

7	3	4	8	9	5	6	1	2
5	9	1	3	6	2	4	8	7
8	6	2	7	1	4	3	5	9
4	7	5	9	2	1	8	3	6
9	1	6	4	3	8	2	7	5
2	8	3	5	7	6	1	9	4
3	5	8	6	4	7	9	2	1
6	2	7	1	8	9	5	4	3
1	4	9	2	5	3	7	6	8

Tout Codé N° 3817

En vous aidant de la définition du mot encadré, complétez la grille, puis reportez les lettres correspondant aux bons numéros dans les cases ci-dessous et vous découvrirez le nom d'un personnage célèbre.

Définition du mot encadré

Protozoaire des eaux douces ou salées, des sols humides.

1	2	3	4	1	2	5	6	3	4	7	5	8
9	10	8	11	8	7	■	12	13	3	1	8	3
2	14	2	11	5	■	3	13	5	8	3	2	4
5	8	15	8	■	1	2	■	6	11	4	■	16
13	■	4	■	2	2	■	2	15	8	17	■	8
6	7	5	8	11	7	4	15	8	■	5	8	3
4	5	8	3	2	5	4	12	■	7	■	5	2
15	8	■	6	3	4	■	2	18 V	4	7	2	4
15	■	13	1	■	11	6	■	2	14	4	19	8
8	11	■	5	4	16	3	8	7	■	2	15	11
3	6	20 D	8	7	■	8	5	■	13	14	8	5

2	5	13	14									
8	16	13	10	2	11							

SOL. TOUT CODÉ PRÉCÉDENT : ETABLIR - VINCENT LINDON

SOLUTION FLÉCHÉS EXPRESS PRÉCÉDENTS :

HORIZONTALEMENT : GRAISSEUX / AMADOUEE / UNI / FLEUR / SRI / RU / EPATAIT / IL / TRIO / OR / CASTOR / ARA / ISE / ET / SCALPS / ISSU / LOT / LOUE / MERE / NERVURES
VERTICALEMENT : TRANSPIRATION / AMIRAL / SUE / DIA / IT / CASSER / SDF / ATA / CU / ISOLOIRS / MU / EUE / TITILLER / LUEUR / OOSPORE / XERUS / RESTES.

Fléchés Express N° 3817

analyste sur pc / blessure de cheval — râpât / voyage en mer — tandem / langue — bon vouloir / fumeur de calumet — manière habituelle d'agir

faire la cuisine / brusque hausse

reine d'Egypte — ordre donné — oncle puissant

joyeux / capitale — réfléchi / bouffonnerie

paresseux / monument funéraire — entreprise industrielle

possède — jeunes entêtés

fin de verbe / service sans retour — rouspétât

prends

métal — mesure jaune / note — à demi rond — règle

coloris du visage

fondateur de l'Oratoire d'Italie — sur la rose des vents

ON VOUS LE DIT

Portes ouvertes sur la Gendarmerie à Laghouat

La Gendarmerie nationale a impressionné le public de Laghouat venu assister aux journées «Portes ouvertes» de cette institution, qui se sont déroulées du 15 au 17 mai. Le siège de la Gendarmerie nationale de Laghouat qui a abrité cet événement, a reçu un public nombreux et curieux à la fois, venu s'enquérir sur les missions de cette institution, notamment pour ce qui est de son rôle important dans l'édification et la sauvegarde de l'intégrité territoriale de notre pays. Une exposition de matériel ultra moderne utilisé par cette institution dans l'investigation, la détection de faux billets et de faux documents, la circulation routière (radar), la transmission interservices, les identificateurs d'empreintes digitales… ont impressionné les jeunes, dont certains pensent déjà à faire carrière dans la Gendarmerie nationale.

Plus de 43 000 interventions effectuées par la police du Métro

Quelque 43 317 interventions ont été effectuées par la police du Métro et du tramway d'Alger durant l'année 2013, selon un bilan rendu public par ce corps de sécurité, à l'occasion du Salon international de la sécurité routière ouvert, hier, au Palais des expositions d'Alger. Ainsi, la police du Métro et du tramway d'Alger a effectué durant l'année dernière 42 768 contrôles d'identité et porté assistance et secours à 411 personnes. La même source a précisé que 74 personnes recherchées ont été interpellées, alors que 31 autres ont été arrêtées pour détention de stupéfiants et 33 autres pour détention d'armes prohibées.

Chlef : la faculté de droit paralysée par une grève

Les cours sont interrompus depuis dimanche à la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Hassiba Ben Bouali de Chlef par des étudiants mécontents, en grève illimitée pour protester contre la décision de leur suspension par les responsables de l'établissement. Ils ont bloqué l'accès principal après avoir été empêchés de participer aux examens de fin d'année, au motif qu'ils ont fait l'objet d'une sanction disciplinaire. En réaction, les contestataires ont paralysé toute la faculté, dénonçant la politique du «deux poids, deux mesures». A noter que de nombreux étudiants ont été traduits cette année devant le conseil de discipline de l'université pour différentes raisons. Le dernier groupe, composé de 23 personnes, devait passer, mercredi dernier, devant le même conseil.

Découverte des restes d'un dinosaure de plus de 100 tonnes en Argentine

Des restes fossilisés d'un énorme dinosaure, le plus grand connu, pesant plus de 100 tonnes, soit l'équivalent d'environ 14 éléphants, ont été découverts en Argentine, ont annoncé des paléontologues argentins. Il s'agit de *«l'exemplaire le plus grand connu, vieux d'au mois 90 millions d'années»*, a indiqué vendredi Ruben Cuneo, directeur du musée paléontologique Egidio Feruglio de Trelew, en Patagonie (sud). Les fossiles ont été découverts par hasard, en 2013, par un paysan dans un champ situé à 260 km de Trelew, dans la province de Chubut, à 1300 km de Buenos Aires.

Il s'agit d'un fossile de sauropode herbivore, long d'environ 40 m de la tête à la queue. L'exemplaire trouvé est la *«découverte la plus complète de ce type de dinosaure au niveau mondial»*, a expliqué le scientifique. De nombreux autres fossiles ont été découverts dans cette zone de la Patagonie, région riche de découvertes paléontologiques et où les restes du premier diplodocus d'Amérique du Sud avaient été découverts récemment.

SALON SIFTECH 2014

Aperçu sur les technologies du futur

La Smart TV 3D (série 712) de ENIE offre la possibilité de voir deux programmes différents sur un seul écran en portant des lunettes conçues spécialement.

Les dernières innovations en matière d'informatique et de télécommunication ont été dévoilées lors du Salon international du futur technologique (Siftech 2014), qui a eu lieu, du 12 au 14 mai, au Centre des conventions d'Oran (CCO). La 4G sans fil en mode fixe (LTE) a suscité un engouement particulier de la part des visiteurs. Elle a été vulgarisée au stand de l'opérateur historique Algérie Télécom (AT). Elle vient s'ajouter au portefeuille d'offres en matière de technologies d'accès visant à desservir les zones non encore couvertes par l'ADSL, sécuriser les accès filaires des clients professionnels et répondre à des besoins spécifiques en matière d'accès au très haut débit. La Smart TV 3D (série 712) de l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) a suscité aussi la curiosité. Elle offre la possibilité de voir deux programmes différents sur un seul écran en portant des lunettes conçues spécialement pour cette fonction (une paire de lunettes, une rouge et une blanche). C'est peut-être bientôt la fin de la guerre de la télécommande dans les foyers. Même si ce procédé ne séduira pas forcément tous les publics, il s'agit au moins d'une performance technique insolite. La barre de la Smart apporte des amplifications du son de la télévision, en plus de la possibilité de consulter des pages Internet. Un ensemble d'applications est aussi fourni avec les smartphones, en plus de l'accès aux réseaux sociaux (météo, skype et Facebook). Les trois opérateurs de téléphonie mobile (Mobilis, Djezzy et Ooredoo) ont exposé différents services, notamment en matière de 3G. De son côté, Ali Kahlane, consultant, a démontré à travers une communication (*Les TIC, état, mutations et perspectives*) qu'Internet va transformer voire révolutionner davantage notre vie. D'ici 4 ans, le trafic mondial de données mobiles devrait être multiplié par 11 et atteindre 190 exaoctets par an. Une explosion due au fait que quasiment toute la planète sera équipée d'un terminal mobile et que de nombreux objets connectés seront mis sur le marché. *«Un conseil pour ceux qui travaillent sur un business model sur 5 ou 10 ans, si vous êtes dans les hydrocarbures, il faut immédiatement les quitter, ce n'est pas l'avenir»*, dira-t-il. Il y a aussi le déclin des empires : l'empire romain va être remplacé par l'empire des réseaux : tout le monde va être interconnecté. Avant, nous payions pour être connus, dans le futur on va payer pour ne pas être connu. Il a repris une citation de William Gibson qui a créé le mot cyberspace *«le futur est là, mais il est inégalement partagé»*. En fait, si on ne le sent pas, on ne le voit pas parce que chacun est dans son petit coin. Internet sera dans notre tête et notre cerveau : les smartphones partout, des milliards d'appareils connectés, une plus grande performance des machines, ubiquité totale, une sécurité et une confiance à récupérer et des services et des outils personnalisés. Cependant, la technologie ne remplacera jamais l'homme. Les services en ligne entraîneront la fermeture des agences et des guichets et dans les 10 prochaines années les médecins généralistes seront remplacés par les mobiles.

Kamel Benelkadi

OPÉRATION CHANTIER BÉNÉVOLE INITIÉE PAR L'APC D'EL ACHOUR

Nettoyage du quartier haouch Chaouch



PHOTO : D. R.

Une opération-chantier bénévole a été lancée, hier, par l'Assemblée populaire communale d'El Achour, au quartier haouch Chaouch et la cité des 170 Logements dans la même localité. Supervisée par le président de l'APC, l'opération s'est déroulée avec la participation des habitants de la cité des 170 Logements et des particuliers. Une initiative à encourager et à soutenir pour sa pérennisation. Dès les premières heures de la matinée, plus d'une cinquantaine de jeunes en tenue de travail, équipés d'outillage, se sont mis à désherber les trottoirs, qui ont été longtemps abandonnés et détruits par les fuites d'eau. En petits groupes, les jeunes mobilisés par l'APC et aidés par les habitants bénévoles qui ont accueilli favorablement cette opération, se sont attelés à débarrasser tous les points noirs qui regorgeaient de détritus. Des camions à benne ont été mis à leur disposition pour le nettoiement de tout le quartier livré depuis plusieurs années aux sangliers et autres animaux attirés par la nourriture que leur offrent les poubelles. Ils circulent de jour et de nuit sans aucune crainte et pénètrent même dans les cités. Ils fouillent les bacs et niches à ordures à la recherche de restes de nourriture. Un danger permanent pour les habitants, mais qui n'a pas inquiété pour autant les responsables locaux depuis plusieurs années. Un véritable laisser-aller caractérise ce quartier. Des fuites d'eau qui durent des semaines voire des mois ne semblent nullement inciter la Seaal à venir réparer malgré les nombreuses réclamations des habitants. Le laisser-aller encore plus criant est l'état de la route pour accéder à haouch Chaouch qui est inaccessible voire dangereuse pour les automobilistes qui y laissent leurs amortisseurs. Une situation que le P/APC semble vouloir prendre en main, puisqu'il promet que les travaux seront bientôt engagés…

Djamila Kourta

AÏN DEFLA
Colère contre les retards d'attribution de logements

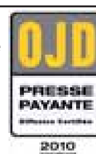
La colère des postulants à un Logement public locatif (LPL) des différentes communes de la wilaya de Aïn Defla est montée d'un cran hier matin. Les concernés se sont donné rendez-vous devant le siège de la wilaya dans l'espoir de rencontrer le wali et lui demander d'accélérer l'opération d'octroi des logements, ont indiqué des sources locales. De nombreux contestataires résident dans la ville de Khemis Miliana, où un mouvement de protestation avait été organisé il y a quelques jours pour la même raison. Pour rappel, les postulants au LPL dans cette ville attendent depuis des mois l'opération de distribution qui tarde à venir en dépit des promesses faites par les plus hautes autorités du pays. La plus grande agglomération de la wilaya dispose de plus de 1000 unités prêtes à être distribuées. *«L'attente n'a que trop duré»*, nous confient des citoyens. Pour apaiser les esprits, le chef de cabinet du wali est intervenu hier sur les ondes de la radio locale pour expliquer que l'opération débutera le 15 juin prochain et se terminera le 25 du même mois dans les communes concernées. Il s'agit, ajoutera le représentant du wali, de veiller à ne pas perturber les candidats aux différents examens de fin d'année. Les contestataires l'entendront-ils de cette oreille et sauront-ils patienter à l'approche du mois du Ramadhan ? Rappelons que le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué la semaine dernière que plus de 230 000 logements seront distribués dans les différentes wilayas du pays avant le début du mois de Ramadhan. ***Aziza L.***

MASCARA
Saisie de 17 quintaux de kif traité

Les services de la Gendarmerie nationale ont saisi, vendredi, 17 quintaux de kif traité à proximité du village Zaghloul, dans la commune de Zahana, dans la wilaya de Mascara, selon une source sécuritaire. Les éléments de la Gendarmerie nationale ont tendu une embuscade sur la RN 4, au cours de laquelle ils ont découvert la marchandise prohibée soigneusement dissimulée à l'intérieur d'un camion semi-remorque en provenance de la frontière algéro-marocaine, a précisé la même source. Le conducteur et son compagnon ont été arrêtés, selon la même source.

El Watan - *Le Quotidien Indépendant*
Édité par la SPA "El Watan Presse" au capital social de 61 008 000 DA. Directeur de la publication : *Omar Belhouchet*
Direction - Rédaction - Administration Maison de la Presse : Tahar Djaout - 1, rue Bachir Attar 16 016 Alger - Place du 1er Mai *Tél* : 021 68 21 83 - 021 68 21 84 - 021 68 21 85 - *Fax* : 021 68 21 87 - 021 68 21 88

Site web : http://www.elwatan.com E-mail : admin@elwatan.com PAO/Photogravure : *El Watan*
Publicité - Abonnement : *El Watan* 1, rue Bachir Attar - Place du 1er Mai - Alger.
Tél : 021 67 23 54 - 021 67 17 62 - Fax : 021 67 19 88.
R.C : N° 02B18857 Alger.
Compte CPA N° 00.400 103 400 099001178 - Compte devises : CPA N° 00.400 103 457 050349084
ACOM : Agence de communication : 102 Logts, tour de Sidi Yahia, Hydra. Tél : 021 56 32 77 - *Tél/Fax* : 021 56 10 75
Impression : ALDP - Imprimerie Centre ; SIMPREC- Imprimerie Est ; ENIMPOR - Imprimerie Ouest.
Diffusion : Centre : Aldp Tél/Fax : 021 30 89 09 - Est : Société de distribution El Khabar.
Tél : 031 66 43 67 - Fax : 031 66 49 35 - Ouest : SPA El Watan Diffusion, 38, Bd Benzerdjeb (Oran)
Tél : 041 41 23 62 - *Fax* : 041 40 91 66



JEUX AFRICAINS DE LA JEUNESSE

Tahmi salue les délégations



PHOTO : SALIM M.

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a rencontré, hier matin à l'hôtel du stade du 5 Juillet (OCO), les athlètes algériens qui se rendront demain par vol spécial à Gaborone, au Botswana, pour participer aux 2es Jeux africains de la jeunesse, prévus du 22 au 31 mai. Au cours de cette réception, à laquelle les jeunes représentants algériens ont participé à un déjeuner, le professeur Tahmi a déclaré : *«Soyez les dignes ambassadeurs de la jeunesse algérienne en ayant un comportement exemplaire au cours de ce rendez-vous continental. Vous êtes la relève des élites algériennes sportives en prévision des Jeux olympiques de 2020.»* Le ministre n'a pas manqué de rappeler aux jeunes de se concentrer aussi sur la réussite de leurs études. *«Pour cela nous avons inauguré des écoles olympiques dans les wilayas de Sétif et de Biskra. La prochaine école est prévue à Sidi Bel Abbès»*, a annoncé M. Tahmi. Etaient présents à cette cérémonie le président du COA, Mustapha Berraf, Mustapha Larfaoui ainsi que quelques présidents de fédération. Par ailleurs, Mohamed Tahmi recevra ce matin (9h), au siège du Fonds national de promotion des initiatives de la jeunesse (Ahmed Ghermoul) une délégation composée de présidents d'associations issues de la communauté algérienne établie en France, Suisse, Suède, Turquie et Danemark, qui sont actuellement en visite en Algérie. ***C. B.***

CHAMPIONNAT EXCELLENCE HANDBALL

Les demi-finalistes connus

Les équipes qui animeront les demi-finales (5 juin) du championnat seniors messieurs «excellence» sont connues à l'issue de la 12e journée disputée vendredi. Il s'agit du GS Pétroliers (leader du groupe A) qui croiseracroisera le fer avec le MC Saïda (2e groupe B) qui s'est imposé difficilement face à la JSE Skikda (23-22), alors que l'ES Aïn Touta (2e groupe A) affrontera le CRB Baraki (1er du groupe B). Dans son groupe, le GSP est allé battre chez lui le GS Boufarik (23-24), tandis que Aïn Touta déjà qualifié avant cette journée, s'est contenté d'un match nul à domicile devant à HBC El Biar (22-22). Dans le groupe B, le CRB Baraki a confirmé sa forme en allant dominer l'Olympique d'El Oued (20-25). Cette confrontation a connu une grande tension. En revanche, les équipes malheureuses de cette journée sont l'O M'sila (groupe A) et le WO Rouiba (groupe B) reléguées en divison inférieure suite à leur défaite respective devant le C Chelghoum Laïd (28-29) et le CRB Mila (18-23). ***C. B.***

MOHAMED ZAÏM. *Président de l'USMB*

«Prêt à laisser ma place à un autre»

Le président de l'USMB, Mohamed Zaïm, évoque, dans cet entretien, le parcours du club de la ville des Roses. Selon lui, l'administration n'est pas la seule responsable de l'échec de l'équipe à atteindre son objectif : accéder en Ligue 1. Il y a d'autres paramètres, comme le comportement de certains joueurs ou l'arbitrage.

Propos recueillis par **E. Rafik**

Blida restera en Ligue 2 la saison prochaine. Est-ce la faute à l'administration qui n'a pas pu faire son travail convenablement ?

Je suis le premier à être déçu de voir mon équipe rater l'accession. Les supporters accusent toujours l'administration, moi personnellement. Mais je vais éclairer les choses en vous citant quelques exemples. Nous avons disputé notre 21e journée du championnat professionnel face à l'USM Annaba au stade Frères Brakni. L'arbitre de la rencontre nous a accordé un penalty à la 85'. L'entraîneur a désigné les tireurs des penaltys, mais le joueur Meklouche n'a pas respecté les consignes. Il a tiré et raté, ratant par la même la victoire. A Tlemcen, lors de la 26e journée face au WAT, le gardien Khelladi n'a rien pu faire car la balle a été détournée et c'était le seul but de la rencontre. Je peux vous dire aussi que nous avons été victimes de certains arbitres, comme à Bou Saâda face à l'ABS et aussi chez nous face au NAHD et dans pas mal d'autres rencontres. Alors je ne vois pas quelle est l'erreur de l'administration dans tout ça ? Autre chose...

Bien sûr, allez-y...

Je défie tout le monde de me citer un seul club en Algérie dont le staff dispose de ses 24 joueurs à la reprise des entraînements après une défaite, ou qu'ils soient toujours présents durant toutes les séances d'entraînement. Par ailleurs, depuis que je suis le président du club, il n'y a jamais eu de grève. Aucun de mes joueurs n'a déclaré qu'il n'a pas reçu son salaire. Aussi, je peux dire que l'administration a fait son travail convenablement.

Vous avez demandé à l'entraîneur Benchouia de ne plus convoquer les deux défenseurs Bennasseur et Belhadj ! Pouvez-vous nous éclairer à ce propos ?

Effectivement, j'avais écarté ces deux joueurs et j'ai demandé à Benchouia de ne plus les convoquer pour le reste du championnat. Premièrement, le joueur Belhadj est le seul responsable de notre défaite au Khroub face à l'ASK. Je ne sais pas ce qui lui a pris, mais il était la cause de notre défaite en ne faisant aucun effort pour sauver son équipe. Deuxièmement, son coéquipier Bennasseur a prétendu souffrir de blessure à la mi-temps lors du match face au NAHD, un match décisif, alors que nous avions besoin de lui. Il ne nous a donné aucune explication. Alors j'ai



PHOTO : D. R.

pris la décision de les écarter de l'équipe pour le reste du championnat.

La saison est terminée. Quel est votre avenir avec l'USMB ?

Je l'ai dit et redit, je suis prêt à quitter le club et à laisser ma place à quelqu'un d'autre. A ce titre, je lance un appel à toute personne qui veut prendre la présidence du club, je suis prêt à lui céder le poste et sans rien demander en contre-partie. Je serai aussi le premier à l'aider, de loin. Et je serai le premier à le sponsoriser. Je ne cherche aucun intérêt, je veux juste aider le club. ***E. R.***

ÉQUIPE NATIONALE

Le groupe se complète

L'effectif des Verts se complète au fur et à mesure. D'autres joueurs arriveront entre aujourd'hui et demain et s'ajouteront aux quelques éléments, comme Belkalem (Watford, Angleterre), Bougherra (Lekhwya, Qatar), Slimani (Sporting Lisbonne, Portugal) ou bien le nouveau venu Mahrez (Leicester, Angleterre) qui sont déjà sur place, au Centre technique national de Sidi Moussa, à Alger. Les joueurs évoluant dans le championnat national et faisant donc partie de la liste des 30 éléments convoqués pour le stage qui débutera officiellement aujourd'hui, en l'occurrence Karaoui (ESS), Khoualed (USMA) et les gardiens Doukha (USMH), Cédric (CSC) et Zemmamouche (USM Alger) rejoindront le lieu du stage aujourd'hui. Ceux-là ont disputé leur dernier match avec leurs clubs hier, à l'occasion de



PHOTO : SAMI K.

Séance d'entraînement des Verts lors du dernier stage à Sidi Moussa

la 29e journée. En établissant le calendrier de fin de saison, après avoir reçu l'aval de la FIFA de reporter la fin du championnat, la FAF avait annoncé que les joueurs convoqués en équipe nationale ne seront pas concernés par la dernière journée prévue samedi prochain. Il faut savoir que tous les championnats européens se termineront demain. Les joueurs qui ont disputé des matchs hier et arriveront aujourd'hui et demain sont M'bolhi (CSKA Sofia, Bulgarie), Soudani (Dinamo Zagreb, Croatie), les deux éléments du championnat espagnol Cadamuro (Majorque) et Feghouli (Valence) ainsi que cinq joueurs du championnat français, à savoir Boudebouz (Bastia), Mandi (Reims), Kadir (Rennes), Medjani (Valenciennes) et Mostefa (Ajaccio). Les autres joueurs arriveront au plus tard lundi. Il est utile de rappeler que l'équipe nationale se déplacera le 29 mai en Suisse pour y effectuer un stage d'une semaine ponctué par deux rencontres amicales, le 31 mai, à Sion face à l'Arménie et le 4 juin, à Genève face à la Roumanie. Le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, devra rendre publique sa liste des 23 pour le Mondial le 1er juin. ***A. Aïchoun***

ACCESSION DU NAHD

Folle nuit à Hussein Dey

La folle ambiance qu'a connue le stade du 20 Août, vendredi passé, animée par les supporters du Nasria, à l'occasion du match de la 30e et dernière journée de Ligue 2, NAHD-OM, avec en somme une victoire du club algérois et son accession en Ligue 1, a suscité, après la fin du match, une tout aussi ambiance à Hussein Dey et dans les quartiers environnants. De gros moyens ont été déployés par les fans pour confectionner des longues banderoles à Vauban, Parnet, Leveilley, l'Etoile et les autres quartiers. Dès le coup de sifflet final, les rues ont été envahies par des milliers de jeunes, formant un énorme cortège évoluant dans un bruit assourdissant reprenant toutes les chansonnettes populaires. Des voitures bondées de supporters, drapeaux, trompettes et klaxonsformant de longues files. Même des troupes de zorna ont fait leur apparition. Une ambiance indescriptible. Dès la tombée de la nuit, des feux d artifice illuminaient le ciel de cette belle nuit pour les Husseindéens. La fête s'est poursuivie très tard dans la nuit. Et tout cela sous l'œil attentif des services de sécurité. Le coach Ifticène était aux anges : *«Je ne saurais exprimer l'immense joie que j'éprouve. Je viens de me libérer de cette angoisse. Bravo aux joueurs, aux supporters et aux dirigeants qui ont su veiller au grain.»* Même l'entraîneur de l'OM, Neghiz, a tenu à féliciter le Nasria. *«Je félicite le NAHD pour cette accession méritée. Nous avons commis deux erreurs que nous avons payées cash. Les joueurs ont repris confiance en seconde période. Je suis satisfait de leur comportement même s'il faut reconnaître que ce n'est pas facile de gagner dans de telles conditions»*, a-t-il affirmé. ***Y. Temani***

29e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DE LIGUE 1

La JSK reprend la 2e place, la JSMB reléguée

JSK 2 - JSS 0

Sur un nouveau doublé d'Ebossé

Stade 1er Novembre (Tizi Ouzou)
Arbitres : Necib, Meghlout et Bennacer
Buts : Ebossé (6' et 31' sp) JSK
Averts : Bencherifa (JSK). Amri, Sebie, Toubel, Sayeh et Mebarki (JSS)
JSK : Mazari, Remache, Bencherifa, Benlamri, Rial, Maroci, Raïah Aiboud (Béziouène 83'), Aouedj (Mekkaoui 65'), Ebossé, Zaâbia (Benchérif 77')
Entr. : Aït Djoudi
JSS : Boussouf, Toubal, Terbah (Sabouni 58'), Benmohamed, Sebie, Bousmaha, Amri, Beldjilali, Zaoui, Sayeh (Hamzaoui 66'), Mebarki (Bouguelmouna 90')
Entr. : Michel

Devant des gradins pratiquement vides, les Canaris se sont offert les Sudistes de Béchar (2-0) avec un nouveau doublé d'Ebossé. Si les visiteurs ont été les premiers à titiller la défense locale, c'est Ebossé qui ouvre le score sur un retrait de Zaâbia (31').
Le Camerounais récidive sur un penalty discutable pour inscrire là son 17e but de la saison. Au retour des vestiaires, la partie a été arrêtée après que les remplaçants de la JSS, qui s'échauffaient derrière leurs buts, eurent été pris à partie par les fans locaux qui auraient été provoqués par un des joueurs bécharis. Une seconde période qui ne donnera rien puisque la rencontre s'achèvera sur ce score de 2-0 qui permet aux Canaris de prendre provisoirement cette seconde place tant convoitée. **M. R.**

ASO 2 – MCEE 1

Equilibré

Stade Boumezrag (Chlef)
Arbitres : Bouzerar, Kadem et Allaoua
Buts : Lakhdari 75', Deham 88' (ASO). Chenihi 89' (MCEE)
Averts : Deham (ASO). Berchiche (MCEE)
ASO : Hamzaoui, Naas-Laraba, Lakhdari, Zaoui, Cherchar, Tedjar, Bentoucha (Gnaou 87'), Meliani, Boussaïd (Hadouche 69'), Touili (Ferhi 62'), Deham
Entr. : Ighil
MCEE : Mahsas, Naâmane, Berchiche, Belhadi, Mebarakou, Benteyeb, Hemami, Belkhiter (Benyamina 78'), Chenihi, Derardja (Benachour 65'), Hamiti
Entr. : Accorsi

L'ASO Chlef a réussi, hier, sur ses bases, à s'imposer face au MC Eulma sur le score de deux buts à un. Un résultat qui a reflété la physionomie de la partie quoique les débats étaient plutôt équilibrés entre les deux équipes, notamment en première période.
Ainsi, durant la première mi-temps, le jeu s'est concentré au milieu du terrain. Rien d'exceptionnel donc à signaler. De retour des vestiaires, les Chélifiens donnaient l'air de vouloir remporter cette partie en imposant un rythme de jeu plus élevé. Mais c'est durant le dernier quart d'heure que la situation s'est décantée. Lakhdari réussit à ouvrir la marque, à la 75', avant que son coéquipier Deham ne double la mise deux minutes avant la fin du match (88'). Le MCEE réduit l'écart quelques instants plus tard par l'intermédiaire de Chenihi (89'). **A.Y.**

Résultats et classement

Ligue 1 (29e J)

CRB - MCO	2-2
RCA - CRBAF	2-1
JSMB -USMA	1-2
ASO -MCEE	2-1
MCA -CSC	1-0
JSK -JSS	2-0
CABBA - MOB	1-3
ESS - USMH	reporté

Classement	Pts	J
1. USMA	67	29
2. JSK	53	29
3. ESS	52	28
4. MCEE	45	29
--. MCA	45	29
6. USMH	44	28
7. RCA	43	29
8- . CSC	40	29
-- . JSS	40	29
--. ASO	40	29
11. MCO	34	29
12. MOB	33	29
13. CRB	32	29
14. JSMB	25	29
15. CABBA	21	29
16.CRBAF	20	29



PHOTO : DR
Le Camerounais des Canaris, Albert Ebossé, a encore frappé

CABBA 1 - MOB 3

Une défaite sans surprise

Stade du 20 Août 1955 (Bordj Bou Arréridj)
Arbitres : Hallalchi, Azrine et Hamou
Buts : Bendremia 47' (CABBA). Rahal 29' et 82', Akrour 37' (MOB)
Avert. : Yattou (MOB)
CABBA : Souiche, Mebarkia, Mansour, Bendahmane, Benhemine, Bouflih, Mosrati (Oussalah 46'), Bouguerra, Bendremia, Hamimid (Belkasmi 76'), Rechrech (Belhadouche 76')
Entr. : Benaâniba
MOB : Zaïdi, Bouali (Salhi 85'), Guedjali, Nehari, Bouamria, Sidibé (Fernat 58'), Rahal, Yattou (Nemdil75'), Yaya, Akrour, Dehouche
Entr. : Amrani

Les Bordjiens ont confirmé, ce samedi, leur statut de club relégué en Ligue 2 à la faveur de leur défaite à domicile (1-3) face au MOB à l'occasion de la 29e journée. Cette défaite s'est dessinée dès la première période avec deux buts de Rahal 29' et Akrour 37'. Après la pause, malgré le but de Bendremia à la 47' qui a réduit le score à 1-2, un nouveau but de Rahal (82') a mis les Béjaouis à l'abri d'un retour des locaux. Dominé dans le jeu, le CABBA a fait preuve de réalisme en ne s'aventurant pas davantage. Un aspect plutôt rassurant dans une période où seuls les points comptent pour le MOB en cette fin de saison. **Y. B.**

CRB 2 – MCO 2

Sur un air de vacances

Stade du 20 Août (Alger)
Arbitres : Abid-Charef, Bitam, Tamen
Buts : Bourekba (4' et 63' sp) CRB. Bouaïcha (41') et Belatoui (89') MCO
Averts. : Khelili, Abdat (CRB). Naït-Slimane, Bourzama (MCO)
CRB : Ouaddah, Abdat, Bencherifa, Khelili, Herkat, Mansour, Anane, Kherbache (Ammour 46'), Rebih, Bourekba (Bougui 73'), Dehar (Meguehout 42')
Entr. : Henkouche et Yahi
MCO : Dahmane, Bouzama, Ezmani, Bouaïcha, Benchaïb, Kouriba (Belatoui 81'), Chlaoua, Beradja (Slimani 46'), Aouameri, Benyettou, Naït-Slimane (Djaâdane 80')
Entr. : Belatoui

Dans un match sans enjeu entre deux équipes qui avaient sauvé leur peau parmi l'élite lors de la précédente journée, on sentait bien que c'étaient déjà les vacances.
C'est le Chabab qui réussit à ouvrir le score d'entrée de jeu par l'entremise de Bourekba. La domination du Chabab ne sera pas payante puisque le MCO marquera par l'entremise de Bouaïcha.
En seconde période, le CRB reprend l'avantage grâce à un penalty transformé par Bourekba, mais comme en première période le MCO arrive à niveler la marque en fin de match grâce au jeune Belaotui qui égalise en reprenant le cuir après un penalty raté par Bourzama. **Youcef T.**

JSMB 0 – USMA 2

Les Béjaouis craquent

Stade de l'Unité maghrébine (Béjaïa)
Arbitres : Arab, Bazine et Dilmi
Buts : Djediat 5', Nsoumbou 78' (USMA)
Averts : Benmansour, Zeghli (JSMB)
JSMB : Djabaret, Benmansour, Chehaima, Bouaâbta, Mebarakou, Boukemacha, Saighi (Mellal 78'), Aït Fergane, Hamouche (Tatem 47'), Zeghli (Lahlou 78'), Niati
Entr. : Hamouche
USMA : Mansouri, Benamara, Benmoussa, Laïfaoui, Koudri, Nsoumbou (Rabti 84'), Bouchama, Lorfi, Djediat, Ferhat, Gasmi (Abdelaoui 68')
Entr. : Velud

Les Béjaouis ont craqué lors de cette avant-dernière journée du championnat, et ce, en s'inclinant à domicile devant le champion d'Algérie, l'USM Alger, sur le score de 0-2. D'ailleurs, les visiteurs, qui ont été plus volontaires, ont ouvert le score, dès la cinquième minute, par Djediat sur une tête après un centre de Benmoussa. Les locaux ont réagi par Boukemacha et Zeghli. En vain. Devant une faible réaction des locaux, ce sont les Usmistes qui corsent l'addition et se permettent de conserver leur invincibilité au moment où les Béjaouis viennent de sceller leur sort définitivement et accompagnent le CRB Aïn Fakroun et le CA Bordj Bou Arréridj en Ligue 2, essuyant la colère des supporters qui se sont révoltés contre la direction du club. **L. Hama**

RCA 2 – CRBAF 1

L'Arbaâ dans les dernières minutes

Stade Ismaïl Makhlouf (Larbaâ)
Arbitres : Boukouassa, Saïdoune et Tazrout
Buts : Amiri (81') et Bougueroua (92') RCA. Sahbi (55') CRBAF
RCA : Kara, Boukatouh, Boukhiar, Zouak, Zeddam, Raït, Harrouche, Mokdad, Bougueroua, Dramé (Amiri 55'), Abdelkedous (Hadji 60')
Entr. : Cherif El Ouazzani
CRBAF : Barki, Bellaîli, Aroudj, Daïra, Oukrif, Saïdi, Naïli, Chouaïb, Saïdi, Sahbi, Manga (Belalem 90')
Entr. : Abbès

Face à un relégué qui s'est présenté avec un effectif composé essentiellement de jeunes, la formation du RC Arbaâ dominera les débats dans un match à sens unique, même si les Fakrounis ont opposé une farouche résistance pour préserver leur cage vierge. C'est même le CRBAF qui réussira à ouvrir la marque, contre le cours de jeu en seconde période, suite à une contre-attaque conclue par le jeune Sahbi (55'). Une ouverture de score qui poussera les poulains de Cherif El Ouazzani à la quête d'une égalisation. C'est d'ailleurs le rentrant Amiri qui parvient à niveler la marque sur un joli coup franc direct (81'), avant que Bougueroua ne redonne l'avantage à son team dans les arrêts de jeu. **M.Azeb**

ESPAGNE - 38e JOURNÉE

L'Atlético, champion, dame le pion au Barça

L'Atlético Madrid a été sacré champion d'Espagne pour la 10e fois de son histoire en neutralisant le FC Barcelone (1-1) hier pour la 38e et dernière journée, s'offrant son premier titre national depuis 18 ans au nez et à la barbe des Catalans. Dans un match ébouriffant au Camp Nou, une tête de Diego Godin (49') a répondu à l'ouverture du score barcelonaise d'Alexis Sanchez (34') et a envoyé au paradis les Colchoneros, héroïques et acharnés en défense. Premier avec 90 points, le club madrilène devance le Barça, 2e, (87 points) et le Real Madrid (87 points), son futur adversaire en finale de la Ligue des champions la semaine prochaine. C'est la première fois depuis Valence en 2003-2004 que le titre en Liga n'est pas confisqué soit par le club merengue soit par son rival blaugrana, dont les budgets respectifs sont au moins quatre fois supérieurs à celui de l'«Atléti».
Conquis au bout d'un scénario haletant, ce trophée récompense la folle saison des hommes de Diego Simeone, leaders du championnat depuis fin mars et qui peuvent même réaliser un fabuleux doublé s'ils remportent la C1 samedi prochain à Lisbonne face au Real. L'Atlético Madrid n'avait plus remporté le titre de champion d'Espagne depuis la saison 1995-1996. A l'époque, l'actuel entraîneur Diego Simeone évoluait dans l'entrejeu de l'équipe «rojiblanca» et l'Argentin et ses partenaires avaient réussi le «doblete» Liga-Coupe du roi. Fort de ce triomphe national, les Matelassiers peuvent désormais se tourner avec appétit vers la Ligue des champions, une compétition qu'ils n'ont jamais remportée et dont ils ont disputé la finale il y a 40 ans, en 1974. **AFP**

KARATÉ
L'école se porte bien

«Nous avons 60 enfants, entre garçons et filles, qui pratiquent le karaté au sein de la salle de sport de Sidi Ben Adda. Nous avons tracé un objectif de formation», a déclaré M. Berrafa, président de cette école relevant de l'OSBA. En effet, l'APC de Sidi Ben Adda a équipé en matériel pédagogique cette section sportive. Pas moins de 60 tatamis ont été posés sur le sol. **O. S.**

VOLLEY-BALL FÉMININ
En attendant la participation de huit équipes de l'Ouest


PHOTO : DR

L'Association nationale de promotion et développement du sport féminin (ANPDSF) organise le Championnat régional Ouest de volley-ball féminin, à compter du 24 mai prochain au sein du complexe sportif de proximité de sport (CSP) d'Aïn Arba (Aïn Témouchent), a annoncé, hier, la présidente de la zone Ouest et chargée de la communication au sein de l'ANPDSF, Mlle A.Hamadouche, au journal El Watan. Ainsi, cette édition est réservée aux équipes minimes actives des wilayas d'Oran, Saïda, Sidi Bel Abbès, Naama, Tiaret, Mostaganem, Tlemcen et Aïn Témouchent. Au sujet du choix de cette commune d'Aïn Arba, notre source explique : *«Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du plan d'action de l'ANPDSF qui vise à la généralisation de la pratique sportive féminine, notamment dans les communes internes de la wilaya»*. Ainsi, l'équipe classée première à l'issue de ce championnat régional participera, avec ses trois autres homologues du pays, au championnat national prévu en juin à Constantine. En conclusion, Mlle Hamadouche a affirmé que *«tous les ingrédients de la réussite sont réunis dont la prise en charge totale et l'hébergement des délégations conviées au niveau du lycée Mehadji d'Aïn Arba»*. **O. S.**

RÉGIONALE CENTRE
Oum Drou réalise l'exploit


PHOTO : DR

Oum Drou, un parcours sans faute

Quatre ans après avoir retrouvé la compétition, l'équipe de Jil Moustakbel Oum Drou - ville située à 5 km de Chlef -, réalise l'exploit en accédant à la division régionale 1 Centre. Elle a dominé son groupe de la régionale II B, s'octroyant la première place avec 58 points, 16 victoires, 10 nuls et 2 défaites seulement. C'est un parcours sans faute qui s'apparente à un véritable exploit des hommes de Kacemi Abed. Il l'est d'autant plus qu'ils ont disputé toutes leurs rencontres à domicile, loin de leurs bases, plus exactement au stade d'Oued Fodda situé à 15 km. Cette domiciliation forcée est due au fait que le stade d'Oum Drou n'est pas homologué par les instances du football pour recevoir les rencontres officielles.
Avec l'accession de la formation en régionale 1, les dirigeants du club espèrent que les travaux prévus (drainage de la pelouse et extension des tribunes) seront lancés par les services concernés.
Ils remercient, par ailleurs, le maire et les élus de l'APC d'Oum Drou pour leur soutien à l'équipe. Le président de l'association sportive de Jil Moustajbel Oum Drou, Mohamed Chemrouk, a abondé dans le même sens, soulignant la nécessité de régler le problème de l'infrastructure d'accueil. Il a tenu, d'autre part, à rendre hommage aux joueurs et entraîneurs pour cette consécration et les sacrifices consentis. **A.Yechkour**

ASSOCIATION EL MOUSTAQBAL HANDICAPÉS MOTEURS, BASKET-BALL HOMMES - HASSASNAS
Des fauteuils roulants qui tardent à venir

L'association *El Moustaqbal*, sise à la daïra de Hassasnas, distante de 17 km du chef-lieu, peut s'enorgueillir d'être la seule équipe de l'Ouest à évoluer en nationale 1. A cet effet, elle refuse de faire de la simple figuration et projette d'être parmi les meilleures dans le groupe de 10 équipes dont elle fait partie. La volonté, la ténacité et la détermination existent mais cela ne suffit pas. Lors de la réunion organisée à la salle Othmani, en présence des deux députés Didadoui et Rasmel, le président de l'association Maazouz Benhalima et l'excellent entraîneur Machkour Khaled ont exposé leurs problèmes depuis très longtemps sans toutefois trouver un écho favorable. *«Nous sommes classés 5e, nos résultats sont à imputer aux fauteuils roulants de piètre qualité, ils pèsent près de 20 kg chacun et coûtent 15 millions de centimes, mais leur durée de vie ne dépasse pas trois ans. Pour remporter des titres et obtenir de bons résultats, nous devons avoir, comme les autres équipes, des*


PHOTO : DR

fauteuils roulants de compétition, ultralégers (5 kg) qui, certes, coûtent cher, 80 millions de cts l'unité, mais cela en vaut la peine, leur durée de vie est de 20 ans», dira l'entraîneur. Le président, quant à lui, dira : *«La nouvelle salle de Hassasna, prête depuis des années, n'a pas ouvert ses portes car présentant des risques pour son utilisation»*. **Sid Ahmed**

CRT
Difficile pour Témouchent

Le classement du CR Témouchent en lanterne rouge préoccupe les fans de la ville de Sidi Saïd après que leur club a glané les trois précieux points ramenés de son déplacement à Ben Badis. Au sujet des dernières chances du CRT, le coach Kebdani Med Amine a été très clair et précis : *«Nous devons obligatoirement gagner les deux prochains matches contre les équipes de Oued Rhiou en déplacement, du GC Masacra à Aïn Témouchent et rester à l'écoute des résultats de l'IR Maghnia pour un faux pas.»* En cas de match nul pour les Témouchentois, les carottes seront cuites. Pour certains observateurs connaisseurs de la Nationale Deux amateurs Ouest, il faut croire à un miracle divin pour que le CRT se maintienne. C'est le fruit d'une gestion boiteuse au début de la saison et le coach Kebdani n'a rien à se reprocher car il a pris les commandes du club dans une situation critique. **O. Salem**

ESM
Avenir incertain pour les Haouata

Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il y a urgence à l'Espérance de Mostaganem après une saison catastrophique ponctuée par une relégation en championnat de National Amateur. C'est dire que le championnat professionnel, lancé cette saison, n'a pas souri aux hommes des Haouata, l'Espérance de Mostaganem en l'occurrence qui a du mal à retrouver le visage qui était le sien, la saison passée. Cette fragilité a été d'abord constatée au niveau de la présidence qui a connu les premiers flottements puisque Mani Saada a été placé à la tête de la SPA/ESM en remplacement de Zerrouki. Par la suite, c'est la direction technique qui a été touchée par l'instabilité, puisque pas moins de quatre entraîneurs se sont succédé à la tête de la barre technique de l'Espérance de Mostaganem avec, en sus, une équipe dégarnie par le départ de ses meilleurs éléments, à l'image de Menni et Belarbi. Il ne fallait pas être grand clerc pour deviner que cette équipe remodelée allait avoir du mal à suivre le rythme, du moins à ses débuts. Le bilan des Vert et Blanc de cette saison en est la parfaite illustration. En 30 matches joués, l'équipe n'a enregistré que deux victoires, dont une sous la houlette du jeune technicien Latrèche et l'autre avec Blidi, contre vingt-six défaites et deux matches nuls. ***A. Taoui***

RCR
Le Rapid en Ligue Deux

Il y a un quelques mois, le président du Rapid de Relizane, Zerrouki Mohamed en l'occurrence, disait qu'avec cette équipe, il réalisera l'accession en ligue deux professionnelle. Il argumentait ses propos par la présence à la barre technique du Rapid de Relizane d'un certain Boudjaarane, un technicien qu'il avait déniché de la capitale. Zerrouki disait de Hamouche que *«c'est un bâtisseur d'équipe. Laissez-lui le temps pour mettre en place une équipe compétitive»*. Le temps aura donné raison à Zerrouki et Boudjaarane, puisque aujourd'hui, le Rapid de Relizane est admis en palier supérieur, à savoir la ligue deux professionnelle. Il faut aussi reconnaître que sans la force de caractère de Zerrouki, cet édifice aurait pu s'écrouler dans la mesure où il n'a jamais cédé à ses détracteurs en affirmant qu'il était élu pour un mandat et qu'il maintenait Boudjaarane du fait du chantier qu'il avait entamé avec les jeunes. **A. T.**

MCS
Le Mouloudia détrône les Asémistes

Le Mouloudia a encore apporté la preuve qu'il était possible de remporter un titre avec des joueurs jeunes et hargneux. Le Mouloudia de Saïda a ainsi pu détrôner les Asémistes, une équipe constellée de stars et a surclassé d'autres équipes ayant déboursé des sommes colossales pour recruter des joueurs de qualité. Alors que le championnat vient de s'achever avec une neuvième place au classement pour les gars de la ville des Eaux ,le Mouloudia de Saida en l'occurrence, voilà que les dirigeants se sont déjà remis à la préparation de la nouvelle saison n à travers l'entame de l'opération de recrutement par les contacts avec certains éléments dans le but de s'attacher leurs services dans les meilleurs délais. En effet, voulant assurer les services de certains joueurs dans les plus brefs délais en prévision de la nouvelle saison. **A. T.**

TENNIS
Infrastructures insuffisantes

Le président du club sportif amateur de tennis d'Aïn Témouchent, M. Kalache Slimane, a révélé au journal El Watan que son club a déjà entamé la préparation pour la saison sportive prochaine 2014/15. L'objectif principal est la formation des enfants à la pratique du tennis et la participation au championnat national. Au sujet des infrastructures, il déclaré avec amertume que *«les entraînements se font au sein du terrain du complexe Miloud Boutlélis. Malheureusement, ce terrain est mal entretenu. Ce sont les membres de ce club qui accomplissent l'arrosage du terrain et prennent en charge la réparation de la citerne et des robinets. Nous souhaitons que la direction du complexe mette du confort dans ce complexe, notamment l'accès à la cafétéria et l'installation des chaises»*. En outre, le président du club de tennis a proposé aux pouvoirs publics, y compris la DJS, de leur octroyer le terrain antérieurement occupé par la Sonatrach pour renforcer la pratique du tennis. **O. S.**

El Watan LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Dimanche 18 mai 2014





GROSSE PRISE DE PRÈS DE 300 KG DE KIF À EL TARF

Un baron tombe à Alger

Vendredi 9 avril vers 16h, une voiture de marque Renault Symbol circulant vers Bou Hadjar, dans la wilaya d'El Tarf, a été signalée comme suspecte ; des contrôles routiers ont été installés pour l'intercepter. A l'approche d'un barrage de motards, la voiture change de direction et accélère brusquement, prenant la route de Ben Amar vers Zerizer. Elle n'ira pas très loin car le conducteur perd le contrôle du véhicule qui dérape. Les gendarmes, qui arrivent sur les lieux, mettent alors sans difficulté la main sur les deux occupants légèrement blessés qui sont emmenés vers l'hôpital de Ben M'hidi. Dans le véhicule, les gendarmes trouvent près d'un kilo de kif traité et des comprimés de psychotropes. Les gendarmes ont tenu à garder secrète cette arrestation pour poursuivre leurs investigations. L'enquête les mènera jusqu'à Alger où elle a abouti, ce vendredi, au démantèlement d'un réseau de trafiquants en possession de près de 300 kg de kif, d'une arme à feu de type Beretta et de 50 millions de dinars. Six individus ont été arrêtés localement, alors que d'autres, identifiés, sont en fuite. Le chef du réseau, un baron résidant à Alger, a été, quant à lui, appréhendé à l'aéroport Houari Boumediène d'Alger alors qu'il tentait de fuir le pays.

Slim Sadki


PHOTO : EL WATAN

GRAND MILITANT ÉCOLOGISTE

MOHAMED SENOUCI N'EST PLUS

■ Le professeur Mohamed Senouci a tiré sa révérence, vendredi, dans sa ville natale, Oran. Ce météorologue de profession, grand militant de la cause écologiste, a consacré sa vie à sensibiliser tout un chacun sur la nécessité de préserver l'environnement. Président d'honneur et membre fondateur de l'Association pour la recherche sur le climat et l'environnement (ARCE), Mohamed Senouci a combattu, par le biais de sensibilisations et de conférences, les différentes atteintes à l'environnement que ce soit en Algérie ou n'importe où dans le monde. Il était également membre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) auprès de l'ONU, initié par l'ex-vice-Président américain Al Gore, qui œuvre pour la protection de l'environnement dans le monde. A ce titre, Mohamed Senouci a été co-lauréat, en 2007, du prix Nobel de la paix, un prix décerné, cette année-là, à l'ensemble des membres du GIEC, avec à leur tête M. Al Gore.

Après avoir entrepris des études supérieures de mathématiques à l'université d'Es Senia dans les années 1970, Mohamed Senouci s'est pris de passion pour les phénomènes climatiques. En plus d'être consultant senior indépendant en climat et développement durable, il était aussi membre de plusieurs projets de recherche ayant trait aux impacts du changement climatique en Méditerranée. Tour à tour membre du projet Nostrum-DSS (système d'aides à la décision pour la gestion des ressources en eau en Méditerranée) et du projet régional sur les changements climatiques au Maghreb, cet enseignant-chercheur à l'Institut hydrométéorologique de formation et de recherche (IHFR) a, de tout temps, préconisé que nombre de citoyens ont des «réflexes écolo» dans leur vie quotidienne, et que les Algériens font sans arrêt pression sur leurs dirigeants pour que ces derniers prennent conscience de la nécessité de sauvegarder l'environnement. *«Toute la terre est dans le même bain. Un Tchadien et un Américain n'ont peut-être pas la même responsabilité quant aux atteintes à l'environnement, mais les deux sont concernés. Même si, vu d'Algérie, cela nous paraît loin, nous sommes tout de même impliqués»*, avait-il déclaré lors d'une conférence donnée à Oran il y a quelques années. Mohamed Senouci a été enterré, hier, au cimetière de Aïn El Beïda.

Akram El Kébir

COMMENTAIRE

Statu quo

Par Omar Berbiche

La mouture du projet de révision constitutionnelle, soumise au débat aux formations politiques et aux personnalités qui ont accepté de s'associer aux discussions qui s'ouvriront début juin, semble avoir donné raison aux parties qui ont toujours douté des effets d'annonce démocratiques du pouvoir. D'ores et déjà, le projet est qualifié par l'opposition, qui a rejeté toute participation au débat, de simple opération technique dans la mesure où il exclut toute refonte de fond de la Loi fondamentale touchant la nature du régime politique algérien, la séparation des pouvoirs, l'indépendance du pouvoir judiciaire… Comment peut-on accorder quelque crédit à une démarche politique par laquelle on nous expliquait, pour légitimer le troisième mandat de Bouteflika, qu'il était antidémocratique et contraire à la volonté populaire de limiter le mandat présidentiel et qui opère sans crier gare ! Un virage à 180 degrés en revenant à la case départ des deux mandats ? Le texte préliminaire du projet de révision constitutionnelle émanant de la présidence de la République pèche par des omissions (volontaires) qui indiquent clairement le cap que le pouvoir s'est fixé avec cette réforme constitutionnelle présentée par les relais de Bouteflika comme le chantier du siècle du Président. Les propos diplomatiques d'Ouyahia soulignant qu'aucun préalable n'est posé quant aux discussions qui vont s'ouvrir, à l'exception des constantes nationales, que l'on dit scellées et non négociables, contredisent la philosophie générale du texte balisé, chloroformé, dont les partis ont été destinataires.

On ne peut pas décemment, au risque de ne pas être pris au sérieux, proclamer sa volonté de tout mettre à plat en osant même le mot, celui d'aller vers l'instauration de la seconde République comme l'engagement avait été pris publiquement par les animateurs de la campagne de Bouteflika pour la présidentielle, et multiplier les garde-fous pour maintenir le statu quo sur les équilibres des pouvoirs en place consacrés par la Constitution en vigueur. Lors des discussions, sera-t-il permis d'aborder les points non évoqués par la mouture officielle ou bien les parties associées au dialogue seront-elles tenues de se conformer rigoureusement au cadre défini par ce texte ? Comment se feront les arbitrages et par qui ? Quelles garanties les partenaires au débat sur le projet de révision constitutionnelle ont-ils pour que leurs recommandations n'échouent pas dans une poste restante, comme par le passé ? Quelles garanties également pour l'indépendance des membres de la commission d'experts chargée d'élaborer le projet de texte amendé de la Constitution ? Toutes ces interrogations et inquiétudes légitimes auraient pu et dû être levées avant l'ouverture des discussions sur la révision constitutionnelle, comme le réclame avec insistance l'opposition, considérant que c'est là un préalable incontournable à toute réforme politique et constitutionnelle crédible. A défaut de s'assurer un large consensus autour de sa démarche, le pouvoir poursuit son action de séduction et de noyautage des partis politiques et de la société civile, suivant la devise : «Diviser pour régner» en démarchant des forces «rebelles» qui ont surpris par leur acceptation de l'invitation au débat sur la Constitution, à l'instar de Moussa Touati ou d'une frange du mouvement Barakat.

météo

Aujourd'hui		Demain
17° 24°	ALGER	17° 22°
14° 22°	ORAN	16° 24°
13° 25°	CONSTANTINE	13° 28°
22° 32°	OUARGLA	23° 37°